

#### **EXERCICE 2018**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS Séance du 24 septembre 2018

## **DÉLIBÉRATION nº2018-71**

Le conseil d'administration s'est réuni le 24 septembre 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 15 septembre 2018.

## Point de l'ordre du jour :

6.1.b Propositions de la CFVU du 20 septembre 2018 – Diplômes/maquettes

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université,
Vu l'avia de la commission de la formation et de la vi

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 20 septembre 2018,

## Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver les propositions de création et de renouvellement de diplômes ainsi que des modifications de maquettes et de modalités de contrôle des connaissances.

## Proposition de décision soumise au conseil :

- Maquettes de diplômes Métiers de l'Enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré, nouvelle accréditation ;
- Diplôme de Formation générale diplôme d'État de sage-femme en sciences maïeutiques et mise en place du service sanitaire (SeSa) ;
- Capacité d'orthophoniste;
- PACES;
- Diplôme de Formation approfondie en sciences médicales ;
- Diplôme d'université : pédagogie médicale ;
- Maquettes des 2ème 5ème et 6ème année de Pharmacie ;
- Projet Orientation Professionnelle -POP -2018-2019 (pharmacie);
- Création d'un nouveau parcours recherche (pharmacie);
- Création Diplôme d'université : reconversion à la pratique de l'exercice officinal ;
- Renouvellement Diplômes universitaires Management et Management Spécialisé;
- Création Certificat universitaire développement professionnel.

## Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

37	Nombre de membres constituant le conseil :
19	Quorum :
29	Nombre de membres participant à la délibération :
0	Abstentions :
29	Votes exprimés :
29	Pour :
0	Contre:



## Pièces jointes :

- Pièces relatives aux décisions.

Fait à tours, le 01 octobre 2018

Le Président,

Philippe Vendrix

Mis en ligne

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de

l'université le :

0 1 OCT. 2018

Transmise au recteur le :

0 1 OCT. 2018

## MEEF 2nd degré : PARCOURS ANGLAIS

Nove	Intitulé de l'enseignement			Volume horaire			
N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	СМ	TD	TP	
	Semestre 1						
UE 11	Contexte d'exercice du métier	2	2	11	8	0	
UE11EC1	Généralités sur le système éducatif			7	2		
UE11EC2	Processus d'apprentissage et adolescence			4	6		
UE11EC3	Stage						
UE 12	Didactique	8	8	0	54	0	
EC1	Notions fondamentales et programmes				18		
EC2	Conception, mise en œuvre et évaluation				36		
EC3	Analyse de pratiques disciplinaires					10	
UE 13	Disciplinaire	20	20	0	196	0	
EC1	Thème, version, faits de langue				48		
EC2	composition écrite: civilisation et littérature				34		
EC3	expression orale				18		
EC4	grammaire linguistique				24		
EC5	civilisation et littérature (compléments)				36		
EC6	Expression écrite				24		
EC7	Initiation à la recherche				12		

Semestre 1 Total Heures présentielles Etudiant

N°UE				Volume horaire			
	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	СМ	TD	TP	
	Semestre 2						
UE 21	Contexte d'exercice du métier	4	4	7	13	10	
UE21EC1	Evaluer : dispositifs, posture et éthique			4	6		
UE21EC2	Ecole inclusive et réussite de tous			2	2		
UE21EC3	Valeurs de la République et laicité			1	5		
UE21EC4	De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques					10	
UE21EC5	Stage						
UE 22	Didactique	8	8		42		
EC1	Mise en situation professionnelle				21		
EC2	Epreuve entretien dossier				21		
EC3	colles de préparation 2h / étudiant						
EC4	Analyse de pratiques disciplinaires					8	
UE 23	Disciplinaire	18	18		148		
EC1	Thème, version, faits de langue				41		
EC2	Composition écrite: civilisation et littérature				29		
EC3	Expression orale				18		
3C4	Grammaire				24		
EC5	Civilisation et littérature (compléments)				36		
EC6	Tutorat de méthodologie de la recherche (3h / étudiant)						

Semestre 2 Total Heures présentielles Etudiant

N°UE		COEF		Volume horaire			
	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	СМ	TD	TP	
	Semestre 3						
UE 31	Contexte d'exercice du métier	5	5	7	21	12	
UE31EC1	Accompagnement de la prise de fonction			1	3		
UE31EC2	Analyse de pratiques sur les gestes professionnels				6	12	
UE31EC3	Journées professionnelles thématiques			6	12		
UE 32	Didactique	13	13		72	0	
EC1	Langue orale				9		
EC2	Notions culturelles				3		
EC3	Conception et mise en œuvre de l'enseignement d'une LVE incluant les TICE				60		
UE 33	Mise en situation professionnelle - stage	10	10			12	
EC1	Analyses de pratiques de classe					12	
EC 2	Visite en établissement (2h /étudiant ou 3h si hors département) uniquement pour les fonctionnaires stagiaires						
UE 34	Recherche	2	2		9		
EC1	Initiation à la recherches en éducation et enseignement				9		
	Semestre 3 Total Heures présentielles Et	udiant	-	7	102	24	

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF		Volume horaire			
	Intitulé de l'enseignement		ECTS	СМ	TD	TP	
	Semestre 4						
UE 41	Contexte d'exercice du métier	5	5	9	26	6	
UE41EC1	Journées professionnelles thématiques			9	26		
UE41EC2	Analyser sa pratique				0	6	
UE 42	Didactique	6	6		62	0	
EC1	Langue orale				9		
EC2	Notions culturelles				3		
EC3	Conception et mise en œuvre de l'enseignement d'une LVE incluant les TICE				41		
EC4	Projet pluri-disciplinaire				9		
UE 43	Mise en situation professionnelle - stage	10	10			12	
EC1	Analyses de pratiques de classe					12	
EC2	Visite en établissement (2h par étudiant ou 3h si hors département)						
UE 44	Recherche	9	9				
EC1	Accompagnement mémoire et soutenance (4h par étudiant)						
	Semestre 4 Total Heures présentielles Et	udiant		9	88	18	
	Total HE Mast	er MEEF	ANGLAIS	34	651	70	

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS		Volume horaire			
				СМ	TD	TP		
	Semestre 1							
UE 11	Contexte d'exercice du métier	2	2	11	8	0		
UE11EC1	Généralités sur le système éducatif			7	2			
UE11EC2	Processus d'apprentissage et adolescence			4	6			
UE11EC3	Stage							
UE 12	Didactique	8	8		46			
UE12 EC1	L'Analyse de situation professionnelle en Histoire				14			
UE12 EC2	L'Analyse de situation professionnelle en Géographie				14			
UE12 EC3	Les Rendez-Vous de l'Histoire de Blois				8			
0112 103	Aide à la mise en œuvre de la situation didactico-							
UE12 EC4	pédagogique				10			
UE 13	Disciplinaire	18	18	150	86			
UE13 EC1	Trois questions d'Histoire			75	33			
UE13 EC2	Trois questions de Géographie			75	33			
UE13 EC3	Initiation à la Recherche en Histoire ou Géographie				20			
UE 14	Langue vivante (au choix)	2	2		20			
UE13 EC1	Allemand							
UE13 EC2	Anglais							
UE13 EC3	Espagnol							
	Composition 4. Total Hormon uniformatically of Familians			4.64	100	0		
	Semestre 1 Total Heures présentielles Etudiant			161	160	0		
	Semestre 1 Total Heures presentielles Etudiant			161	160	U		
N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	161	Volume horain			
N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	CM				
N°UE		COEF	ECTS		Volume horair	e		
	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier	COEF 4	ECTS 4		Volume horair TD	e		
<b>UE 21</b> UE21EC1	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique			<b>CM 7</b> 4	TD 13	тР		
<b>UE 21</b> UE21EC1 UE21EC2	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique Ecole inclusive et réussite de tous			<b>CM 7</b> 4 2	TD  13 6 2	тР		
UE 21 UE21EC1 UE21EC2 UE21EC3	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité			<b>CM 7</b> 4	TD 13	TP 10		
UE 21 UE21EC1 UE21EC2 UE21EC3 UE21EC4	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques			<b>CM 7</b> 4 2	TD  13 6 2	TP		
UE 21 UE21EC1 UE21EC2 UE21EC3 UE21EC4 UE21EC5	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage	4	4	<b>CM 7</b> 4 2	TD  13 6 2 5	TP 10		
UE 21 UE21EC1 UE21EC2 UE21EC3 UE21EC4 UE21EC5	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique			<b>CM 7</b> 4 2	TD  13 6 2	TP		
UE 21 UE21EC1 UE21EC2 UE21EC3 UE21EC4 UE21EC5 UE 22	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique  L'Analyse de situation professionnelle en Histoire	4	4	<b>CM 7</b> 4 2	TD  13 6 2 5	TP		
UE 21 UE21EC1 UE21EC2 UE21EC3 UE21EC4 UE21EC5 UE 22 UE22 EC1	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique  L'Analyse de situation professionnelle en Histoire  L'Analyse de situation professionnelle en Géographie	4	4	<b>CM 7</b> 4 2	TD  13 6 2 5	TP 10		
UE 21 UE21EC1 UE21EC2 UE21EC3 UE21EC3	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique  L'Analyse de situation professionnelle en Histoire	4	4	<b>CM 7</b> 4 2	TD  13  6 2 5  70 30	TP 10		
UE 21  UE21EC1  UE21EC2  UE21EC3  UE21EC4  UE21EC5  UE 22  UE22 EC1  UE22 EC2	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique  L'Analyse de situation professionnelle en Histoire  L'Analyse de situation professionnelle en Géographie  Aide à la mise en œuvre de la situation didactico-	4	4	<b>CM 7</b> 4 2	TD  13 6 2 5  70 30 30	TP 10		
UE 21  UE21EC1  UE21EC2  UE21EC3  UE21EC4  UE21EC5  UE 22  UE22 EC1  UE22 EC2	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques Stage  Didactique  L'Analyse de situation professionnelle en Histoire  L'Analyse de situation professionnelle en Géographie  Aide à la mise en œuvre de la situation didactico-pédagogique	12	12	<b>CM</b> 7  4  2  1	TD  13 6 2 5  70 30 30 10	TP 10		
UE 21 UE21EC1 UE21EC2 UE21EC3 UE21EC4 UE21EC5 UE 22 UE22 EC1 UE22 EC2 UE22 EC3 UE22 EC3	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique  L'Analyse de situation professionnelle en Histoire  L'Analyse de situation professionnelle en Géographie  Aide à la mise en œuvre de la situation didactico- pédagogique  Disciplinaire	12	12	7 4 2 1	TD  13 6 2 5  70 30 30 10 120	TP		
UE 21  UE21EC1  UE21EC2  UE21EC3  UE21EC4  UE21EC5  UE 22  UE22 EC1  UE22 EC2  UE22 EC3  UE23 EC3	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques Stage  Didactique L'Analyse de situation professionnelle en Histoire  L'Analyse de situation professionnelle en Géographie  Aide à la mise en œuvre de la situation didactico-pédagogique  Disciplinaire Trois questions d'Histoire	12	12	7 4 2 1	TD  13 6 2 5  70 30 30 10 120 60	TP		
UE 21  UE21EC1  UE21EC2  UE21EC3  UE21EC4  UE21EC5  UE 22  UE22 EC1  UE22 EC2  UE22 EC3  UE23 EC3	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques Stage  Didactique L'Analyse de situation professionnelle en Histoire  L'Analyse de situation professionnelle en Géographie  Aide à la mise en œuvre de la situation didactico-pédagogique  Disciplinaire Trois questions d'Histoire	12	12	7 4 2 1	TD  13 6 2 5  70 30 30 10 120 60	TP		

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	,	Volume horair	e
				СМ	TD	TP
	Semestre 3					
UE 31	Contexte d'exercice du métier	5	5	7	21	12
UE31EC1	Accompagnement de la prise de fonction			1	3	
UE31EC2	Analyse de pratiques sur les gestes professionnels				6	12
UE31EC3	Journées professionnelles thématiques			6	12	
UE 32	Didactique	11	11		68	
UE32 EC1	Enseigner l'Histoire				28	
UE32 EC2	Enseigner la Géographie				28	
UE32 EC3	Transmettre et faire vivre des valeurs (EMC)				12	
UE 33	Mise en situation professionnelle - stage NB : 2 à 4 heures par visite d'étudiant pour le formateur ESPE	10	10		24	
UE33 EC1	Questions professionnelles (dont AP disciplinaires)				18	
UE33 EC2	Enseignement transversal: l'enseignement en DNL				6	
UE 34	Recherche: atelier mémoire professionnel	4	4		6	
	Semestre 3 Total Heures présentielles Etudiant		•	7	119	12
N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	,	Volume horair	e
				СМ	TD	TP
	Semestre 4					
UE 41	Contexte d'exercice du métier	5	5	9	26	6
UE41EC1	Journées professionnelles thématiques			9	26	
UE41EC2	Analyser sa pratique				0	6
UE 42	Didactique	7	7		46	
UE42 EC1	Enseigner l'Histoire				18	
UE42 EC2	Enseigner la Géographie				18	
UE42 EC3	Transmettre et faire vivre des valeurs (EMC)				10	
UE 43	Mise en situation professionnelle - stage NB: 2 à 4 heures par visite par étudiant par formateur ESPE	10	10		18	
UE43 EC1	Questions professionnelles (dont AP disciplinaires)				12	
UE43 EC2	Enseignement transversal: les parcours, projets, EPI				6	
UE 44	Recherche: atelier mémoire professionnel et soutenance NB : 4 heures par mémoire pour le formateur ESPE sur l'année	8	8		6	
	Semestre 4 Total Heures présentielles Etudiant			9	96	6
	Total HE Master MEEF Hi	stoire Gé	ographie	244	578	28

# MEEF 2nd degré : PARCOURS LETTRES

				Volume horaire			
N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF ECTS	ECTS	СМ	TD	ТР	
	Semestre 1						
UE 11	Contexte d'exercice du métier	2	2	11	8	0	
UE11EC1	Généralités sur le système éducatif			7	2		
UE11EC2	Processus d'apprentissage et adolescence			4	6		
UE11EC3	Stage			0			
UE 12	Didactique	8	8	3	52	0	
UE12EC1	Épistémologie et histoire de l'enseignement du			3	5		
UE12EC2	Didactique de la lecture (textes et images)				12		
UE12EC3	Didactique de la langue + Préparation aux				15		
UE12EC4	Analyses de situations professionnelles (littérature et langue françaises)				20		
UE 13	Disciplinaire	18	18	46	101	0	
UE13EC1	Histoire de la littérature française			6	12		
UE13EC2	littéraire			8	16		
UE13EC3	Méthodologie de l'explication de textes			0	33		
UE13EC4	Recherche			6	6		
UE13EC5	Grammaire			10	14		
UE13EC6	Ancien français			8	10		
UE13EC7	Stylistique			8	10		
UE 14	Langues Vivantes	2	2	0	20	0	
UE14EC1	Anglais				20		
UE14EC2	Espagnol				20		
UE14EC3	Allemand				20		

60

53

177

181

Semestre 1 Total Heures présentielles Etudiant

Semestre 2 Total Heures présentielles Etudiant

				Volume horaire			
N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	СМ	TD	TP	
	Semestre 2						
UE 21	Contexte d'exercice du métier	4	4	7	13	10	
UE21EC1	Evaluer : dispositifs, posture et éthique			4	6		
UE21EC2	Ecole inclusive et réussite de tous			2	2		
UE21EC3	Valeurs de la République et laicité			1	5		
UE21EC4	De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques					10	
UE21EC5	Stage			0		0	
UE 22	Didactique	10	10		63		
UE22EC1	Didactique de l'écriture				12		
UE22EC2	Didactique de l'oral				9		
UE22EC3	Didactique de la langue+ Préparation aux				18		
UE22EC4	Analyses de situations professionnelles, dont				24		
UE22EC5	Stage - Préparation de stages				8		
	Analyse de pratique professionnelle				5		
UE 23	Disciplinaire	16	16	46	101	0	
UE23EC1	Histoire de la littérature française			6	12		
UE23EC2	littéraire			8	16		
UE23EC3	Méthodologie de l'explication de textes			0	33		
UE23EC4	Recherche			6	6		
UE23EC5	Grammaire			10	14		
UE23EC6	Ancien français			8	10		
UE23EC7	Stylistique			8	10		
						0	

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire			
				СМ	TD	ТР	
	Semestre 3						
UE 31	Contexte d'exercice du métier	5	5	7	21	12	
UE31EC1	Accompagnement de la prise de fonction			1	3		
UE31EC2	Analyse de pratiques sur les gestes professionnels				6	12	
UE31EC3	Journées professionnelles thématiques			6	12		
UE 32	Didactique	15	15	6	41	0	
UE32EC1	Enseigner le français par compétences. Programmes, séquences, progressions.				21		
UE32EC2	Évaluer en français				12		
UE32EC3	Enseigner la littérature et les arts en relation avec un contexte historique.			6	8		
UE 33	Mise en situation professionnelle - stage	8	8	0	0	21	
UE33EC1	Préparation et accompagnement des stages					12	
UE33EC2	Analyse de pratiques professionnelles					9	
	Visite (2h / étudiant ou 3h si hors départerment)						
UE 34	Recherche	2	2	0	12	0	
UE34EC1	Méthodologie de travaux de recherche en didactique				12		
	Semestre 3 Total Heures présentielles Etudiant			13	74	33	

				Volume horaire			
N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	СМ	TD	TP	
	Semestre 4						
UE 41	Contexte d'exercice du métier	5	5	9	26	6	
UE41EC1	Journées professionnelles thématiques			9	26		
UE41EC2	Analyser sa pratique				0	6	
UE 42	Didactique	5	5	6	36	0	
UE42EC1	Enseigner la littérature: diversifier, différencier et innover				14		
UE42EC2	Approches interdisciplinaires du français				14		
UE42EC3	Enseigner la littérature et les arts en relation avec un contexte historique			6	8		
UE 43	Mise en situation professionnelle - stage	5	5	0	0	21	
UE43EC1	Préparation et commpagnement des stages					12	
UE43EC2	Analyse des pratiques professionnelles sur les dimensions pédagogiques et didactiques					9	
	Visite (2h / étudiant ou 3h si hors départerment)						
UE 44	Recherche	15	15		9	3	
UE44EC1	Recherche en didactique				9	1	
UE44EC2	Mémoire					2	
	(4h / étudiant pour suivi mémoire )						
	Semestre 4 Total Heures présentielles Etudiant			15	71	30	

**Total HE Master MEEF Lettres** 

MEEF 2nd	d degré : PARCOURS MATHEMATIQUES					
N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire		
				СМ	TD	TP
	Semestre 1					
UE 11	Contexte d'exercice du métier	2	2	11	8	0
UE11EC1	Généralités sur le système éducatif			7	2	
UE11EC2	Processus d'apprentissage et adolescence			4	6	
UE11EC3	Stage					
UE 12	Didactique	7	7	30	30	4
	EC1 : Fondamentaux de la didactique de la discipline			30	30	
	EC2 : Analyse de pratiques professionnelles					4
UE 13	Disciplinaire	18	18	90	90	
	EC1 : Mathématiques fondamentales			69	69	
	EC2 : Compléments en mathématiques			21	21	
UE 14	Langues Vivantes	3	3		20	
	Anglais					
	Semestre 1 Total Heures présentielles Etudiant			131	148	4
N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS		Volume horaire	•
				СМ	TD	TP
	Semestre 2					
UE 21	Contexte d'exercice du métier	4	4	7	13	10
UE21EC1	Evaluer : dispositifs, posture et éthique			4	6	
UE21EC2	Ecole inclusive et réussite de tous			2	2	
UE21EC3	Valeurs de la République et laicité			1	5	
UE21EC4	De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques					10
UE21EC5	Stage	12	12	15	75	4
UE 22	Didactique  EC1 : Analyse de ressources pour la classe et construction de séquences d'enseignement	12	12	0	60	4
	EC2 : Compléments en mathématiques			15	15	
	EC3 : Analyse de Pratiques Professionnelles			10	15	4
UE 23	Disciplinaire	14	14	60	60	
	EC1 : Mathématiques fondamentales			45	45	
	EC2 : Compléments en mathématiques			15	15	
<del>UE 24</del>	Langues Vivantes					
	Semestre 2 Total Heures présentielles Etudiant			82	148	14

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS		Volume horair	e
N OZ	matale de l'enseignement	0021	2010	СМ	TD	TP
	Semestre 3					
UE 31	Contexte d'exercice du métier	5	5	7	21	12
UE31EC1	Accompagnement de la prise de fonction			1	3	
UE31EC2	Analyse de pratiques sur les gestes professionnels				6	12
UE31EC3	Journées professionnelles thématiques			6	12	
UE 32	Didactique	10	10		42	
	EC1 : Didactique de la discipline					
	EC2 : histoire des maths, épistémologie					
	EC3 : Initiation recherche					
UE 33	Mise en situation professionnelle - stage	15	15			24
	EC1 : Séminaire mémoire professionnel 2h suivi/étudiant					9
	EC2 : Stage /APP 2h/étudiant pour les visites (3h si hors département)					15
<del>UE 34</del>	Recherche					
	Semestre 3 Total Heures présentielles Etudiant			7	63	36
N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	011	Volume horair	
				СМ	TD	TP
	Semestre 4					
UE 41	Contexte d'exercice du métier	5	5	9	26	6
UE41EC1	Journées professionnelles thématiques			9	26	
UE41EC2	Analyser sa pratique				0	6
UE 42	Didactique	8	8		51	
	EC1 : Didactique de la discipline				39	
	EC2 : Pluridisciplinaire (EPI, TPE )				12	
UE 43	Mise en situation professionnelle - stage	9	9			12
	EC1 : Analyse de pratiques professionnelles					12
	EC2 : Stage (2h/étudiant pour les visites (3h si hors département))					
UE 44	Recherche	8	8			12
	EC1 : Séminaire					12
	EC2 : Mémoire professionnel (2h suivi/étudiant)					
	Semestre 4 Total Heures présentielles Etudiant			9	77	30
	Total HE Maste	r MEEF Mat	hématiques	229	436	84

				'	Volume horai	re
N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	СМ	TD	TP
	Semestre 1					
JE 11	Contexte d'exercice du métier	2	2	11	8	0
JE11 EC1	Généralités sur le système éducatif			7	2	
JE11 EC2	Processus d'apprentissage et adolescence			4	6	
JE11 EC3	Stage					
JE 12	Didactique (Enseigner l'éducation musicale)	9	9		93	
JE 12 EC1	Conduite du chant choral en collège (en situation réelle)				18	
JE 12 EC2	Jeu, mouvement, parole dans l'espace scénique et l'espace pédagogique (préparation au stage)				12	
UE 12 EC3	Analyse de pratiques professionnelles en présence d'élèves				6	
UE 12 EC4	De la séance à la séquence				24	
UE 12 EC5	Les activités de perception musicale aux cycles 3 et 4				24	
UE 12 EC6	Préparation au stage : observer / analyser / comparer				3	
UE 12 EC7	Brainstorming				6	
UE 13	Disciplinaire (Le corps, la voix, la présence / Culture musicale et artistique)	15	15		96	
UE 13 EC1	Pratique vocale collective obligatoire (C.H.U.T.)					
UE 13 EC2	Déclamation, technique vocale				18	
UE 13 EC3	Ecriture mélodique à 2 voix égales				12	
UE 13 EC4	Ecriture tonale par fragments				18	
UE 13 EC5	Arrangement assisté par ordinateur et styles modernes Les grands repéres de l'histoire de la musique dans la pratique de l'éducation musicale				6 24	
UE 13 EC6 UE 13 EC7	Formation de l'oreille musicale : relevé de fragments musicaux				18	
UE 14	Langue Vivante	4	4		20	
UE 14 EC1	Interarctive lessons and encounter classes				4	
UE 14 EC2	Scores and tabs in popular music				12	
LIE 4 4 E ^ -	African American manais land 4				4	
UE 14 EC3	African-American music level 1				7	
UE 14 EC3	TOTAL semestre 1			11	217	
UE 14 EC3	ļ				217	re
N°UE	ļ	COEF	ECTS		·	re TP
	TOTAL semestre 1	COEF	ECTS		217 Volume horai	
	TOTAL semestre 1  Intitulé de l'enseignement	COEF 4	ECTS -		217 Volume horai	
N°UE UE 21	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique			<b>CM 7</b> 4	217 Volume horai	TP
<b>N°UE UE 21</b> UE21EC1	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous			<b>CM 7</b> 4 2	Volume horai TD  13 6 2	TP
N°UE	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité			<b>CM 7</b> 4	Volume horai TD 13	TP
N°UE  UE 21  UE 21EC1  UE 21EC2  UE 21EC3  UE 21EC4	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques			<b>CM 7</b> 4 2	Volume horai TD  13 6 2	TP
N°UE  UE 21  UE21EC1  UE21EC2  UE21EC3	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage			<b>CM 7</b> 4 2	Volume horai TD  13 6 2	10
N°UE  UE 21  UE 21EC1  UE 21EC2  UE 21EC3  UE 21EC4	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique  (Enseigner l'éducation musicale)			<b>CM 7</b> 4 2	Volume horai TD  13 6 2	10
N°UE  UE 21  UE21EC1  UE21EC2  UE21EC3  UE21EC4  UE21EC5  UE 22	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique  (Enseigner l'éducation musicale)  Conduite du chant choral en collège avec un public de scolaires (en situation réelle)	4	4	<b>CM 7</b> 4 2	217  Volume horai  TD  13  6  2  5	10
N°UE  UE 21  UE21EC1  UE21EC2  UE21EC3  UE21EC4  UE21EC5  UE 22  UE 22	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Conduite du chant choral en collège avec un public de scolaires (en situation réelle)  Jeu, mouvement, parole dans l'espace scenique et l'espace	4	4	<b>CM 7</b> 4 2	217 Volume horai TD  13 6 2 5	10
N°UE  UE 21  UE21EC1  UE21EC2  UE21EC3  UE21EC4  UE21EC5  UE 22  UE 22  UE 22 EC1  UE 22 EC2	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Conduite du chant choral en collège avec un public de scolaires (en situation réelle)  Jeu, mouvement, parole dans l'espace scenique et l'espace pédagogique (préparation aux oraux)	4	4	<b>CM 7</b> 4 2	217  Volume horai  TD  13  6  2  5  120	10
N°UE  UE 21  UE21EC1  UE21EC3  UE21EC4  UE21EC5  UE 22  UE 22 EC1  UE 22 EC2  UE 22 EC3	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Conduite du chant choral en collège avec un public de scolaires (en situation réelle)  Jeu, mouvement, parole dans l'espace scenique et l'espace pédagogique (préparation aux oraux)  Analyse de pratiques pédagogiques en présence d'élèves	4	4	<b>CM 7</b> 4 2	217  Volume horai  TD  13 6 2 5  120 24 18	10
N°UE  UE 21  UE21EC1  UE21EC2  UE21EC3  UE21EC4  UE21EC5  UE 22 EC1  UE 22 EC1  UE 22 EC3  UE 22 EC3	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Conduite du chant choral en collège avec un public de scolaires (en situation réelle)  Jeu, mouvement, parole dans l'espace scenique et l'espace pédagogique (préparation aux oraux)	4	4	<b>CM 7</b> 4 2	217  Volume horai  TD  13  6  2  5  120  24  18  18	10
N°UE  UE 21  UE21EC1  UE21EC2  UE21EC3  UE21EC4  UE21EC5  UE 22  UE 22	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Conduite du chant choral en collège avec un public de scolaires (en situation réelle)  Jeu, mouvement, parole dans l'espace scenique et l'espace pédagogique (préparation aux oraux)  Analyse de pratiques pédagogiques en présence d'élèves  Elaboration de séquences de cycles 3 & 4	4	4	<b>CM 7</b> 4 2	217  Volume horai  TD  13  6  2  5  120  24  18  18  18	10
N°UE  UE 21  UE21EC1  UE21EC2  UE21EC3  UE21EC5  UE 22 EC1  UE 22 EC2  UE 22 EC3  UE 22 EC4  UE 22 EC4	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Conduite du chant choral en collège avec un public de scolaires (en situation réelle)  Jeu, mouvement, parole dans l'espace scènique et l'espace pédagogique (préparation aux oraux)  Analyse de pratiques pédagogiques en présence d'élèves  Elaboration de séquences de cycles 3 & 4  Les activités de perception musicale aux cycles 3 & 4	4	4	<b>CM 7</b> 4 2	217  Volume horai  TD  13  6  2  5  120  24  18  18  18  18	10
N°UE  UE 21  UE21EC1  UE21EC2  UE21EC3  UE21EC4  UE21EC5  UE 22 EC1  UE 22 EC2  UE 22 EC3  UE 22 EC4  UE 22 EC6  UE 22 EC6  UE 12 EC7	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Conduite du chant choral en collège avec un public de scolaires (en situation réelle)  Jeu, mouvement, parole dans l'espace scenique et l'espace pédagogique (préparation aux oraux)  Analyse de pratiques pédagogiques en présence d'élèves  Elaboration de séquences de cycles 3 & 4  Les activités de perception musicale aux cycles 3 & 4  Conception d'un projet musical  Brainstorming  Disciplinaire (Le corps, la voix, la présence / Culture	4	4	<b>CM 7</b> 4 2	217  Volume horai  TD  13 6 2 5  120  24 18 18 18 18 18 18	10
N°UE  UE 21  UE21EC1  UE21EC2  UE21EC3  UE21EC4  UE21EC5  UE 22 EC1  UE 22 EC2  UE 22 EC3  UE 22 EC4  UE 22 EC5  UE 22 EC6	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Conduite du chant choral en collège avec un public de scolaires (en situation réelle)  Jeu, mouvement, parole dans l'espace scenique et l'espace pédagogique (préparation aux oraux)  Analyse de pratiques pédagogiques en présence d'élèves  Elaboration de séquences de cycles 3 & 4  Les activités de perception musicale aux cycles 3 & 4  Conception d'un projet musical  Brainstorming	12	12	<b>CM 7</b> 4 2	217  Volume horai  TD  13  6  2  5  120  24  18  18  18  18  18  6	10
N°UE  UE 21  UE21EC1  UE21EC2  UE21EC3  UE21EC4  UE21EC5  UE 22 EC1  UE 22 EC2  UE 22 EC3  UE 22 EC4  UE 22 EC5  UE 22 EC6  UE 12 EC7  UE 23	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Conduite du chant choral en collège avec un public de scolaires (en situation réelle)  Jeu, mouvement, parole dans l'espace scenique et l'espace pédagogique (préparation aux oraux)  Analyse de pratiques pédagogiques en présence d'élèves  Elaboration de séquences de cycles 3 & 4  Les activités de perception musicale aux cycles 3 & 4  Conception d'un projet musical  Brainstorming  Disciplinaire (Le corps, la voix, la présence / Culture musicale et artistique)	12	12	<b>CM 7</b> 4 2	217  Volume horai  TD  13  6  2  5  120  24  18  18  18  18  18  6	10
N°UE  UE 21  UE21EC1  UE21EC2  UE21EC3  UE21EC4  UE21EC5  UE 22 EC1  UE 22 EC2  UE 22 EC3  UE 22 EC4  UE 22 EC6  UE 12 EC7  UE 23  UE 23 EC1	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Conduite du chant choral en collège avec un public de scolaires (en situation réelle)  Jeu, mouvement, parole dans l'espace scenique et l'espace pédagogique (préparation aux oraux)  Analyse de pratiques pédagogiques en présence d'élèves  Elaboration de séquences de cycles 3 & 4  Les activités de perception musicale aux cycles 3 & 4  Conception d'un projet musical  Brainstorming  Disciplinaire (Le corps, la voix, la présence / Culture musicale et artistique)  Pratique vocale collective obligatoire	12	12	<b>CM 7</b> 4 2	217  Volume horai  TD  13  6  2  5  120  24  18  18  18  18  18  18  18  18  18  1	10
N°UE  UE 21  UE 21EC1  UE 21EC2  UE 21EC3  UE 21EC4  UE 21EC5  UE 22 EC1  UE 22 EC2  UE 22 EC3  UE 22 EC4  UE 22 EC5  UE 22 EC6  UE 12 EC7  UE 23 EC1  UE 23 EC1  UE 23 EC1	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Conduite du chant choral en collège avec un public de scolaires (en situation réelle)  Jeu, mouvement, parole dans l'espace scenique et l'espace pédagogique (préparation aux oraux)  Analyse de pratiques pédagogiques en présence d'élèves  Elaboration de séquences de cycles 3 & 4  Les activités de perception musicale aux cycles 3 & 4  Conception d'un projet musical  Brainstorming  Disciplinaire (Le corps, la voix, la présence / Culture musicale et artistique)  Pratique vocale collective obligatoire  Déclamation, technique vocale	12	12	<b>CM 7</b> 4 2	217  Volume horai  TD  13 6 2 5  120 24 18 18 18 18 6 102	10
N°UE  UE 21  UE21EC1  UE21EC2  UE21EC3  UE21EC4  UE21EC5  UE 22 EC1  UE 22 EC2  UE 22 EC3  UE 22 EC5  UE 22 EC6  UE 12 EC7  UE 23 EC1  UE 23 EC1  UE 23 EC1  UE 23 EC1	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Conduite du chant choral en collège avec un public de scolaires (en situation réelle)  Jeu, mouvement, parole dans l'espace scenique et l'espace pédagogique (préparation aux oraux)  Analyse de pratiques pédagogiques en présence d'élèves  Elaboration de séquences de cycles 3 & 4  Les activités de perception musicale aux cycles 3 & 4  Conception d'un projet musical  Brainstorming  Disciplinaire (Le corps, la voix, la présence / Culture musicale et artistique)  Pratique vocale collective obligatoire  Déclamation, technique vocale  Ecriture mélodique à 2 voix égales : style savant / style moderne	12	12	<b>CM 7</b> 4 2	217  Volume horai  TD  13 6 2 5  120 24 18 18 18 18 6 102	10
N°UE  UE 21  UE 21  UE 21EC1  UE 21EC3  UE 21EC4  UE 21EC5  UE 22 EC1  UE 22 EC2  UE 22 EC3  UE 22 EC5  UE 22 EC6  UE 12 EC7  UE 23 EC1  UE 23 EC1  UE 23 EC1  UE 23 EC4  UE 23 EC5	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Conduite du chant choral en collège avec un public de scolaires (en situation réelle)  Jeu, mouvement, parole dans l'espace scenique et l'espace pédagogique (préparation aux oraux)  Analyse de pratiques pédagogiques en présence d'élèves  Elaboration de séquences de cycles 3 & 4  Les activités de perception musicale aux cycles 3 & 4  Conception d'un projet musical  Brainstorming  Disciplinaire (Le corps, la voix, la présence / Culture musicale et artistique)  Pratique vocale collective obligatoire  Déclamation, technique vocale  Ecriture mélodique à 2 voix égales : style savant / style moderne  Arrangement assisté par ordinateur : styles savants et modernes	12	12	<b>CM 7</b> 4 2	217  Volume horai  TD  13 6 2 5  120 24 18 18 18 18 18 18 18 18 24	10
N°UE  JE 21  JE21EC1  JE21EC2  JE21EC3  JE21EC4  JE21EC5  JE 22  JE 22 EC1  JE 22 EC2  JE 22 EC3  JE 22 EC5  JE 22 EC6  JE 12 EC7  JE 23 EC1  JE 23 EC1  JE 23 EC4  JE 23 EC4  JE 23 EC5  JE 23 EC6  JE 23 EC6	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Conduite du chant choral en collège avec un public de scolaires (en situation réelle)  Jeu, mouvement, parole dans l'espace scenique et l'espace pédagogique (préparation aux oraux)  Analyse de pratiques pédagogiques en présence d'élèves  Elaboration de séquences de cycles 3 & 4  Les activités de perception musicale aux cycles 3 & 4  Conception d'un projet musical  Brainstorming  Disciplinaire (Le corps, la voix, la présence / Culture musicale et artistique)  Pratique vocale collective obligatoire  Déclamation, technique vocale  Ecriture mélodique à 2 voix égales : style savant / style moderne  Arrangement assisté par ordinateur : styles savants et modernes  Entrainement aux épreuves d'admissibilité  Entrainement aux épreuves d'admission  Langue Vivante	12	12	<b>CM 7</b> 4 2	217  Volume horai  TD  13 6 2 5  120  24 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18	10
N°UE  JE 21  JE21EC1  JE21EC2  JE21EC3  JE21EC4  JE21EC5  JE 22 EC1  JE 22 EC2  JE 22 EC3  JE 22 EC4  JE 22 EC5  JE 22 EC6  JE 12 EC7  JE 23 EC1  JE 23 EC1  JE 23 EC4  JE 23 EC5  JE 23 EC6	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Conduite du chant choral en collège avec un public de scolaires (en situation réelle)  Jeu, mouvement, parole dans l'espace scenique et l'espace pédagogique (préparation aux oraux)  Analyse de pratiques pédagogiques en présence d'élèves  Elaboration de séquences de cycles 3 & 4  Les activités de perception musicale aux cycles 3 & 4  Conception d'un projet musical  Brainstorming  Disciplinaire (Le corps, la voix, la présence / Culture musicale et artistique)  Pratique vocale collective obligatoire  Déclamation, technique vocale  Ecriture mélodique à 2 voix égales : style savant / style moderne  Arrangement assisté par ordinateur : styles savants et modernes  Entrainement aux épreuves d'admissibilité  Entrainement aux épreuves d'admission	12	12	<b>CM 7</b> 4 2	217  Volume horai  TD  13 6 2 5  120 24 18 18 18 18 18 18 18 18 24 18 24 18 24 20 4	10
N°UE  JE 21  JE21EC1  JE21EC2  JE21EC3  JE21EC5  JE 22  JE 22 EC1  JE 22 EC2  JE 22 EC3  JE 22 EC5  JE 22 EC6  JE 12 EC7  JE 23 EC1  JE 23 EC1  JE 23 EC1  JE 23 EC5  JE 23 EC6  JE 24 EC1	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Conduite du chant choral en collège avec un public de scolaires (en situation réelle)  Jeu, mouvement, parole dans l'espace scenique et l'espace pédagogique (préparation aux oraux)  Analyse de pratiques pédagogiques en présence d'élèves  Elaboration de séquences de cycles 3 & 4  Les activités de perception musicale aux cycles 3 & 4  Conception d'un projet musical  Brainstorming  Disciplinaire (Le corps, la voix, la présence / Culture musicale et artistique)  Pratique vocale collective obligatoire  Déclamation, technique vocale  Ecriture mélodique à 2 voix égales : style savant / style moderne  Arrangement assisté par ordinateur : styles savants et modernes  Entrainement aux épreuves d'admissibilité  Entrainement aux épreuves d'admission  Langue Vivante  Interarctive lessons and encounter classes  Scores and tabs in popular music	12	12	<b>CM 7</b> 4 2	217  Volume horai  TD  13 6 2 5  120 24 18 18 18 18 18 18 24 18 24 18 24 18 24 18 24 18 24 18	10
N°UE  UE 21  UE21EC1  UE21EC2  UE21EC3  UE21EC4  UE21EC5  UE 22 EC1  UE 22 EC2  UE 22 EC3  UE 22 EC6  UE 22 EC6  UE 12 EC7  UE 23 EC1  UE 23 EC1  UE 23 EC1  UE 23 EC3  UE 23 EC4	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Conduite du chant choral en collège avec un public de scolaires (en situation réelle)  Jeu, mouvement, parole dans l'espace scenique et l'espace pédagogique (préparation aux oraux)  Analyse de pratiques pédagogiques en présence d'élèves  Elaboration de séquences de cycles 3 & 4  Les activités de perception musicale aux cycles 3 & 4  Conception d'un projet musical  Brainstorming  Disciplinaire (Le corps, la voix, la présence / Culture musicale et artistique)  Pratique vocale collective obligatoire  Déclamation, technique vocale  Ecriture mélodique à 2 voix égales : style savant / style moderne  Arrangement assisté par ordinateur : styles savants et modernes  Entrainement aux épreuves d'admissibilité  Entrainement aux épreuves d'admission  Langue Vivante  Interarctive lessons and encounter classes	12	12	<b>CM 7</b> 4 2	217  Volume horai  TD  13 6 2 5  120 24 18 18 18 18 18 18 18 18 24 18 24 18 24 20 4	10

					Volume horai	re
N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	СМ	TD	TP
	Semestre 3					
UE 31	Contexte d'exercice du métier	5	5	7	21	12
UE31EC1	Accompagnement de la prise de fonction			1	3	-
UE31EC2	Analyse de pratiques sur les gestes professionnels				6	12
UE31EC3	Journées professionnelles thématiques			6	12	
UE 32	Didactique (Enseigner l'éducation musicale)	10	10		55	
UE 32 EC1	Conduite du chant choral en collège				8	
UE 33 EC2	Analyse de pratiques en collège / Brainstorming				6	
UE 33 EC3	Diversité des pratiques d'enseignement : interdisciplinarité				6	
UE 33 EC4	Diversité des pratiques d'enseignement : ISFEC				18	
UE 33 EC5	Pédagogie de l'écoute musicale : préparer la séquence 2				6	
UE 33 EC6	Classe inversée, ilots, classe coopérative				6	
UE 22 EC7	Remédiation (optionnel : pour les étudiants ou stagiaires repérés en difficultés)				5	
UE 33 EC7 UE 33	Mise en situation professionnelle - stage	5	5		12	
UE 33 EC1	Répétition générale du jeune enseignant avant la rentrée		3		6	
UE 33 EC2	Méthodologie du mémoire professionnel				6	
UE 33 EC3	Suivi de stage (2H/étudiant)					
UE 33 EC4	Accompagnement du mémoire professionnel (2H/étudiant)					
UE 34	Recherche (Journées d'étude)	10	10		25	
UE 34 EC1	Journée 1 : Le numérique au service de l'éducation musicale				5	
UE 34 EC2	Journée 2 : actualités pédagogiques				5	
UE 34 EC3	Journée 3 : La voix de l'enfant de l'adolescent Journée 4 : L'évaluation				5	
UE 34 EC4 UE 34 EC5	Journée 5 : Activité de création / remédiation				5	
UE 34 EC3	oddinee 3. Activité de d'éation? Terriediation			7	113	12
				<u> </u>		
	TOTAL semestre 3				132	
					\/ala	
N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS		Volume horai	re
N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	СМ	TD	re TP
	Semestre 4				TD	
UE 41	Semestre 4 Contexte d'exercice du métier	COEF 5	ECTS -	9	TD 26	
<b>UE 41</b> UE41EC1	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier  Journées professionnelles thématiques				<b>TD 26</b> 26	TP 6
<b>UE 41</b> UE41EC1 UE41EC2	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier  Journées professionnelles thématiques  Analyser sa pratique	5	5	9	<b>TD 26</b> 26  0	TP
UE 41 UE41EC1 UE41EC2 UE 42	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier  Journées professionnelles thématiques  Analyser sa pratique  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)			9	26 26 0 45	TP 6
<b>UE 41</b> UE41EC1 UE41EC2	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier  Journées professionnelles thématiques  Analyser sa pratique	5	5	9	<b>TD 26</b> 26  0	TP 6
UE 41 UE41EC1 UE41EC2 UE 42 UE 42 EC2	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier  Journées professionnelles thématiques  Analyser sa pratique  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Projet de pratique musicale individuelle ou collective	5	5	9	26 26 0 45	TP 6
UE 41 UE41EC1 UE41EC2 UE 42 UE 42 EC2 UE 42 EC2	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier  Journées professionnelles thématiques  Analyser sa pratique  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Projet de pratique musicale individuelle ou collective  Analyse de pratiques en collège / Brainstorming	5	5	9	26 26 0 45 1 6 18 3	TP 6
UE 41 UE41EC1 UE41EC2 UE 42 UE 42 EC2 UE 42 EC2 UE 42 EC3	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier  Journées professionnelles thématiques  Analyser sa pratique  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Projet de pratique musicale individuelle ou collective  Analyse de pratiques en collège / Brainstorming  Diversité des pratiques d'enseignement : CFMI  Diversité des pratiques d'enseignement : rencontres chorale  Diversité des pratiques d'enseignement : CLIC	5	5	9	26 26 0 45 1 6	TP 6
UE 41 UE41EC1 UE41EC2 UE 42 UE 42 EC2 UE 42 EC2 UE 42 EC3 UE 42 EC4 UE 42 EC5	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier  Journées professionnelles thématiques  Analyser sa pratique  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Projet de pratique musicale individuelle ou collective  Analyse de pratiques en collège / Brainstorming  Diversité des pratiques d'enseignement : CFMI  Diversité des pratiques d'enseignement : rencontres chorale  Diversité des pratiques d'enseignement : CLIC  Remédiation (optionnel : pour les stagiaires repérés en	5	5	9	26 26 0 45 1 6 18 3	TP 6
UE 41 UE41EC1 UE41EC2 UE 42 UE 42 EC2 UE 42 EC2 UE 42 EC3 UE 42 EC4 UE 42 EC5 UE 42 EC5	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier  Journées professionnelles thématiques  Analyser sa pratique  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Projet de pratique musicale individuelle ou collective  Analyse de pratiques en collège / Brainstorming  Diversité des pratiques d'enseignement : CFMI  Diversité des pratiques d'enseignement : rencontres chorale  Diversité des pratiques d'enseignement : CLIC  Remédiation (optionnel : pour les stagiaires repérés en difficultés)	5	5	9	26 26 0 45 1 6 18 3	TP 6
UE 41 UE41EC1 UE41EC2 UE 42 UE 42 EC2 UE 42 EC2 UE 42 EC3 UE 42 EC4 UE 42 EC5 UE 42 EC5	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier  Journées professionnelles thématiques  Analyser sa pratique  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Projet de pratique musicale individuelle ou collective  Analyse de pratiques en collège / Brainstorming  Diversité des pratiques d'enseignement : CFMI  Diversité des pratiques d'enseignement : rencontres chorale  Diversité des pratiques d'enseignement : CLIC  Remédiation (optionnel : pour les stagiaires repérés en	10	10	9	7D 26 26 0 45 1 6 18 3 12	TP 6
UE 41 UE41EC1 UE41EC2 UE 42 UE 42 EC2 UE 42 EC3 UE 42 EC4 UE 42 EC5 UE 42 EC7 UE 42 EC7	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier  Journées professionnelles thématiques  Analyser sa pratique  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Projet de pratique musicale individuelle ou collective  Analyse de pratiques en collège / Brainstorming  Diversité des pratiques d'enseignement : CFMI  Diversité des pratiques d'enseignement : rencontres chorale  Diversité des pratiques d'enseignement : CLIC  Remédiation (optionnel : pour les stagiaires repérés en difficultés)  Mise en situation professionnelle - stage	10	10	9	7D  26 26 0 45 1 6 18 3 12 5 12	TP 6
UE 41 UE41EC1 UE41EC2 UE 42 UE 42 EC2 UE 42 EC3 UE 42 EC4 UE 42 EC5 UE 42 EC7 UE 42 EC7 UE 42 EC7 UE 43 EC1 UE 43 EC1 UE 43 EC2	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier  Journées professionnelles thématiques  Analyser sa pratique  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Projet de pratique musicale individuelle ou collective  Analyse de pratiques en collège / Brainstorming  Diversité des pratiques d'enseignement : CFMI  Diversité des pratiques d'enseignement : rencontres chorale  Diversité des pratiques d'enseignement : CLIC  Remédiation (optionnel : pour les stagiaires repérés en difficultés)  Mise en situation professionnelle - stage  Méthodologie du mémoire professionnel  Suivi de stage (2H/étudiant)	10	10	9	7D  26 26 0 45 1 6 18 3 12 5 12	TP 6
UE 41 UE41EC1 UE41EC2 UE 42 UE 42 EC2 UE 42 EC2 UE 42 EC3 UE 42 EC4 UE 42 EC5 UE 42 EC5 UE 42 EC7 UE 43 EC1 UE 43 EC2 UE 43 EC2	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier  Journées professionnelles thématiques  Analyser sa pratique  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Projet de pratique musicale individuelle ou collective  Analyse de pratiques en collège / Brainstorming  Diversité des pratiques d'enseignement : CFMI  Diversité des pratiques d'enseignement : rencontres chorale  Diversité des pratiques d'enseignement : CLIC  Remédiation (optionnel : pour les stagiaires repérés en difficultés)  Mise en situation professionnelle - stage  Méthodologie du mémoire professionnel  Suivi de stage (2H/étudiant)  Accompagnement du mémoire professionnel (2H/étudiant)	10	10	9	7D  26 26 0 45 1 6 18 3 12 5 12	TP 6
UE 41 UE41EC1 UE41EC2 UE 42 UE 42 EC2 UE 42 EC3 UE 42 EC4 UE 42 EC5 UE 42 EC7 UE 42 EC7 UE 43 EC1 UE 43 EC1 UE 43 EC2 UE 43 EC4	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier  Journées professionnelles thématiques  Analyser sa pratique  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Projet de pratique musicale individuelle ou collective  Analyse de pratiques en collège / Brainstorming  Diversité des pratiques d'enseignement : CFMI  Diversité des pratiques d'enseignement : rencontres chorale  Diversité des pratiques d'enseignement : CLIC  Remédiation (optionnel : pour les stagiaires repérés en difficultés)  Mise en situation professionnelle - stage  Méthodologie du mémoire professionnel  Suivi de stage (2H/étudiant)  Accompagnement du mémoire professionnel (2H/étudiant)  Mémoire	<b>5</b> 10	<b>5</b> 10	9	7D  26 26 0 45 1 6 18 3 12 5 12	TP 6
UE 41 UE41EC1 UE41EC2 UE 42 UE 42 EC2 UE 42 EC2 UE 42 EC3 UE 42 EC4 UE 42 EC5 UE 42 EC5 UE 42 EC7 UE 43 EC1 UE 43 EC2 UE 43 EC2	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier  Journées professionnelles thématiques  Analyser sa pratique  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Projet de pratique musicale individuelle ou collective  Analyse de pratiques en collège / Brainstorming  Diversité des pratiques d'enseignement : CFMI  Diversité des pratiques d'enseignement : rencontres chorale  Diversité des pratiques d'enseignement : CLIC  Remédiation (optionnel : pour les stagiaires repérés en difficultés)  Mise en situation professionnelle - stage  Méthodologie du mémoire professionnel  Suivi de stage (2H/étudiant)  Accompagnement du mémoire professionnel (2H/étudiant)  Mémoire  Recherche (Journées d'étude)	10	10	9	7D  26 26 0 45 1 6 18 3 12 5 12	TP 6
UE 41 UE41EC1 UE41EC2 UE 42 UE 42 EC2 UE 42 EC3 UE 42 EC4 UE 42 EC5 UE 42 EC7 UE 43 EC7 UE 43 EC1 UE 43 EC2 UE 43 EC4 UE 43 EC4 UE 43 EC4 UE 44 EC5	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier  Journées professionnelles thématiques  Analyser sa pratique  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Projet de pratique musicale individuelle ou collective  Analyse de pratiques en collège / Brainstorming  Diversité des pratiques d'enseignement : CFMI  Diversité des pratiques d'enseignement : rencontres chorale  Diversité des pratiques d'enseignement : CLIC  Remédiation (optionnel : pour les stagiaires repérés en difficultés)  Mise en situation professionnelle - stage  Méthodologie du mémoire professionnel  Suivi de stage (2H/étudiant)  Accompagnement du mémoire professionnel (2H/étudiant)  Mémoire  Recherche (Journées d'étude)  Journée 1 : Le numérique au service de l'éducation musicale	<b>5</b> 10	<b>5</b> 10	9	7D  26  26  0  45  1  6  18  3  12  5  12  12	TP 6
UE 41 UE41EC1 UE41EC2 UE 42 UE 42 EC2 UE 42 EC3 UE 42 EC4 UE 42 EC5 UE 42 EC7 UE 42 EC7 UE 43 EC1 UE 43 EC1 UE 43 EC2 UE 43 EC4	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier  Journées professionnelles thématiques  Analyser sa pratique  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Projet de pratique musicale individuelle ou collective  Analyse de pratiques en collège / Brainstorming  Diversité des pratiques d'enseignement : CFMI  Diversité des pratiques d'enseignement : rencontres chorale  Diversité des pratiques d'enseignement : CLIC  Remédiation (optionnel : pour les stagiaires repérés en difficultés)  Mise en situation professionnelle - stage  Méthodologie du mémoire professionnel  Suivi de stage (2H/étudiant)  Accompagnement du mémoire professionnel (2H/étudiant)  Mémoire  Recherche (Journées d'étude)	<b>5</b> 10	<b>5</b> 10	9	7D  26 26 0 45 1 6 18 3 12 5 12	TP 6
UE 41 UE41EC1 UE41EC2 UE 42 UE 42 EC2 UE 42 EC2 UE 42 EC3 UE 42 EC4 UE 42 EC5 UE 42 EC7 UE 43 EC1 UE 43 EC1 UE 43 EC2 UE 43 EC4 UE 43 EC4 UE 44 EC1	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier  Journées professionnelles thématiques  Analyser sa pratique  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Projet de pratique musicale individuelle ou collective  Analyse de pratiques en collège / Brainstorming  Diversité des pratiques d'enseignement : CFMI  Diversité des pratiques d'enseignement : rencontres chorale  Diversité des pratiques d'enseignement : CLIC  Remédiation (optionnel : pour les stagiaires repérés en difficultés)  Mise en situation professionnelle - stage  Méthodologie du mémoire professionnel  Suivi de stage (2H/étudiant)  Accompagnement du mémoire professionnel (2H/étudiant)  Mémoire  Recherche (Journées d'étude)  Journée 1 : Le numérique au service de l'éducation musicale (niveau avancé)	<b>5</b> 10	<b>5</b> 10	9	7D  26  26  0  45  1  6  18  3  12  5  12  12  5  5  5  12  15	TP 6
UE 41 UE41EC1 UE41EC2 UE 42 UE 42 EC2 UE 42 EC2 UE 42 EC3 UE 42 EC4 UE 42 EC5 UE 42 EC7 UE 43 EC1 UE 43 EC2 UE 43 EC3 UE 43 EC4 UE 44 EC1 UE 44 EC1	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier  Journées professionnelles thématiques  Analyser sa pratique  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Projet de pratique musicale individuelle ou collective  Analyse de pratiques en collège / Brainstorming  Diversité des pratiques d'enseignement : CFMI  Diversité des pratiques d'enseignement : rencontres chorale  Diversité des pratiques d'enseignement : CLIC  Remédiation (optionnel : pour les stagiaires repérés en difficultés)  Mise en situation professionnelle - stage  Méthodologie du mémoire professionnel  Suivi de stage (2H/étudiant)  Accompagnement du mémoire professionnel (2H/étudiant)  Mémoire  Recherche (Journées d'étude)  Journée 1 : Le numérique au service de l'éducation musicale (niveau avancé)  Journée 2 : Actualités pédagogiques	<b>5</b> 10	<b>5</b> 10	9	7D 26 26 0 45 1 6 18 3 12 5 12 12 5 5 5 5	TP 6
UE 41 UE41EC1 UE41EC2 UE 42 UE 42 EC2 UE 42 EC3 UE 42 EC4 UE 42 EC5 UE 42 EC7 UE 43 EC1 UE 43 EC1 UE 43 EC4 UE 44 EC1 UE 44 EC1 UE 44 EC2 UE 44 EC3	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier  Journées professionnelles thématiques  Analyser sa pratique  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Projet de pratique musicale individuelle ou collective  Analyse de pratiques en collège / Brainstorming  Diversité des pratiques d'enseignement : CFMI  Diversité des pratiques d'enseignement : rencontres chorale  Diversité des pratiques d'enseignement : CLIC  Remédiation (optionnel : pour les stagiaires repérés en difficultés)  Mise en situation professionnelle - stage  Méthodologie du mémoire professionnel  Suivi de stage (2H/étudiant)  Accompagnement du mémoire professionnel (2H/étudiant)  Mémoire  Recherche (Journées d'étude)  Journée 1 : Le numérique au service de l'éducation musicale (niveau avancé)  Journée 2 : Actualités pédagogiques  Journée 3 : Soundpainting	<b>5</b> 10	<b>5</b> 10	9	7D  26  26  0  45  1  6  18  3  12  5  12  12  5  5  5  5	TP 6
UE 41 UE41EC1 UE41EC2 UE 42 UE 42 EC2 UE 42 EC3 UE 42 EC4 UE 42 EC5 UE 42 EC7 UE 43 EC1 UE 43 EC1 UE 43 EC4 UE 44 EC1 UE 44 EC1 UE 44 EC2 UE 44 EC3	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier  Journées professionnelles thématiques  Analyser sa pratique  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Projet de pratique musicale individuelle ou collective  Analyse de pratiques en collège / Brainstorming  Diversité des pratiques d'enseignement : CFMI  Diversité des pratiques d'enseignement : rencontres chorale  Diversité des pratiques d'enseignement : CLIC  Remédiation (optionnel : pour les stagiaires repérés en difficultés)  Mise en situation professionnelle - stage  Méthodologie du mémoire professionnel  Suivi de stage (2H/étudiant)  Accompagnement du mémoire professionnel (2H/étudiant)  Mémoire  Recherche (Journées d'étude)  Journée 1 : Le numérique au service de l'éducation musicale (niveau avancé)  Journée 2 : Actualités pédagogiques  Journée 3 : Soundpainting	<b>5</b> 10	<b>5</b> 10	9	7D  26  26  0  45  1  6  18  3  12  5  12  12  5  5  5  5	TP 6
UE 41 UE41EC1 UE41EC2 UE 42 UE 42 EC2 UE 42 EC3 UE 42 EC4 UE 42 EC5 UE 42 EC7 UE 43 EC7 UE 43 EC1 UE 43 EC2 UE 43 EC4 UE 44 EC1 UE 44 EC1 UE 44 EC2 UE 44 EC3	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier Journées professionnelles thématiques Analyser sa pratique  Didactique (Enseigner l'éducation musicale) Projet de pratique musicale individuelle ou collective Analyse de pratiques en collège / Brainstorming Diversité des pratiques d'enseignement : CFMI Diversité des pratiques d'enseignement : rencontres chorale Diversité des pratiques d'enseignement : CLIC Remédiation (optionnel : pour les stagiaires repérés en difficultés)  Mise en situation professionnelle - stage Méthodologie du mémoire professionnel Suivi de stage (2H/étudiant)  Accompagnement du mémoire professionnel (2H/étudiant) Mémoire  Recherche (Journées d'étude)  Journée 1 : Le numérique au service de l'éducation musicale (niveau avancé) Journée 2 : Actualités pédagogiques Journée 3 : Soundpainting Journée 4 : liens pédagogiques primaire-secondaire	5 10	5 10 10	<b>9</b> 9	26 26 0 45 1 6 18 3 12 5 12 12 12 12 12 11 103 118	6 6
UE 41 UE41EC1 UE41EC2 UE 42 UE 42 EC2 UE 42 EC3 UE 42 EC4 UE 42 EC5 UE 42 EC7 UE 43 EC1 UE 43 EC1 UE 43 EC4 UE 44 EC1 UE 44 EC1 UE 44 EC2 UE 44 EC3	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier  Journées professionnelles thématiques  Analyser sa pratique  Didactique (Enseigner l'éducation musicale)  Projet de pratique musicale individuelle ou collective  Analyse de pratiques en collège / Brainstorming  Diversité des pratiques d'enseignement : CFMI  Diversité des pratiques d'enseignement : rencontres chorale  Diversité des pratiques d'enseignement : CLIC  Remédiation (optionnel : pour les stagiaires repérés en difficultés)  Mise en situation professionnelle - stage  Méthodologie du mémoire professionnel  Suivi de stage (2H/étudiant)  Accompagnement du mémoire professionnel (2H/étudiant)  Mémoire  Recherche (Journées d'étude)  Journée 1 : Le numérique au service de l'éducation musicale (niveau avancé)  Journée 2 : Actualités pédagogiques  Journée 3 : Soundpainting  Journée 4 : liens pédagogiques primaire-secondaire	5 10	5 10 10	<b>9</b> 9	26 26 0 45 1 6 18 3 12 5 12 12 5 5 5 5 5 5 103	6 6
UE 41 UE41EC1 UE41EC2 UE 42 UE 42 EC2 UE 42 EC3 UE 42 EC4 UE 42 EC5 UE 42 EC7 UE 43 EC1 UE 43 EC1 UE 43 EC4 UE 44 EC1 UE 44 EC1 UE 44 EC2 UE 44 EC3	Semestre 4  Contexte d'exercice du métier Journées professionnelles thématiques Analyser sa pratique  Didactique (Enseigner l'éducation musicale) Projet de pratique musicale individuelle ou collective Analyse de pratiques en collège / Brainstorming Diversité des pratiques d'enseignement : CFMI Diversité des pratiques d'enseignement : rencontres chorale Diversité des pratiques d'enseignement : CLIC Remédiation (optionnel : pour les stagiaires repérés en difficultés)  Mise en situation professionnelle - stage Méthodologie du mémoire professionnel Suivi de stage (2H/étudiant)  Accompagnement du mémoire professionnel (2H/étudiant) Mémoire  Recherche (Journées d'étude)  Journée 1 : Le numérique au service de l'éducation musicale (niveau avancé) Journée 2 : Actualités pédagogiques Journée 3 : Soundpainting Journée 4 : liens pédagogiques primaire-secondaire	5 10 10	5 10 5	<b>9</b> 9	26 26 0 45 1 6 18 3 12 5 12 12 12 12 12 11 103 118	6 6

## MEEF 2nd degré: PARCOURS PHYSIQUE-CHIMIE

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	,	Volume horaire	
N OL	initiale de l'enseignement	COLI	2010	СМ	TD	TP
	Semestre 1					
JE 11	Contexte d'exercice du métier	2	2	11	8	0
JE11 EC1	Généralités sur le système éducatif			7	2	
JE11 EC2	Processus d'apprentissage et adolescence			4	6	
JE11 EC3	Stage en établissement					
JE 12	Didactique	6	6		43	0
JE12EC1	Epistémologie et démarches scientifiques				23	
JE12EC2	Histoire des sciences pour se former et enseigner				12	
JE12EC3	Initiation à la Recherche				8	
JE 13	Disciplinaire	10	10	12	60	24
	Savoirs fondamentaux en Physique					
UE 14	Langues Vivantes	2	2	0	20	0
UE14EC1	Anglais				14	
UE14EC2	Anglais scientifique				6	
UE 15	Disciplinaire	10	10	12	60	24
	Savoirs Fondamentaux en chimie					
	Semestre 1 Total Heures présentielles Etudiant	:		35	191 274	48
	Semestre 1 Total Heures présentielles Etudiant				274 Volume horaire	48
N°UE	Semestre 1 Total Heures présentielles Etudiant  Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS		274	TP
N°UE			ECTS		274 Volume horaire	
	Intitulé de l'enseignement		ECTS 4		274 Volume horaire	
JE 21	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique	COEF		СМ	Volume horaire	TP
<b>JE 21</b> JE21EC1	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier	COEF		CM 7	Volume horaire TD 13	TP
<b>UE 21</b> UE21EC1 UE21EC2	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique	COEF		CM 7	Volume horaire TD 13	TP
JE 21  JE21EC1  JE21EC2  JE21EC3	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique Ecole inclusive et réussite de tous	COEF		<b>CM 7</b> 4 2	Volume horaire TD 13 6 2	TP
UE 21  JE21EC1  JE21EC2  JE21EC3  JE21EC4	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité	COEF 4	4	<b>CM 7</b> 4 2 1	Volume horaire TD 13 6 2	TP 10
JE21EC1 JE21EC2 JE21EC3 JE21EC4 JE21EC5	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage en établissement  Didactique	COEF		<b>CM 7</b> 4 2	Volume horaire TD 13 6 2	TP 10
JE 21  JE21EC1  JE21EC2  JE21EC3  JE21EC4  JE21EC5	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage en établissement	COEF 4	4	<b>CM 7</b> 4 2 1	Volume horaire TD 13 6 2 5	<b>TP 10</b>
JE 21  JE21EC1  JE21EC2  JE21EC3  JE21EC4  JE21EC5  JE 22	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage en établissement  Didactique	COEF 4	4	<b>CM 7</b> 4 2 1	Volume horaire TD 13 6 2 5	<b>TP 10</b>
JE21EC1 JE21EC2 JE21EC3 JE21EC4 JE21EC5 JE22EC1	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage en établissement  Didactique	<b>COEF</b> 4	<b>4</b>	<b>CM 7</b> 4 2 1	274  Volume horaire  TD  13  6 2 5	10 10 66
JE21EC1 JE21EC2 JE21EC3 JE21EC4 JE21EC5 JE22EC1 JE22Ec1	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques Stage en établissement  Didactique  Activités liées à l'enseignement dans le secondaire	<b>COEF</b> 4  10  7	<b>4</b> 10 7	<b>CM 7</b> 4 2 1	274  Volume horaire  TD  13  6 2 5	10 10 66
UE 21 UE21EC1 UE21EC2 UE21EC3 UE21EC4 UE21EC5 UE 22 UE22Ec1 UE22Ec1	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage en établissement  Didactique  Activités liées à l'enseignement dans le secondaire  Initiation à la Recherche	<b>COEF</b> 4  10  7 3	10 7 3	<b>CM</b> 7  4 2 1	274  Volume horaire  TD  13  6 2 5  44  36 8	TP 10 10 66 66
JE21EC1 JE21EC2 JE21EC3 JE21EC4 JE21EC5 JE22EC1 JE22EC1 JE22EC2 JE22EC2	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques Stage en établissement  Didactique Activités liées à l'enseignement dans le secondaire  Initiation à la Recherche  Disciplinaire	<b>COEF</b> 4  10  7 3	10 7 3	<b>CM</b> 7  4 2 1	274  Volume horaire  TD  13  6 2 5  44  36 8	TP 10 10 66 66
JE 21  JE21EC1  JE21EC2  JE21EC3  JE21EC4  JE21EC5  JE 22  JE22Ec1  JE22Ec2  JE22EC2	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage en établissement  Didactique  Activités liées à l'enseignement dans le secondaire  Initiation à la Recherche  Disciplinaire  Approfondissement en Physique	<b>COEF</b> 4  10  7 3 8	10 7 3 8	<b>CM</b> 7  4 2 1	274  Volume horaire  TD  13  6 2 5  44  36 8 60	10 10 66 66 24
N°UE  UE 21  UE21EC1  UE21EC2  UE21EC3  UE21EC4  UE21EC5  UE 22  UE22Ec1  UE22Ec2  UE22EC2  UE 23	Intitulé de l'enseignement  Semestre 2  Contexte d'exercice du métier  Evaluer : dispositifs, posture et éthique  Ecole inclusive et réussite de tous  Valeurs de la République et laicité  De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques  Stage en établissement  Didactique  Activités liées à l'enseignement dans le secondaire  Initiation à la Recherche  Disciplinaire  Approfondissement en Physique  Disciplinaire	<b>COEF</b> 4  10  7 3 8	10 7 3 8	<b>CM</b> 7  4 2 1	274  Volume horaire  TD  13  6 2 5  44  36 8 60	10 10 66 66 24

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS		Volume horaire	
NOL	intitule de l'eliseignement	COLI	LC13	СМ	TD	TP
	Semestre 3					
UE 31	Contexte d'exercice du métier	5	5	7	21	12
UE31EC1	Accompagnement de la prise de fonction			1	3	
UE31EC2	Analyse de pratiques sur les gestes professionnels				6	12
UE31EC3	Journées professionnelles thématiques			6	12	
UE 32	Didactique	10	10		60	
UE31EC1	Concepts clés de la didactique des sciences physiques et chimiques				15	
UE31EC2	Construction de séquence d'enseignement (de la mise en scène à l'évaluation)				20	
UE31EC3	Les TICE dans l'enseignement des Sciences				25	
UE 33	Stage : Mise en situation professionnelle	10	10			9
	Analyse de pratique professionnelle disciplinaire					9
	Visite en établissement (2h /étudiant ou 3h si hors département)					
UE 34	Recherche	5	5		22	
UE34EC1	Initiation à la Recherche pour le mémoire				6	
UE34EC2	Thématiques interdisciplinaires				16	
	Semestre 3 Total Heures présentielles Etudiant			7	103	21
					131	
N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS		Volume horaire	
NOL	intitule de l'eliseignement	COLI	2013	СМ	TD	TP
	Semestre 4					
UE 41	Contexte d'exercice du métier	5	5	9	26	6
UE41EC1	Journées professionnelles thématiques			9	26	
UE41EC2	Analyser sa pratique				0	6
UE 42	Didactique	5	5		31	
UE42EC1	Dispositifs et projets interdisciplinaires				15	
UE42EC2	Enseigner les Sciences en anglais				16	
UE 43	Stage : Mise en situation professionnelle	12	12			9
	Analyse de pratiques disciplinaires					9
	Visite en établissement (2h /étudiant ou 3h si hors département)					
UE 44	Recherche	8	8		25	
UE44EC1	Culture scientifique				19	
UE44EC2	Mémoire et écrit réflexif				6	
UE44EC3	Accompagnement mémoire et soutenance (4h par étudiant)					
	Semestre 4 Total Heures présentielles Etudiant			9	82	15
	Semestre 4 Total neures presentielles Etudiant				106	
	Total HE Master MEEF P	hysique	Chimie	82	553	208

## Synthèse MCC Maïeutique 2018 – 2019

## Mise en place du SeSa

## Et augmentation du % de CC

## DFGSMa2:

#### Obstétrique :

- passage de 9 à 10 ECTS du fait de la mise en place de la préparation au SeSa en L3.
- Passage du % de CC de 30 à 50%
- Augmentation du temps de composition de 4 à 5h lié à l'augmentation des ECTS

#### <u>Pédiatrie</u>:

- Introduction d'un CC à hauteur de 25%

#### Nutrition:

- En accord avec Mr le Pr Ducluzeau, passage du % de CC de 20 à 30%

## Santé publique/ démarche de recherche :

- Individualisation des 2 UE pour plus de clarté pour les étudiants
- Santé publique : passage du % de CC de 20 à 30%

Diminution du temps de composition à 1h30 au lieu de 2h en  $1^{\text{ère}}$  session Augmentation du temps de composition de  $2^{\text{ème}}$  session à 1h30 au lieu d'une heure

 Démarche de recherche : pondérée de 2 ECTS, annualisée, avec un examen terminal de 30mn et un e-examen en 1<sup>ère</sup> session comme en 2<sup>ème</sup> session.

## Autres systèmes :

- \_passage du % de CC de 20 à 25%

#### Pharmacologie:

- En accord avec Mme le Pr Béjan-Angoulvant, passage du temps de composition terminal de 1<sup>ère</sup> session de 1h à 30mn.
- 2<sup>ème</sup> session : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de 1ère session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concerné.

## UEL:

persistance d'une UEL pondérée de 2 ECTS

## DFGSMa3:

## Pédiatrie :

- Passage de 5 à 4 ECTS (car mise en place SeSa sur UE SSH et Santé publique)

## Gynécologie:

- Passage de 3 à 2 ECTS (car mise en place SeSa sur UE SSH et Santé publique)

## SSH:

- Augmentation 1 ECTS (soit 5 à 6 ECTS) car mise en place préparation au SeSa
- Disparition de la communication en transversal incluse dans la SSH

## AIH:

- Passage de 8 à 7 ECTS sans modification de contenu mais correspond à cette valorisation (64h de cours)

#### <u>Immunologie:</u>

- Annualisation de l'UE
- Introduction d'un CC à hauteur de 20%
- Passage de l'épreuve terminale de 30mn à 1h en regard du nombre d'ECTS

## Santé publique/ démarche de recherche :

- Individualisation des 2 UE pour plus de clarté pour les étudiants
- Santé publique : Augmentation de 1 ECTS lié à la mise en place de la préparation au SeSa Diminution du temps d'examen terminal de 1h à 30mn
- Démarche de recherche : UE pondérée de 1 ECTS en CC uniquement à l'écrit et à l'oral en 1<sup>ère</sup> session, à l'écrit uniquement en 2<sup>ème</sup> session.

## FASMa1:

## Obstétrique:

- Passage de 10 à 9 ECTS car réorganisation des enseignement / DFGSMa
- Augmentation du temps de composition de 2<sup>ème</sup> session à 3h et non plus 2h30

#### Pédiatrie :

- Augmentation d'un ECTS du fait du temps dédié aux nouvelles techniques d'apprentissage ( Simulation)
- Augmentation du temps de composition de 2<sup>ème</sup> session à 2h et non plus 1h30

## Gynécologie:

- Diminution d'un ECTS (4 à 3)
- Mise en œuvre formation SeSa

## SSH:

- Augmentation d'1 ECTS (3 à 4) car mise en œuvre formation SeSa

## Santé publique :

- Augmentation de 2 ECTS car mise en œuvre SeSa
- 2<sup>ème</sup> session : uniquement écrit

## Recherche:

- UE pondérée de 3 ECTS et non plus 2 pour réorganisation lié au SeSa

## Pharmacologie:

- En accord avec Mme le Pr Béjan-Angoulvant, passage de 1 à 2 ECTS
- 2<sup>ème</sup> session : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de 1ère session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concerné.

## <u>UEL :</u>

- Passage de 2 à 1 UEL pondérée de 2 ECTS pour mise en place SeSa
- Suppression de l'UEL « vie affective et sexuelle » introduit dans les UE impactées par le SeSa

## Stages:

- Mise en place d'une semaine de stage discontinu dans les collèges et les lycées de la Région Centre Val de Loire pondéré d'une ECTS
- Diminution d'autant du temps de stage sur les terrains habituels

## FASMa2:

## Pédiatrie :

- Pondérée d'un ECTS supplémentaire dans l'objectif d'une meilleure préparation au CSCT
- Passage du temps d'examen de 2<sup>ème</sup> session de 1h30 à 2h30

## Gynécologie:

- Pondérée d'un ECTS supplémentaire dans l'objectif d'une meilleure préparation au CSCT
- Passage du temps d'examen de 2ème session de 1h30 à 2h

## SSH:

- Pondérée de 3 ECTS supplémentaire pour un apport pré-professionnel complémentaire
- Introduction de formation entre pairs au sein de l'ESf et avec lesUFR de médecine et de pharmacie

## Santé publique :

- Passage de 3 à 1 ECTS car l'essentiel est fait dans les années précédentes.
- Passage du temps d'examen de 2ème session de 1h30 à 30mn

## Recherche:

- Passage de 2 à 1 ECTS car l'essentiel est fait dans les années précédentes.

## Mémoire:

- Annualisation de cette UE en accord avec la maquette pédagogique
- Diminution de 6 à 4 ECTS pour laisser un temps d'écriture en accord avec la maquette pédagogique

## Stages :

Répartition semestrielle différente passant de 6 et 20 sem à 8 et 18 semaines pour un même temps de stage préprofessionnel.

# **MODALITES de CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DFGSMa2 - 06/07/2018**

DFGSMa 2 2018-201	19						1ère session	n			2ème session
<b>UE THÉORIQUES</b>	ECTS	Nb heures enseignement	S3 Sep-Déc	S4 Jany-Ayril	Contrôle continu	coefficient (%)	Durée des épreuves	coefficient (%)	Nature des épreuves	Durée des épreuves	Nature des épreuves
I- UE Spécifiques			Sep Dec	VMIIV IIVIII							
<del>UE 1- Obstétrique</del>	9	<del>72 - 108</del>	9	9	S3-S4	<del>30%</del>	4h	<del>70%</del>	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques	2h30	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques
UE 1- Obstétrique	10	80 - 120	1	.0		50%	5h	50%	Ecrit		Ecrit
UE 2 - Puériculture, Néonatologie, Pédiatrie	4	32 - 48		4	$>\!\!<$	><	2h	>>	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques	1h30	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques
UE 2 - Puériculture, Néonatologie, Pédiatrie	3	24 - 36		3	><	25%	1h30	75%	Ecrit		Ecrit
<del>UE 3 - Gynécologie</del>	2	16 - 24		2	$\geq \leq$	$\geq \leq$	1h	100%	QCM/QCS/QR/QROC/Cas eliniques	1h	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques
UE 3 - Gynécologie					$\geq \leq$	$\geq \leq$			Ecrit		Ecrit
<del>UE 9 - Santé, Société, Humanité</del>	4	32 - 48	4	4	><	><	2h	100%	QR/QROC/Cas cliniques	<del>1h30</del>	QR/QROC/Cas cliniques
UE 9 - Santé, Société, Humanité									Ecrit	2h	Ecrit
II- UE Générales											
1- Mutualisées											
UE 6 - Hormono-reproduction	5	56		5	S4	20%	1h30	80%	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques	1h30	<del>QCM/QCS-</del>
UE 6 - Hormono-reproduction									Ecrit		Ecrit
UE 8 - Nutrition	2	16 - 24		2	S4	<del>20%</del>	30mn	80%	QCM/QCS/QR/QROC/Cas eliniques	30mn	<del>QCM/QCS</del>
UE 8 - Nutrition						30%		70%	Ecrit		Ecrit
-Sémiologie générale	2	16 - 24	2		S3	25%	30 mn	75%	QCM/QCS/QR/QROC/Cas eliniques	30 mn	<del>QCM/QCS-</del>
Sémiologie générale									Ecrit		Ecrit
2- Non mutualisées						ı		,			
UE 10 - Santé Publique	4	32 - 48	•	4	<del>S3</del>	<del>20%</del>	2h	80%	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques	1h	QCM/QCS/QR/QROC/Cas eliniques
UE 10 - Santé Publique					S3-S4	30%	1h30	70%	Ecrit	1h30	Ecrit
Démarche de recherche	2	16 - 24		2	S3-S4		30mn		Ecrit; e-examen	30mn	Ecrit; e-examen
UE 11 - Hématologie	2	16 - 24	2		$\geq \leq$	$\geq \leq$	1h	100%	QCM/QCS/QR/QROC/Cas eliniques	30mn	QCM/QCS/QR/QROC/Cas eliniques
UE 11 - Hématologie					$\geq \leq$	$\gg$			Ecrit		Ecrit
UE 12 - Reins et voies urinaires	1	8 - 12	1		$\geq \leq$	$\gg$	30 mn	100%	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques	30mn	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques
UE 12 - Reins et voies urinaires					$\geq \leq$	$\gg$			Ecrit		Ecrit
UE 13 - Appareil cardio-respiratoire	2	16 - 24	2		><	> <	1h	100%	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques	1h	QCM/QCS/QR/QROC/Cas eliniques
UE 13 - Appareil cardio-respiratoire									Ecrit		Ecrit
UE 14 - Autres systèmes	4	32 - 48	4		S3	20%	2h	80%	QCM/QCS/QR/QROC/Cas eliniques	1h	QCM/QCS/QR/QROC/Cas eliniques
UE 14 - Autres systèmes						25%		75%	Ecrit		Ecrit
-Pharmacologie	2	16 - 24	<u> </u>	2	S3	<del>50%</del>	1h	<del>50%</del>	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques	1h	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques/oral
Pharmacologie			2			50%	30mn	50%	Ecrit	30mn	Ecrit ou Oral*
III- UE d'Ouverture					1		1				
Librement choisie	2	16 - 24		2					Selon UEL choisie		Selon UEL choisie
C2i niveau 2 métier de la santé	2	<del>16 - 24</del>		2					Validation en ligne		Aucune
Total UE Théoriques DFGSMa2	47	376 - 564			1						
UE CLINIQUES			<b>P1</b>	P2	P3						
Evaluations cliniques			1	1					Mise en situation professionnelle		Mise en situation professionnelle
AFGSU		7		S4					Mise en situation professionnelle		Aucune
Soins infirmiers	4	210	6 sem						à valider		à valider
Soins pernataux	9	315		6 0000	2 0000				à validar		à validar
Soins postnataux	9	313		6 sem	3 sem				à valider		à valider
Total UE cliniques DFGSMa2	13	532									
Total enseignement DFGSMa2	60	908 -1096									

<sup>\*</sup> A l'appréciation du responsable d'UE: Selon nombre d'étudiants en 2ème session

DFGSMa 3 2018-2019	)						1ère	session			2ème session	
UE THÉORIQUES	ECTS	Nb heures enseignement	S5 Sep-Déc	S6 Janv-Avril	Contrôle continu	coefficient (%)	Durée des épreuves	coefficient (%)	Nature des épreuves	Durée des épreuves	Nature des épreuves	
I- UE Spécifiques												
UE 1- Obstétrique	8	64 - 96		8 5		30%	4h	70%	% QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques		QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques	
UE 1- Obstétrique									Ecrit		Ecrit	
UE 2 - Puériculture, Néonatologie, Pédiatrie	5	40 - 60		<del>5</del>	S5-S6	30%	2h30	70%	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques	1h30	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques	
UE 2 - Puériculture, Néonatologie, Pédiatrie	4	32 - 48		4					Ecrit		Ecrit	
UE 3 - Gynécologie	3	24 - 36		3	S5-S6	30%	1h30	70%	QCM/QCS/QR/QROC/Cas eliniques	1h	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques	
UE 3 - Gynécologie	2	16 - 24		2			1h		Ecrit		Ecrit	
UE 9 - Santé, Société, Humanité	5	40 - 60		<del>5</del>	S5-S6	30%	2h30	70%	QCM/QCS/QR/QROC/Cas eliniques	1h30	QR/QROC/Cas cliniques	
UE 9 - Santé, Société, Humanité (dont Se Sa)	6			6			3h		Ecrit	2h	Ecrit	
Pharmacologie en transversal sur obstétrique, p	édiatr	rie et gynécolog	gie									
Communication en transversal sur obstétrique,	pédia	trie-										
II- UE Générales												
1- Mutualisées												
UE 4 - De l'agent infectieux à l'hôte	8	64	8		<b>S5</b>	20%	1h30	80%	<del>QCM/QCS</del>	1h30	<del>QCM/QCS</del>	
UE 4 - De l'agent infectieux à l'hôte	7	56 - 84	7						Ecrit et Travaux Pratiques		Ecrit et Travaux Pratiques	
UE 5 - Génétique médicale	2	16-24	2		$\times$	$>\!\!<$	30min	100%	<del>QCM/QCS</del>	30min	QCM/QCS	
UE 5 - Génétique médicale									Ecrit		Ecrit	
2- Non mutualisées												
<del>UE 7 - Immunologie</del>	2	16-24	2		$\times$	$>\!\!<$	<del>30 mn</del>	<del>100%</del>	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques	<del>1h30</del>	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques	
UE 7 - Immunologie				2		20%	1h	80%	Ecrit	1h	Ecrit	
UE 10 - Santé Publique	2	<del>16 - 24</del>		2	<b>S6</b>	50%	1h	50%	QR/QROC/Cas cliniques/exposé écrit et ora	1h	QR/QROC/Cas cliniques/exposé écrit et oral	
UE 10 - Santé Publique (dont Se Sa)	3	24 - 36		3			30mn		Ecrit et Oral		Ecrit et Oral	
Démarche de recherche	1	8 à 12		1		100%			Ecrit et Oral	30 mn	Ecrit	
III- UE d'Ouverture												
Librement choisie	2	16 - 24		2					Selon UEL choisie		Selon UEL choisie	
Total UE Théoriques DFGSMa3	37	296 - 444										
<b>UE CLINIQUES</b>			P1	<b>P2</b>	P3							
Evaluations cliniques				2					Mise en situation professionnelle		Mise en situation professionnelle	
AFGSU 1er niveau		3		<b>S6</b>					Mise en situation professionnelle		Aucune	
Soins prénataux	6	210		6 sem	-				à valider		à valider	
Soins pernataux	11	385		11 sem	ì				à valider		à valider	
Soins postnataux	6	210		6 sem					à valider		à valider	
Total UE cliniques DFGSMa3	23	808								u vanos.		
Total enseignement DFGSMa3	60	1104 - 1252					Page	1		I		

FASMa 1 2018-2019	9						lère sessio	on		2ème session
UE THÉORIQUES	ECTS	Nb heures enseignement	S7 Sep-Déc	S8 Janv-Avril	Contrôle continu	coefficient (%)	Durée des épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves	Nature des épreuves
I- UE Spécifiques										
UE 1- Obstétrique, Maïeutique, démarche clir	10	<del>80 - 120</del>	1	0	<b>S7-S8</b>	100%		QR/QROC/Cas cliniques/exposés et oraux	2h30	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques
UE 1- Obstétrique, Maïeutique, démarche clir	9	72 - 108	9	)				Ecrit	3h	Ecrit
UE 2 - Néonatologie, Pédiatrie	4	<del>32 - 48</del>	4	4	S7-S8	100%		QR/QROC/Cas cliniques/exposés et oraux	<del>1h30</del>	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques
UE 2 - Néonatologie, Pédiatrie	5	40 - 60	A	5				Ecrit	<b>2h</b>	Ecrit
UE 3 - Gynécologie, santé génésique, AMP	4	<del>32 - 48</del>	4	4	<b>S7-S8</b>	100%		QR/QROC/Cas cliniques/exposés et oraux	1h30	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques
UE 3 - Gynécologie, santé génésique, AMP (dont SeSa)	3	24 - 36		3				Ecrit		Ecrit
UE 9 - Sciences humaines et sociales, droit, éc	3	<del>24-36</del>	3	3	<b>S7-S8</b>	100%		QR/QROC/Cas cliniques/exposés et oraux	<del>1h30</del>	QCM/QCS/QR/QROC/Cas eliniques
UE 9 - Sciences humaines et sociales, droit, éc	4	32 - 48	4	4	<b>S7-S8</b>	100%		Ecrit et Oral	<b>2h</b>	Ecrit
<del>UE 10 - Santé Publique</del>	2	<del>16 - 24</del>	2	2	<b>S7-S8</b>	100%		QR/QROC/Cas cliniques/exposés et oraux	30mn	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques/oral
UE 10 - Santé Publique (dont Se Sa)	4	32 - 48	4	4				Ecrit et Oral		Ecrit
<del>Pharmacologie</del>	1	<del>8 - 12</del>	1	ŀ	<b>S7-S8</b>	100%		QR/QROC/Cas cliniques/exposés et oraux	30mn	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques/oral-
Pharmacologie	2	16 - 24		2				Ecrit		Ecrit ou Oral*
UE 15 - Recherche	2	<del>16 - 24</del>	2	2	<del>S8</del>		<del>1h</del>	QR/QROC,exposés et oraux	30mn	QR/QROC,exposés et oraux
UE 15 - Recherche	3	24 - 36		3	<b>S7-S8</b>	100%		Ecrit et Oral	1h	Ecrit et Oral
UE 16 - Mémoire	2	16-24		2	<b>S8</b>		30mn	exposé oral	30mn	exposé oral
UE 16 - Mémoire								Oral		Oral
III- UE d'Ouverture										
Librement choisie	4	<del>32 - 48</del>	4	4				Selon UEL choisie		Selon UEL choisie
Librement choisie	2	16 - 24		2						
UEL Vie Affective et sexuelle	2	<del>16-24</del>	2	2						
Total UE Théoriques FASMa1	34	272 - 408								
<b>UE CLINIQUES</b>			<b>P1</b>	<b>P2</b>	P3					
Evaluations cliniques				2				Mise en situation professionnelle		Mise en situation professionnelle
AFGSU 2ème niveau		7		<b>S8</b>				Mise en situation professionnelle		Aucune
Stage Service Sanitaire (Se Sa)	1	35		1				à valider		à valider
Soins prénataux										
Soins pernataux	<del>26</del>	<del>910</del>	8 sem	8 sem	10 sem			à valider		à valider
Soins postnataux										
Soins prénataux										
Soins pernataux	25	875								
Soins postnataux										
Total UE cliniques FASMa1	26	917								
Total enseignement FASMa1	60	1189 - 1325								

FASMa 2 2018-2019					1	ère sessi	on	2ème session		
UE THÉORIQUES	ECTS	Nb heures enseignement	S9 Sep-Déc	S10 Janv-Juillet	Contrôle continu	coefficient (%)	Durée des épreuves	Nature des épreuves	Durée des épreuves	Nature des épreuves
I- UE Spécifiques										
UE 1- Obstétrique, Maïeutique, démarche clinique DAN médecine fœtale	6	56 - 72		6	<b>S9</b>	100%		QR/QROC/Cas cliniques/exposés et oraux	2h30	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques
UE 1- Obstétrique, Maïeutique, démarche clinique DAN médecine fœtale								Ecrit	3h	Ecrit
UE 2 - Néonatologie, Pédiatrie	4	<del>32 - 48</del>		4	<b>S9</b>	100%		QR/QROC/Cas cliniques/exposés et oraux	1h30	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques
UE 2 - Néonatologie, Pédiatrie	5	40 - 60		5				Ecrit	2h30	Ecrit
UE 3 - Gynécologie, santé génésique, AMP	4	32 - 48		4	<b>S9</b>	100%		QR/QROC/Cas cliniques/exposés et oraux	1h30	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques
UE 3 - Gynécologie, santé génésique, AMP	5	40 - 60		5				Ecrit	2h	Ecrit
UE 9 - Sciences humaines et sociales, droit, économie, management	3	<del>24 - 36</del>		3	<b>S9</b>	100%		QR/QROC/Cas cliniques/exposés et oraux	1h30	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques
UE 9 - Sciences humaines et sociales, droit, économie, management	6	56 - 72		6				Ecrit et Oral	2h30	Ecrit
UE 10 - Santé Publique	3	<del>24 - 36</del>		3	<b>S9</b>	100%		QR/QROC/Cas cliniques/exposés et oraux	1h30	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques
UE 10 - Santé Publique	1	8 à 12		1				Ecrit	30mn	Ecrit
Pharmacologie Pharmacologie	2	16 - 24		2	<b>S9</b>	100%		QR/QROC/Cas cliniques/exposés et oraux	1h	QCM/QCS/QR/QROC/Cas cliniques
Pharmacologie								Ecrit		Ecrit
UE 15 - Recherche	2	16 - 24		2			1h	QR/QROC,exposés et oraux	30mn	QR/QROC,exposés et oraux
UE 15 - Recherche	1	8 - 12		1				Ecrit et Oral		Ecrit
UE 16 - Mémoire	6	<del>48 - 72</del>		6			30mn	remise mémoire et soutenance orale	30mn	remise mémoire et soutenance orale
UE 16 - Mémoire	4	32 - 48		4				Ecrit et Oral		Ecrit et Oral
UEP Librement choisie	4	32 - 48	4					Selon UEL choisie		Selon UEL choisie
Total UE Théoriques FASMa2	34	272 - 408								
UE CLINIQUES et CSCT			P1	<b>P2</b>						
Evaluations cliniques			1	1				Mise en situation professionnelle		Mise en situation professionnelle
Soins prénataux								-		-
Soins pernataux	26	910	<del>6 sem</del>	<del>20 sem</del>				à valider		à valider
Soins postnataux										
Soins prénataux										
Soins pernataux			8 sem	18 sem						
Soins postnataux										
Evaluations cliniques du CSCT				1				Mise en situation professionnelle		Mise en situation professionnelle
Obstétrique, Maïeutique, démarche clinique DAN médecine fœtale							20mn	oral	20mn	oral
Néonatologie, Pédiatrie							20mn		20mn	
Gynécologie, santé génésique, AMP							20mn		20mn	
Total UE cliniques FASMa2	26	910								
Total enseignement FASMa2	60	1182 - 1318								

ANNEXE 4
/Ecole SF

FASMa 2 2017-2018 09/08/2017

## MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ORTHOPHONIE 2018-2019

## 1. Modalités de contrôle des connaissances 1ère année

#### a. Sessions

Deux sessions sont organisées, 1<sup>ère</sup> session à la fin du 1<sup>er</sup> semestre (S1) en décembre et à la fin du 2<sup>ème</sup> semestre (S2) en mai ; 2<sup>ème</sup> session en juin pour les S1 et S2. Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne à une ou plusieurs UE (10/20) sont convoqués à la 2<sup>ème</sup> session pour repasser les épreuves de rattrapage relatives à ces UE.

## b. Validation

Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.

La validation des stages est prononcée, au vu du carnet de stage, complété par le maître de stage et du rapport de stage, par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie ou son représentant.

<u>Le passage en 2<sup>ème</sup> année d'orthophonie est autorisé avec une dette maximale de deux UE. Les UE devront être validées au plus tard en fin de 3<sup>ème</sup> année.</u>

## c. Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- Les stages validés

## d. Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée à Mr le Doyen, dans les 5 jours qui suivent l'affichage des résultats.

Seul l'étudiant concerné a droit à la consultation de ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au sein du secrétariat du CFUO.

## **CONTROLE DES CONNAISSANCES 1A 2018-2019**

1A - SEMESTRE 1	1è	ere sess	sion (décen	nbre)	2	ème ses	ssion (ju	illet)	Dunéa	CCTC
Enseignements théoriques	Coef	Pts	Туре	Epreuve	Coef	Pts	Туре	Epreuve	Durée	ECTS
UE 1.1.1 Introduction aux sciences du langage <sup>1</sup>	1	60	CC (/20) ET (/40)	Ecrit	1	60	ET	E/O	Voir tableau	4
UE 1.2.1 Psychologie générale et psychologique du développement	1	60	CC/(20) ET (/40)	E/O	1	60	ET	E/O	3h	4
UE 1.3.1 Sciences de l'éducation	1	40	CC (/20) ET (/20)	E/O	1	40	ET	E/O	ı	3
UE 2.1 Notion de biologie cellulaire, biologie moléculaire et génétique	1	40	CC (/10) ET (/30)	E/O	1	40	ET	E/O	2h	3
UE 2.2.1 Neurosciences 1	1	40	CC (/10) ET (/30)	Ecrit	1	40	ET	E/O	1h	3
UE 2.3.1 Etude de l'audition	1	40	CC (/10) ET (/30)	E/O	1	40	ET	E/O	1h	3
UE 3.1 Physique générale et acoustique	1	30	ET	E/O	1	30	ET	E/O	2h	3
UE 4.1 Connaissance et historique de la profession	1	20	ET	E/O	1	20	ET	E/O	1h	3
UE 8.4 Langues 1	1	20	CC	E/O	1	20	ET	E/O	_	2
UE 8.7 C2i 1	1	20	CC	E/O	1	20	ET	E/O	_	2

1	
- 1	

		Session	Session 2			
Semestre 1	CC/20	ET /40	Durée ET	ET/60	Durée ET	
Développement et bilinguisme		/20	2h	/20	2h	
Phonétique	/10	/10	1h	/20	1h	
Ecriture et orthographe		/5	30 min	/10	30 min	
Linguistique générale	/10	/5	30 min	/10	30 min	
TOTAL	/	60	4h	/60	4h	

## **CONTROLE DES CONNAISSANCES 1A 2018-2019**

1A - SEMESTRE 2		1 <sup>ère</sup> s	ession (ma	ai)	2	eme ses	sion (ju	illet)	Durée	ГСТС
Enseignements théoriques	Coef	Pts	Туре	Epreuve	Coef	Pts	Туре	Epreuve		ECTS
UE 1.1.2 Connaissances fondamentales en sciences du langage <sup>2</sup>	1	80	CC (/30) ET (/50)	Ecrit	1	80	ET	Ecrit	Voir tableau	4
UE 1.2.2 Psychologie sociale et théories de la communication	1	20	ET	E/O	1	20	ET	E/O	1h	3
UE 1.4 Sensibilisation aux sciences de la société	1	30	CC (/10) ET (/20)	E/O	1	30	ET	E/O	2h	3
UE 2.2.2 Neurosciences 2	1	40	CC (/10) ET (/30)	Ecrit	1	40	ET	E/O	1h	3
UE 2.3.3 Etude de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	1	40	CC (/10) ET (/30)	Ecrit	1	40	ET	E/O	1h	3
UE 2.4 Pédiatrie et troubles du développement	1	40	ET	E/O	1	40	ET	E/O	1h	4
UE 3.2 Imagerie, Explorations et investigations	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E/O	1h	3
UE 8.1 Infectiologie et hygiène	1	20	CC	E/O	1	20	ET	E/O	_	1
UE 8.2 Formation aux gestes et aux soins d'urgence niv. 2	1	A.F.G.S.U		1		A.F.G.S.U		_	1	
UE 9.1 Concepts et savoirs de base en santé publique	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	E/O	1h	2

Formation à la pratique clinique		ECTS	1
UE 6.1 Stage de découverte 1 : Stage en milieu scolaire	Stage et rapport à valider	3	

2

Semestre 2		Session :	Session 2			
Semestre 2	CC /30	ET /50	Durée ET	ET	durée	
Syntaxe	/20	/20	2h	/40	2h	
Phonologie		/10	1h	/10	30 min	
Lexique et morphosyntaxe	/5	/10	1h	/15	45 min	
Sémantique et pragmatique	/5	/10	1h	/15	45 min	
TOTAL	/80		5h	/80	4h	

## 2. Modalités de contrôle des connaissances 2ème année

#### a. Sessions

Deux sessions sont organisées, 1<sup>ère</sup> session à la fin du 1<sup>er</sup> semestre (S3) en décembre et à la fin du 2<sup>ème</sup> semestre (S4) en mai ; 2<sup>ème</sup> session en juillet, pour les S3 et S4. Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne à une ou plusieurs UE (10/20) sont convoqués à la 2<sup>ème</sup> session pour repasser les épreuves de rattrapage relatives à ces UE.

## b. Validation

Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.

La validation des stages est prononcée, au vu du carnet de stage, complété par le maître de stage et du rapport de stage, par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie ou son représentant.

<u>Le passage en 3<sup>ème</sup> année d'orthophonie est autorisé avec une dette maximale de deux UE de 2<sup>ème</sup> année et de 2 UE de 1<sup>ère</sup> année.</u> Les UE **devront être validées au plus tard en fin de 3<sup>ème</sup> année**.

## c. Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- Les stages validés

## d. Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée à Mr le Doyen dans les 5 jours qui suivent l'affichage des résultats.

Seul l'étudiant concerné a droit à la consultation de ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au sein du secrétariat du CFUO.

## **CONTROLE DES CONNAISSANCES 2A 2018-2019**

2A - SEMESTRE 3	1 <sup>ère</sup>	sessi	on (déce	mbre)	2	ème ses	ssion (ju	illet)	Durée	ECTS
Enseignements théoriques	Coef	Pts	Туре	Epreuve	Coef	Pts	Туре	Epreuve	Duree	ECIS
UE 1.1.3 Développement du langage et psycholinguistique <sup>3</sup>	1	60	CC/20 ET/40	Ecrit	1	60	ET	Ecrit	Voir tableau	4
UE 1.2.3 Psychologie cognitive et neuropsychologie	1	60	CC/20 ET/40	Ecrit	1	60	ET	E/O	3h	4
UE 2.6 Psychiatrie	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E/O	1h	3
UE 2.7 Notions de pharmacologie	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	E/O	30 min	2
UE 5.4.1 Données générales concernant l'oralité, les fonctions oro-myo-faciales et leurs troubles	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E/O	2h	4
UE 7.1 Documentation et bibliographie	1	20	СС	Ecrit	1	20	СС	E/O	2h	2
UE 7.2 Statistiques 1	1	30	CC/10 ET/20	Ecrit	1	30	ET	Ecrit	1h30	3
UE 8.5 Langues 2	1	30	CC	E/O	1	30	ET	E/O	_	2
UE 9.2 Intervention et promotion de la santé	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E/O	1h30	3

Formation à la pratique clinique		ECTS
UE 6.2 Stage découverte 2 : personnes âgées, petite enfance, structures d'accueil	Stage et rapport à valider	3

3

Semestre 3 – UE 1.1.3		Session 1	L	Session 2		
Semestre 3 – OE 1.1.3	CC /20	ET /40	Durée ET	ET	durée	
Traitement du langage et Développement pathologique du langage oral	/10	/20	2h	/30	2h	
Développement normal du langage oral	/10	/20	2h	/30	2h	
TOTAL	/6	50	4h	/60	4h	

## **CONTROLE DES CONNAISSANCES 2A 2018-2019**

2A - SEMESTRE 4		1 <sup>ère</sup> s	ession (m	nai)	2	ème ses	ssion (ju	illet)	_	ECTS	
Enseignements théoriques	Coef	Pts	Туре	Epreuve	Coef	Pts	Туре	Epreuve	Durée	ECIS	
UE 1.1.4 Connaissances fondamentales en sciences du langage appliquées à l'orthophonie <sup>4</sup>	1	60	CC/40 ET/20	E/O	1	60	ET	E/O	Voir tableau	4	
UE 1.2.4 Psychologie clinique, psychanalyse et psychopathologie	1	60	CC /20 ET/40	Ecrit	1	60	ET	E/O	4h	4	
UE 1.3.2 Apprentissages et didactique <sup>5</sup>	1	40	CC/20 ET/20	E/O	1	40	ET	E/O	_	3	
UE 2.3.2 Audition : sémiologie et étiologie des pathologies de l'audition néonatales et acquises	1	40	CC/10 ET/30	Ecrit	1	40	ET	E/O	1h	4	
UE 5.1.1 Troubles du langage oral et de la communication	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E/O	3h	4	
UE 5.2.1 Apprentissage et développement du langage écrit, du graphisme et de l'écriture	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E/O	2h	4	
UE 5.3.1 Aspect développemental de la cognition mathématique	1	40	CC	E/O	1	40	ET	Ecrit	1h30	4	

Formation à la pratique clinique	ECTS
UE 6.3 Stage découverte 3 : milieux d'exercice, en libéral et en structures de soins Stage et	rapport à valider 3

4

Semestre 4 – UE 1.1.4		Session 2	Session 2		
Semestre 4 – OE 1.1.4	CC /40	ET /20	durée ET	ET	durée
Développement pathologique du langage écrit		/5	30 min	/5	30 min
Transcription API		/15	2h	/15	30 min
Analyse linguistique clinique	/40			/40	2h
TOTAL	/(	50	2h30	/60	3h

 $<sup>^{5}</sup>$  Le CC est un dossier en lien avec l'UE stages du S4  $\,$ 

## 3. Modalités de contrôle des connaissances 3ème année

#### a. Sessions

Deux sessions sont organisées,  $1^{\text{ère}}$  session à la fin du  $1^{\text{er}}$  semestre (S5) en décembre et à la fin du  $2^{\text{ème}}$  semestre (S6) en mai ;  $2^{\text{ème}}$  session en juillet, pour les S5 et S6. Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne à une ou plusieurs UE (10/20) sont convoqués à la  $2^{\text{ème}}$  session pour repasser les épreuves de rattrapage relatives à ces UE.

## b. Validation

Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.

La validation des stages est prononcée, au vu du carnet de stage, complété par le maître de stage et du rapport de stage, par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie ou son représentant.

Pour passer dans l'année supérieure (2ème cycle, 4ème année), <u>toutes les dettes de 1ère et 2ème année</u> devront être validées au plus tard en fin de 3ème année. **Aucune dette de 3ème année n'est autorisée pour le passage en 4ème année.** En conséquence, les étudiant(s) ayant une/des UE non validées après la 2ème session devront redoubler leur année.

## c. Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- Les stages validés

#### d. Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée à Mr le Doyen dans les 5 jours qui suivent l'affichage des résultats. Seul l'étudiant concerné a droit à la consultation de ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au sein du secrétariat du CFUO.

## **CONTROLE DES CONNAISSANCES 3A 2018-2019**

3A - SEMESTRE 5	1 <sup>ère</sup> s	essio	n (décen	nbre)	2'	<sup>ème</sup> ses	ssion (ju	illet)	Durée	ECTS
Enseignements théoriques	Coef	Pts	Туре	Epreuve	Coef	Pts	Туре	Epreuve	Duree	
UE 2.3.4 Etude de la phonation, de la déglutition et de l'articulation	1	40	CC/10 ET/30	Ecrit	1	40	ET	E/O	1h	4
UE 2.5 Gériatrie	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	E/O	1h	3
UE 4.2 Bilan et évaluation	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E/O	2h	4
UE 5.1.2 LO et communication (bilan)	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E/O	3h	3
UE 5.2.2 LE, écriture et graphisme (Sémio, patho)	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E/O	2h	3
UE 5.3.2 Cognition math (sémio, patho)	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	Ecrit	1h30	4
UE 5.4.2 Oralité (bilan)	1	40	CC/10 ET/30	Ecrit	1	40	ET	E/O	1h30	3

Formation à la pratique clinique		ECTS	
UE 6.4 Stage d'observation auprès d'orthophonistes	Stage et rapport à valider	6	

## **CONTROLE DES CONNAISSANCES 3A 2018-2019**

3A - SEMESTRE 6		1 <sup>ère</sup> se	ssion (m	ai)	2	<sup>ème</sup> se	ssion (ju	uillet)	Durée	ECTS
Enseignements théoriques	Coef	Pts	Туре	Epreuve	Coef	Pts	Туре	Epreuve	l I	ECIS
UE 4.3 Démarche clinique et intervention	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E/O	2h	3
UE 5.4.3 Oralité (intervention)	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E/O	2h	3
UE 5.5.1 Audition (bilan)	1	40	CC/10 ET/30	Ecrit	1	40	ET	E/O	2h	4
UE 5.6.1 Phonation, déglutition, articulation (bilan) <sup>6</sup>	1	50	CC/20 ET/30	Ecrit	1	50	ET	E/O	1h30	3
UE 5.7.1 Aphasiologie (bilan)	1	60	CC/20 ET/40	Ecrit	1	60	ET	E/O	1h30	4
UE 5.8.1 Handicaps 1	1	30	CC/10 ET/20	Ecrit	1	30	ET	E/O	2h30	2
UE 7.4 Méthodologie d'analyse d'article	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E/O	2h	3
UE 8.6 Langues 3	1	30	CC	E/O	1	30	CC	E/O	_	2

Formation à la pratique clinique		ECTS
UE 6.5 Stage clinique 1	Stage et rapport à valider	6

Samastra C. UE F C 1	Session 1							
Semestre 6 – UE 5.6.1	CC /20	ET /30	durée ET					
Analyse vocale acoustique	/10							
Analyse geste vocal, Compte-rendu	/10							
Bilan fluence		/10	30 min					
Bilan cancérologie		/10	30 min					
Bilan vocal		/10	30 min					
TOTAL	/5	50	1h30					

## 4. Modalités de contrôle des connaissances 4ème année

#### a. Sessions

Deux sessions sont organisées, 1<sup>ère</sup> session à la fin du 1<sup>er</sup> semestre (S7) en décembre et à la fin du 2<sup>ème</sup> semestre (S8) en mai ; 2<sup>ème</sup> session en juillet, pour les S7 et S8. Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne à une ou plusieurs UE (10/20) sont convoqués à la 2<sup>ème</sup> session pour repasser les épreuves de rattrapage relatives à ces UE.

#### b. Validation

Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.

La validation des stages est prononcée, au vu du carnet de stage, complété par le maître de stage et du rapport de stage, par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie ou son représentant.

Aucune dette de 4ème année n'est autorisée pour le passage en 5ème année.

#### c. Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- Les stages validés

## Décret no 2013-798 du 30 août 2013, article 14 :

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de trois inscriptions au cours du deuxième cycle des études en orthophonie. Une de ces deux années ne peut faire l'objet de plus de deux inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie.

## d. Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée à Mr le Doyen dans les 5 jours qui suivent l'affichage des résultats.

Seul l'étudiant concerné a droit à la consultation de ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au sein du secrétariat du CFUO.

## **CONTROLE DES CONNAISSANCES 4A 2018-2019**

4A - SEMESTRE 7		1 <sup>ère</sup> session (décembre)				2 <sup>ème</sup> session (juillet)				FCTC
Enseignements théoriques	Coef	Pts	Туре	Epreuve	Coef	Pts	Туре	Epreuve	Durée	ECTS
UE 5.1.3 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication	1	40	CC 10 ET/30	Ecrit	1	30	ET	E/O	1h30	3
UE 5.1.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage oral et de la communication nécessitant le recours à des aides spécifiques	1	20	ET	Ecrit	1	20	ET	E/O	30 min	3
UE 5.2.3 Bilan et évaluation du langage écrit, de l'écriture et du graphisme	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E/O	3h	3
UE 5.3.3 Bilan et évaluation de la cognition mathématique	1	20	CC	Ecrit	1	20	ET	Ecrit	2h	3
UE 5.7.2 Intervention orthophonique en aphasiologie	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E/O	1h00	3
UE 5.7.7 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans les troubles développementaux	1	40	ET	E/O	1	40	ET	E/O	2h	4
UE 5.8.2 Handicap 2 : Intervention spécifiques en orthophonie dans le cadre du handicap	1	30	ET	E/O	1	20	ET	E/O	3h	2
UE 7.5 Méthodologie du mémoire	1	20	CC	E/O	1	20	ET	E/O		3
UE 12.1 Optionnelle obligatoire	1	20	ET/CC	E/O	1	20	ET	E/O	_	3

Formation à la pratique clinique		ECTS	
UE 6.6 Stage clinique 2	Stage et rapport à valider	3	

## **CONTROLE DES CONNAISSANCES 4A 2018-2019**

4A - SEMESTRE 8		1 <sup>èr</sup>	e session (mai)		2	ème ses	Durée	ECTS		
Enseignements théoriques	Coef	Pts	Туре	Epreuve	Coef	Pts	Туре	Epreuve	Duree	ECIS
UE 5.2.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles du langage écrit, de l'écriture et du graphisme	1	40	CC/10 (écrit) CC/10 (oral) ET/20	E/O	1	40	ET	E/O	2h	3
UE 5.5.2 Intervention orthophonique auprès de l'enfant sourd	1	40	ET	E/O	1	40	ET	E/O	1h	3
UE 5.6.2 Intervention orthophonique dans le cadre des pathologies de la phonation, de la déglutition et de l'articulation <sup>7</sup>	1	40	CC/20 ET/20	E/O	1	40	ET	E/O	1h30	2
UE 5.7.3 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre des pathologiques neurodégénératives	1	40	CC/10 ET/30	E/O	1	40	ET	E/O	3h	3
UE 5.7.5 Bilan et évaluation des troubles cognitivo-linguistiques acquis	1	40	CC/15 ET/25	E/O	1	40	ET	E/O	2h	2
UE 7.5 Méthodologie du mémoire	1	30	СС	E/O	1	30	ET	E/O	_	3
UE 8.8 C2i Niveau 2 métier de la santé	1	20	СС	E/O	1	20	ET	E/O	_	2
UE 12.2 Optionnelle obligatoire	1	20	ET/CC	E/O	1	20	ET	E/O	_	3

Formation à la pratique clinique		ECTS
UE 6.7 Stage clinique 3	Stage et rapport à valider	6
UE 6 .9 Stage de sensibilisation à la recherche	Rapport à valider	3

		Session 1							
Semestre 8		CC /20	ET /20	durée ET					
Intervention Voix		/10							
Intervention Voix		/10							
Intervention Fluence			/10	45 min					
Intervention Cancérologie			/10	45 min					
	TOTAL	/40		1h30					

## 5. Modalités de contrôle des connaissances 5ème année

#### a. Sessions

Deux sessions sont organisées, 1<sup>ère</sup> session à la fin du 1<sup>er</sup> semestre (S9) en novembre, et pendant les 3 séminaires du S10; 2<sup>ème</sup> session en juin, pour les S9 et S10.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne à une ou plusieurs UE (10/20) sont convoqués à la  $2^{\text{ème}}$  session pour repasser les épreuves de rattrapage relatives à ces UE.

## b. Validation du grade master et certification

**Selon le Décret no 2013-798 du 30 août 2013 (article 28),** Le certificat de capacité d'orthophoniste est délivré aux étudiants ayant :

- validé l'ensemble des enseignements et des stages correspondant aux deux cycles de formation; Les différentes UE doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.
- obtenu le certificat de compétences cliniques (organisé au cours du S10) ; et
- soutenu leur mémoire<sup>8</sup> avec succès (note supérieure ou égale à 10/20)

La délivrance du certificat de capacité d'orthophoniste est accompagnée de l'annexe descriptive dite « supplément au diplôme ».

Les candidat(e)s ne peuvent être autorisé(e)s à présenter plus de deux fois le mémoire.

#### c. Redoublement

En cas de redoublement, le bénéfice reste acquis pour :

- Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20
- Les stages validés

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de trois inscriptions au cours du deuxième cycle des études en orthophonie. Une de ces deux années ne peut faire l'objet de plus de deux inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le directeur de la composante assurant la formation en orthophonie.

## d. Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée à Mr le Doyen dans les 5 jours qui suivent l'affichage des résultats.

Seul l'étudiant concerné a droit à la consultation de ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au sein du secrétariat du CFUO.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Voir le Guide du mémoire.

## **CONTROLE DES CONNAISSANCES 5A 2018-2019**

5A - SEMESTRE 9	1 <sup>ère</sup>	sessi	on (nove	mbre)	2 <sup>ème</sup> session (juin)				Durée	F.C.T.C
Enseignements théoriques	Coef	Pts	Туре	Epreuve	Coef	Pts	Туре	Epreuve	Duree	ECTS
UE 5.3.4 Intervention orthophonique dans le cadre des troubles de la cognition mathématique	1	20	СС	E/O	1	20	ET	0	_	2
UE 5.5.3 Intervention orthophonique auprès des personnes présentant des surdités acquises	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E/O	2h	2
UE 5.6.3 Bilan, évaluation et intervention orthophonique dans le cadre du bégaiement	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E/O	2h	2
UE 5.7.4 Bilan, évaluation et intervention dans le cadre des syndromes démentiels	1	40	CC/15 ET/25	Ecrit	1	40	ET	E/O	2h	2
UE 5.7.6 Intervention orthophonique dans les troubles cognitivo-linguistique acquis	1	40	CC/15 ET/25	Ecrit	1	40	ET	E/O	2h	2
UE 5.7.8 Evaluation, bilan et intervention dans le cadre des dysarthries neurologiques	1	30	ET	Ecrit	1	30	ET	E/O	2h	2
UE 7.3 Statistiques 2	1	40	ET	Ecrit	1	40	ET	E/O	3h	2
UE 7.5 Méthodologie du mémoire	1		présen	tiel	1 présentiel			itiel	-	5
9.3 Ethique et Déontologie	1	40	ET	E/O	1	40	ET	E/O	2h30	3
UE 12.3 Optionnelle	1	20	ET/CC	E/O	1	20	ET	E/O	_	3
UE 4.4 Éducation Thérapeutique du Patient	1	20	ET	E	1	20	ET	E	_	2
8.3 Communication avec le patient, l'entourage et les autres professionnels	1		présen	tiel	1	20	ET	E/O	_	1

Formation à la pratique clinique		ECTS	
UE 6.8 Stage clinique 4	Stage et rapport à valider	2	

### **CONTROLE DES CONNAISSANCES 5A 2018-2019**

5A - SEMESTRE 10	Sémii		L <sup>ère</sup> sessio en févrio	on er/mars/avril	2	ECTS			
Enseignements théoriques	Coef	Pts	Туре	Epreuve	Coef	Pts	Туре	Epreuve	
UE 4.5 Relation Thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique	1		prése	entiel	1	20	ET	E	2
UE 10.1 Evaluation des Pratiques Professionnelles	1		prése	entiel	1	20	ET	E	1
UE 11.1 à 11.4 Séminaires professionnels	1		prése	entiel	1	20	ET	E	2
UE 12.4 Optionnelle	1	20	ET/CC	E/O	1	20	ET	E/O	3

Formation à la pratique clinique			ECTS
UE 6.8 Stage clinique 4	Stage et rapp	ort à valider	11
Certificat de compétences cliniques	Oral (à l'issue du stage clinique) note /20	Oral (fin juin) note /20	NA

### Mémoire de fin d'études

			ECTS
7.5 méthodologie du mémoire	Ecrit (manuscrit) + Oral	Ecrit (manuscrit) + Oral (soutenance) fin	11
	(soutenance) juillet – note /20	août – note /20	11

### Modifications des MCC de Médecine. Votées en conseil d'UFR le 3 septembre 2018

### PACES:

- Modification des coefficients en Pharmacie pour un meilleur rapprochement avec la formation.
- Répartition des volumes horaires entre semestres ou matières en raison de départ en retraite
- Date de disponibilité des étudiants jusqu'à la proclamation des résultats en cas d'annulation ou de report d'une ou des épreuves.

### **DFASM1**:

- 3 périodes d'examens (décembre, mars et juin) pour être en adéquation avec le rythme des stages temps pleins et hors périphérie (Châteauroux, Dreux, etc...) et plus équitable pour les étudiants
- Cancérologie : enseignement passé en DFASM2 pour rééquilibrage des enseignements sur le 2ème cycle
- Bon usage du médicament passé en DFASM2 pour rééquilibrage des enseignements sur le 2ème cycle

### **DFASM2**:

- 3 périodes d'examens (décembre, mars et juin) pour être en adéquation avec le rythme des stages temps pleins et hors périphérie (Châteauroux, Dreux, etc...) et plus équitable pour les étudiants
- Cancérologie : enseignement passé en DFASM2 pour rééquilibrage des enseignements sur le 2ème cycle
- Bon usage du médicament passé en DFASM2 pour rééquilibrage des enseignements sur le 2ème cycle

### CONTROLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES ET REGLEMENT DE LA PREMIERE ANNEE COMMUNE AUX ETUDES DE SANTE

#### LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU la loi n° 68-978 du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, ensemble la loi n° 71-557 du 12 juillet 1971 aménageant certaines de ses dispositions, notamment son article 45 ;
- VU la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 de l'Enseignement supérieur ;
- VU l'arrêté du 18 mars 1992 modifié relatif à l'organisation du premier cycle et de la première année du deuxième cycle des études médicales ;
- VU l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune aux études de santé ;
- Vu l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en Sciences Médicales ;
- Vu l'arrêté du 08 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'état de docteur en Sciences Pharmaceutiques ;
- VU l'arrêté du 15 juin 1999 relatif à l'admission dans l'institut de formation en masso-kinésithérapie d'Orléans :
- VU l'arrêté du 30 octobre 2014 modifiant l'arrêté du 20 février 2014, relatif à l'expérimentation de nouvelles modalités d'admission dans les études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et maïeutiques
- VU les propositions des Conseils d'UFR de Médecine et de Pharmacie ;
- VU le Conseil d'administration de l'Université et la Commission Formations Vie Universitaire ;

#### ARRETE

### Première Année Commune aux Etudes de Santé - PACES

### TITRE 1er - Dispositions générales

### Article 1: Préinscription

Tous les candidats de l'académie d'Orléans-Tours doivent effectuer une préinscription sur le site « Parcoursup ».

### Article 2: Inscriptions

#### Inscription administrative en PACES:

La première année des études de santé est commune aux quatre filières: médicale, odontologique, pharmaceutique et de sage-femme. Une convention spécifique permet l'entrée à l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie d'Orléans par le biais de la filière médecine. Des conventions spécifiques permettent également l'entrée à l'Institut Régional de Formation de Techniciens de Laboratoire Médical de Tours, à l'Institut de Formation en Ergothérapie de Tours, et à l'Institut de Formation en Psychomotricité d'Orléans par le biais du classement neutre final.

Pour être admis à s'inscrire en première Année Commune des Etudes de santé, les candidats doivent justifier :

- soit du baccalauréat :
- soit du diplôme d'accès aux études universitaires ;
- soit d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou équivalence du baccalauréat en application de la réglementation nationale ;
- soit d'une qualification ou d'une expérience jugée suffisante, conformément aux dispositions de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Les demandes d'annulation d'inscription en première année commune des études de santé doivent être formulées par écrit et parvenir au service de la scolarité de la Faculté de Médecine au plus tard le 31 octobre de l'année universitaire (cachet de la poste faisant foi).

#### Réorientation à l'issue du semestre 1

A l'issue des épreuves du semestre 1, les étudiants les moins bien classés dans le classement neutre (sans application de coefficient) ne seront pas autorisés à poursuivre en S2. Le nombre de ces réorientations est fixé à 10% du nombre d'inscrits au 31 octobre de l'année (date limite de prise en compte des demandes d'annulation d'inscription à la PACES).

### Inscription pédagogique aux concours :

A l'issue du 1<sup>er</sup> semestre et après publication des résultats de la 1<sup>ère</sup> série d'épreuves, les étudiants choisissent, l'unité ou les unités d'enseignement spécifique(s) (UE) correspondant à la ou aux filières de leur choix. Ils ont la possibilité de concourir en vue d'une ou plusieurs filières.

Les inscriptions aux filières choisies sont obligatoires pour concourir. Les dates seront communiquées par le Service de la Scolarité.

Les listes des inscrits aux différents concours seront affichées et mises en ligne sur le site de la Faculté de Médecine à l'issue de la période d'inscription. Les étudiants devront alors vérifier leur(s) inscription(s) et avertir le service de la scolarité en cas d'erreur matérielle. A l'issue de cette procédure, les listes des inscrits aux différentes filières seront définitives et affichées.

#### Article 3 : Le nombre de places offertes

A l'issue des épreuves du deuxième semestre, un classement par filière, soit 4 classements sont établis en prenant en compte les résultats coefficientés obtenus à l'ensemble des unités d'enseignement communes et à l'unité d'enseignement spécifique. Un classement supplémentaire neutre (avec uniquement les UE du tronc commun et sans coefficient) permet la gestion des redoublements (voir art. 5).

Pour être admis à poursuivre des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme audelà de la première année des études de santé, les candidats doivent figurer en rang utile sur la liste de classement correspondant à la filière choisie.

L'admission des candidats en première année d'études de l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie d'Orléans est subordonnée au classement en rang utile sur la liste de classement médecine.

Le nombre de places offertes en médecine, en pharmacie, en odontologie, pour l'école de sage-femme est fixé chaque année par arrêté ministériel, dont un pourcentage peut être réservé en fonction des délibérations du jury aux étudiants émanant de l'expérimentation PACES.

#### Article 4 : Choix des filières

En juin, à l'issue de la délibération finale et de la publication des classements provisoires des différentes filières, les étudiants ayant un résultat « admis avant choix » ou « liste complémentaire » sur un ou plusieurs concours seront invités à prioriser leurs choix sur le serveur internet dédié à cette procédure.

A la fermeture du serveur, un traitement informatisé qui prendra en compte les choix exprimés et les classements procèdera à l'affectation des étudiants dans les différentes filières.

La procédure, le calendrier et les modalités de priorisation des choix de filières seront précisés aux étudiants au plus tard un mois avant l'ouverture du service internet dédié.

### Article 5 : Réinscription en PACES

Nul ne peut être autorisé à prendre plus de deux inscriptions en première année commune aux études de santé, sauf dérogation accordée par le Président de l'Université sur proposition du ou des Doyens des Facultés de Médecine et de Pharmacie. Ces dérogations ne peuvent excéder, chaque année, 8 % du nombre de places attribuées réglementairement à l'établissement, en vue de l'admission en 2ème année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et de sage-femme.

Les candidats réorientés à <u>l'issue du 1<sup>er</sup> semestre</u> (voir ci-dessus article 2) seront autorisés à se réinscrire ultérieurement en PACES sous réserve d'avoir validé 90 crédits ECTS dans une autre formation conduisant au grade de licence.

Les candidats primants classés dans le classement neutre <u>à l'issue du 2ème semestre</u> au-delà d'un rang égal à 2,5 fois le nombre de places attribuées à l'établissement pour l'ensemble des quatre filières (Médecine, Pharmacie, Odontologie et Sage-femme) devront se réorienter vers d'autres filières de formation. Ces étudiants réorientés sont autorisés à se réinscrire ultérieurement en première année commune aux études de santé, sous réserve d'avoir validé 60 crédits ECTS dans une autre formation conduisant au grade de licence.

### TITRE 2 : Organisation des enseignements de la première année commune aux études de santé

### Article 6 : L'enseignement (Cf annexe 1)

La formation dispensée au cours des deux semestres comporte des unités d'enseignements communes aux quatre filières de Médecine, d'Odontologie, de Pharmacie et de Sage-femme. S'y ajoutent :

- durant le premier semestre, une information sur les différents métiers correspondant à ces filières et une sensibilisation à la recherche biomédicale :
- durant le second semestre, une unité d'enseignement spécifique à la Pharmacie et une unité d'enseignement spécifique mutualisée pour la Médecine, l'Odontologie et les Sage-femme.

### TITRE 3 : Modalités des épreuves de classement

### Article 7 : Les épreuves de classement (Cf annexe 1)

Les épreuves sont toutes anonymes. Elles se déroulent en deux séries d'épreuves partielles, une à la fin du premier semestre et l'autre à la fin du second semestre de l'année universitaire.

Les épreuves des UE 1 à 6 et l'UE spécifique sont constituées de QCM/QCS (Questionnaire à Choix Multiple/Questionnaire à Choix Simple).

L'épreuve de l'UE 7 est constituée de QR (Questions Rédactionnelles) et éventuellement de QCM pour Santé, Société, Humanité et de QCM/QCS pour l'Anglais.

### Article 8 : Le jury

Les membres et le Président du jury sont désignés par le M. le Président de l'Université sur proposition des Doyens de Médecine et de Pharmacie. Le jury est composé des responsables de chaque unité d'enseignement et de tout enseignant des Facultés de Médecine et Pharmacie dont la présence s'avèrerait nécessaire. Le Président du jury est choisi parmi les enseignants faisant partie du jury.

Le jury se réunit, en séance ordinaire, avant chaque série d'épreuves partielles pour arrêter les sujets des épreuves et pour délibérer sur les résultats. La présence des membres du jury est obligatoire sauf cas de force majeure.

### Article 9 : Les sujets

Les sujets des épreuves sont arrêtés par le jury sur proposition des responsables d'enseignement.

Les épreuves organisées à l'issue du premier semestre portent sur les programmes des UE du tronc commun dispensés au cours de celui-ci.

Les épreuves organisées à la fin du deuxième semestre, portent sur les programmes des UE du tronc commun et des UE spécifiques dispensés au cours de celui-ci.

### Article 10 : Le déroulement des épreuves

Chaque candidat reçoit individuellement une convocation par courriel (adresse électronique délivrée à chaque étudiant par l'Université François-Rabelais lors de l'inscription administrative) lui précisant l'heure, la durée et le lieu des épreuves.

La convocation aux épreuves est simultanément affichée dans le hall de la Faculté de Médecine.

Les candidats doivent s'y présenter et répondre à l'appel de leur nom. Ils doivent présenter impérativement leur carte d'étudiant (à défaut ils devront justifier de leur identité par tout autre moyen).

Tout candidat en retard pour quelque motif que ce soit, ne peut être admis à composer après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

Les candidats ne doivent ni disposer, ni consulter de documents sous quelque forme que ce soit pendant les épreuves. Ils ne doivent pas communiquer entre eux

Les calculatrices ne sont pas autorisées et leur utilisation sera considérée comme TENTATIVE DE FRAUDE. La présence du téléphone portable est interdite pendant les épreuves du concours.

Tout étudiant porteur de documents en cours d'épreuve (même s'il ne les consulte pas) ou surpris en flagrant délit de communication est passible de sanctions disciplinaires.

Lorsque le jury soupçonne une fraude, il en informe le Président de l'Université en vue d'une saisine de la section disciplinaire de l'Université François Rabelais de Tours. La section disciplinaire peut également être saisie après l'admission.

En cas de désordre causé par un candidat, le Président du jury ou son représentant nommément désigné prendra toutes dispositions pour exclure ce candidat.

Les candidats ont la possibilité de formuler par écrit dans les 48 heures suivant l'épreuve au président du jury, toute remarque ou observation concernant les sujets et le déroulement de l'épreuve. Les informations sont communiquées au jury.

Les candidats doivent rester disponibles jusqu'à la date de proclamation des résultats en cas de report ou d'annulation d'une ou des épreuves.

### Article 11 : Les listes de classement

Une (ou plusieurs) absence(s) ne disqualifie(nt) pas l'étudiant des concours présentés, mais le classement portera sur la totalité des coefficients de la PACES comme pour tous les étudiants.

Le jury établit 4 listes de classement des candidats par ordre de mérite correspondant aux 4 filières et concours (Médecine-kiné, Pharmacie, Odontologie et Sage-femme).

Peuvent être admis en surnombre dans la limite de 8 % du numerus clausus, les étudiants étrangers ressortissants d'Etats n'appartenant pas à l'Union Européenne, ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Principauté d'Andorre ou de la Confédération Suisse, sous réserve que ceux-ci aient obtenu un nombre de points au moins égal à celui obtenu par le dernier candidat admis sur la liste principale. Le nombre de places en surnombre est calculé de manière indépendante sur le contingent ouvert en médecine, en pharmacie, en odontologie et en école de sages-femmes.

En aucun cas, les candidats non classés en rang utile ne peuvent, au vu de leur classement, conserver d'une année sur l'autre, le bénéfice des résultats obtenus aux épreuves de classement des années précédentes.

Pour chaque concours, les ex-aequo sont départagés par les notes obtenues à l'UE spécifique du concours.

Les listes de classement deviennent définitives deux mois après la date d'affichage.

#### Article 12 : L'affectation définitive dans une filière

Selon les niveaux des listes complémentaires arrêtées par le jury pour chacune des filières : dans les 4 classements, chaque étudiant peut être pour chacun des concours auxquels il s'est inscrit en début du 2ème semestre, soit « admis avant choix », soit « liste complémentaire », soit « ajourné » pour les primants, soit exclu pour les redoublants.

Tous les étudiants ayant un résultat soit « admis avant choix », soit « liste complémentaire » doivent prioriser leur choix de filières sur un module dédié dans l'ENT sur son dossier étudiant.

L'affectation définitive se fait par l'intermédiaire de ce module à l'issue de la période de priorisation par les étudiants.

Des informations précises sur cette procédure seront communiquées aux étudiants inscrits dans au moins une filière au plus tard un mois avant la période de recueil des choix.

#### Article 13: La consultation des copies

Du fait de la brièveté entre la publication des résultats et la réorientation ou le choix des concours, les étudiants qui souhaitent consulter leurs copies d'examens ont un délai de cinq jours, à compter de la date d'affichage des classements des concours, pour en faire la demande par lettre adressée au Président du Jury.

#### Article 14 : Les voies de recours

Les contestations concernant les examens doivent faire l'objet d'un recours auprès du Président de l'Université sous couvert du Doyen de la Faculté de Médecine, en préalable à tout recours devant le tribunal administratif, compétent en matière de contentieux des examens.

Le délai de recours devant le tribunal administratif est de deux mois à partir de la publication des résultats.

### PREMIERE ANNEE COMMUNE AUX ETUDES DE SANTE (PACES) 2018-2019 UNITES D'ENSEIGNEMENT - EPREUVES

					Nbre	d'heures				Méd.	Odonto.	Maïeut.	Pharm.	Nature de	Durée
Sem.	UE	ECTS	Intitulé	СМ	ED	E-Learning	Total	- Observations	н см		Coeff	cients		l'épreuve	Epreuves
			Atomos Diamelándos Cánomo Diaánoraátado	34	3		37	Chimie	34						
	UE1	10	Atomes - Biomolécules - Génome - Bioénergétique - Métabolisme	40	3		43	Biochimie	19 21	2,5	2,5	2	3	Е	1h30
								Biologie cellulaire	42						
S1	UE2	10	La cellule et les tissus	80			80	Histologie	20	2,5	2,5	3	2	Е	1h30
							***************************************	Biologie reproduction	18			•••••	***************************************		
	UE3 (1)	O	Organisation des appareils et systèmes (1) : Aspects fonctionnels et méthodes d'études	25	3		30			1	1	1	1	Е	0h45
	UE4		Évaluation des méthodes d'analyses appliquées aux sciences de la vie et de la santé	28	4,5		32,5			1	1	1	1,5	Е	0h45
			Info Métiers et sensibilisation à la recherche biomédicale	2			2								
Tota	ux S1	30		209	13,5		224,5			7	7	7	7,5		4h45
	UE3 (2)		Organisation des appareils et systèmes (1) : Aspects fonctionnels et méthodes d'études	47	6		50			1,5	1,5	1	1	Е	1h
S2	UE5	4	Organisation des appareils et systèmes (2) : Aspects morphologiques et fonctionnels	32			32			1	1	1	1	Е	0h45
	UE6	4	Initiation à la connaissance du médicament	29	3		32			1	1	1	2,5	Е	0h45
	UE7	8	Santé, Société, Humanité	64		8	72	Santé, Société, Humanité	62	2,5	2,5	3	1	Е	3h00
		•				_		Anglais	10*	1	1	1	1	E	0h30
	ux S2 E spécif	20		172	9	8	186			7	7	7	6,5		5h45
								Botanique : le règne végétal, source de médicament	20						
			Pharmacie	50			50	Pharmacie galénique : Médicaments : législation et formes galéniques	14				4	E	1h30
S2	UE 8	10						Chimie : chimie physique et minérale	16						
32	OLO	10						Anat Pelvis	15	1	0,5	1,5			
			Médecine, Odontologie, Maïeutique	50			50	Anat Crâne/Face/Rachis Génétique	15	0,75	1,5 0,5	0,25 0,5		Е	1h30
			iviedecine, Odoniologie, ivialedilque	30			30	Histologie/Embryologie	14	0,75	1	1		_	11130
								Physiologie	6	0,5	0,5	0,75			
	ux S2 pécif.	10		100	0		100			4	4	4	4		
Tota	ux S2	30		272	9	8	286	[		11	11	11	10,5		
Totaux	Année	60		481	22,5	8	510,5	Ī		18	18	18	18		

<sup>\*</sup> dont 8 h de e-learning

### CONTROLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES DU DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MEDICALES 2018-2019

#### LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- Vu le code de la santé publique ;
- Vu le code de l'éducation, notamment le livre VI;
- Vu le décret n° 84 -932 du 17 octobre 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur :
- Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune aux études de santé ;
- Vu l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue de diplôme de formation générale en sciences médicales ;
- Vu l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier cycle et du deuxième cycle des études médicales ;
- Vu les délibérations du Conseil d'U.F.R. dans sa séance du 3 septembre 2018 ;
- Vu la décision du Conseil d'administration de l'Université François-Rabelais ;

### ARRETE

## Première année du Diplôme de Formation Approfondi en Sciences Médicales DFASM1 – MM1

### TITRE 1er - Dispositions générales

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales sanctionne le deuxième cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

Au cours du deuxième cycle, les étudiants effectuent 12 périodes de stages (validant 24 ECTS) et doivent effectuer au moins 25 gardes réparties sur les 3 années universitaires DFASM1, DFASM2 et DFASM3 (validant 4 ECTS).

En DFASM1 les étudiants effectuent chacun de leur stage à temps plein sur une durée d'un demi-trimestre.

### TITRE 2 - Sessions

Deux sessions sont organisées, 1ère session, répartie en 3 périodes d'examen (décembre, mars et juin) et une session de rattrapage en août pour tous les examens.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne à une ou plusieurs UE (10/20) sont convoqués à la session de rattrapage relative à ces UE.

La nature de la session de rattrapage peut être sous forme d'écrit ou d'oral sur décision de l'enseignant responsable de l'UE, et non plus exclusivement sous forme d'écrit. Les modalités d'examens seront portées à la connaissance de l'étudiant dans le mois qui suit la rentrée universitaire. A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1ère session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue au MCC en fonction du nombre d'étudiants concerné (maximum 10).

#### **TITRE 3 - Validation**

Enseignements théoriques	Les UE transversales et intégrées doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20
Enseignements libres	4 ECTS doivent être obligatoirement validés par année. Possibilité d'anticiper les ECTS des années postérieures.
Stages hospitaliers	Validation des stages

La participation aux ED et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels.

Le passage en DFASM2 est autorisé avec une dette maximale de deux UE (hors enseignements optionnels). Les UE devront être validées au plus tard à la fin du DFASM2.

Le passage en DFASM3 est autorisé si toutes les UE de DFASM1 et de DFASM2 sont validées à la fin du DFASM2 ainsi que l'ensemble des enseignements pratiques et complémentaires.

Toute absence à une garde pendant l'année, et non reprise par un co-externe, entrainera la non-validation du stage en cours, et pourra impliquer un redoublement.

### **TITRE 4 – Redoublement**

En cas de redoublement,

- le bénéfice reste acquis pour :
  - Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.
  - Les enseignements libres validés
- les étudiants doivent de nouveau accomplir 12 mois de stage incluant les congés et les stages dont la validation n'a pas été obtenue

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et **une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions**, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale responsable

#### TITRE 5 - Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée au Président du Jury dans les 15 jours francs qui suivent la publication des résultats.

Seul l'étudiant concerné a le droit de consulter ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au service de la scolarité.

### A NNEXE CONTRÔLE DES CONNA ISSA NCES DFA SM1 2018/2019

		1 <sup>ère</sup> session Session de rattrapage								ion de ratti					
	Dé	cembre			<u> </u>	Mars				Juin			Août		ECTS
Enseignements théoriques	Points	Nature	Durée		Points	Nature	Durée		Points	Nature	Durée	Points	Nature*	Durée**	
Cardiologie	20	CC+E	1h15			•						20	E/O*	1h15	2
ORL	20	CC+E	1 h									20	E/O*	1 h	2
Stomato-chirurgie maxillo faciale	20	Е	1 h									20	E/O*	1 h	2
Pneumo	20	Е	1 h									20	E/O*	1 h	2
Rhumato					20	Е	1 h					20	E/O*	1 h	2
Ortho					20	Е	1 h					20	E/O*	1 h	2
Dermatologie					20	CC+E	1 h					20	E/O*	1 h	2
Ophtalmologie					20	Е	1 h					20	E/O*	1 h	2
Handicap					20	Е	1 h					20	E/O*	1 h	2
Douleurs soins palliatifs									20	Е	1 h	20	E/O*	1 h	2
LCA									20	Е	2h30	20	E/O*	2h30	3
Immunologie									20	E	1 h	20	E/O*	1 h	2
Hémato									20	CC+E	1 h	20	E/O*	1 h	2
Gastro									20	CC+E	1 h	20	E/O*	1 h	2
										•		-	•		29
Enseignements pratiques															
Stages hospitaliers							4 p	ériod	es						8
Total ECTS															39
Enseignements libres															
Stage M 1Recherche/UERSH/M édecine Générale/M édecine Humanitaire/Stage à l'étranger/Formateurs AFGSU/Engagement cito yen	Ecr	it ou Oral			Ec	rit ou Oral					Ecrit	ou Oral			2 à 12
Enseignements complémentaires															1
C2I niveau 2 "métiers de la santé"					A	valider pa	r le Doye	en ava	nt la fin du	DFASM2					2
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2					А	valider pa	r le Doye	en ava	nt la fin du	DFASM2					2
Thèmes prioritaires					А	valider pa	r le Doye	n ava	ant la fin du	DFASM2					/

Les épreuves des unités transversales regrouperont deux matières l'une à la suite de l'autre, les sujets étant distribués en même temps

<sup>\*</sup> E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1ère session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concerné (maximum 10)

<sup>\*\*</sup> durée : la durée de l'épreuve est précisée lorsqu'il s'agit d'un écrit

### Deuxième année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales

DFASM2 - MM2

### TITRE 1<sup>er</sup> – Dispositions générales

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales sanctionne le deuxième cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

Au cours du deuxième cycle, les étudiants effectuent 12 périodes de stages (validant 24 ECTS) et doivent effectuer au moins 25 gardes réparties sur les 3 années universitaires DFASM1, DFASM2 et DFASM3 (validant 4 ECTS).

En DFASM2 les étudiants effectuent chacun de leur stage à temps plein sur une durée d'un demi-trimestre.

#### TITRE 2 - Sessions

Deux sessions sont organisées, 1ère session, répartie en 3 périodes d'examen (décembre, mars et juin) et une session de rattrapage en août pour tous les examens.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne à une ou plusieurs UE (10/20) sont convoqués à la session de rattrapage relative à ces UE.

La nature de la session de rattrapage peut être sous forme d'écrit ou d'oral sur décision de l'enseignant responsable de l'UE, et non plus exclusivement sous forme d'écrit. Les modalités d'examens seront portées à la connaissance de l'étudiant dans le mois qui suit la rentrée universitaire. A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1ère session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue au MCC en fonction du nombre d'étudiants concerné (maximum 10).

### **TITRE 3 - Validation**

Enseignements théoriques	Les UE transversales et intégrées doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20.
Enseignements libres	4 ECTS doivent être obligatoirement validés par année. Possibilité d'anticiper les ECTS des années postérieures.
Stages hospitaliers	Validation des stages

La participation aux ED et aux TP est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels.

Le passage en DFASM3 est autorisé si tous les enseignements de DFASM1 et de DFASM2 sont validés à la fin du DFASM2 ainsi que l'ensemble des enseignements pratiques et complémentaires.

Toute absence à une garde pendant l'année, et non reprise par un co-externe, entrainera la non-validation du stage en cours, et pourra impliquer un redoublement.

#### **TITRE 4 – Redoublement**

En cas de redoublement,

- le bénéfice reste acquis pour :
  - Toutes les UE où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.
  - Les enseignements libres validés
- les étudiants doivent de nouveau accomplir 12 mois de stage incluant les congés et les stages dont la validation n'a pas été obtenue.

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale responsable

### TITRE 5 - Consultation des copies

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée au Président du Jury dans les 15 jours francs qui suivent la publication des résultats.

Seul l'étudiant concerné a le droit de consulter ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au service de la scolarité.

#### ANNEXE: CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DFASM2 2018/2019

	1 <sup>ère</sup> session						Session de rattrapage							
	D	écembre	е		Mars			Juin			Août			
Enseignements théoriques	Points	Nature	Durée		Points	Nature	Durée	Points	Nature	Durée	Points	Nature*	Durée **	1
Pathologies infectieuses	20	CC+E	1 h			•			•		20	E/O*	1 h	2
Affections gynécologiques et obstétricales	20	Е	2 h								20	E/O*	1 h	3
Affections du nourrisson et de l'enfant	20	Е	1 h								20	E/O*	1 h	3
Urologie					20	Е	1 h				20	E/O*	1 h	2
Néphrologie					20	Е	1 h				20	E/O*	1 h	2
LCA					20	Е	2 h				20	E/O*	2 h	3
Endocrino/Diabétologie/Mutrition					20	Е	1 h				20	E/O*	1 h	4
Bon usage du médicament – Module 10								20	Е	1 h	20	E/O*	1 h	2
Affection psychiatrique								20	Е	1 h	20	E/O*	1 h	2
Vieillissement-Gériatrie								20	Е	1 h	20	E/O*	1 h	2
Cancérologie								20	Е	30 mn	20	E/O*	30 mn	1
Affections de l'appareil Neurologique/Neuro- Chirurgie								20	Е	1 h	20	E/O*	1 h	2
Module ECNi	20	CC			20	CC		20	CC		20	E/O*	3h	5
Module ECNi	20	CC			20	CC		20	CC	Ш	20	E/O*	3h	

Enseigne	ements pratiques		
	Stages hospitaliers	4 périodes	8
Total EC	TS .		41
Enseigne	ements libres		

Ŀ	Enseignements libres						
	Stage M1Recherche/ UERSH/ Médecine Générale/ Médecine Humanitaire/ Stage à l'étranger/ Formateurs AFGSU/ Engagement cito yen**	Ecrit ou Oral ou Pratique	2 à 12				

#### 

Les épreuves des unités transversales regrouperont deux matières l'une à la suite de l'autre, les sujets étant distribués en même temps

<sup>\*</sup> E ou O : A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1ère session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concerné (maximum 10)

<sup>\*\*</sup> durée : la durée de l'épreuve est précisée lorsqu'il s'agit d'un écrit



Reçu le :	
Dossier complet : oui □	non 🗖

DIP	DIPLOME D'UNIVERSITE										
A.U. □				C.U.□							
D.U. □				D.I.U. ⊠							
CREATIO	ON 🗵	M	DDIFICAT	ION 🗖							
			DIPLOME								
Composante de rattachement : UF Composante ou Université associée  Observations : Le DIU Pédagogie m Limoges et de Poitiers. A partir de nouveau DIU avec les universités d	e : UFR Médec nédicale était   l'année unive	précéde ersitaire	emment organisé	é avec les universités de							
Avis du Conseil d'UFR *	Favora	ıble 🗖	Défavorable 🗖	Date :							
Avis de la CFVU	Favora	ıble 🗖	Défavorable 🗖	Date:							
Avis de la commission des moyens	Favora	ıble 🗆	Défavorable 🗖	Date :							
Décision du CA	Favora	ble 🗖	Défavorable 🗖	Date :							

	Nom: ANGOULVANT Denis	Statut : PU -PH				
Enseignant(s)	UFR de rattachement UFR Médecine de Tours	Téléphone 02 47 47 90 51 Mail : denis.angoulvant@univ-tours.fr				
responsable(s)	Nom: REROLLE Camille	Statut: MCU - PH				
	UFR de rattachement UFR Médecine de Tours	Téléphone Mail : camille.rerolle@univ-tours.fr				
Niveau minimum de recrutement	Inférieur au bac 🗖	Bac+1 ☐ Bac+2 ☐				
(Niveau d'entrée)	Bac+3 □ Bac+ 4 □	Bac+5 □ Bac+6 ⊠				
Niveau de sortie (ne peut être	Inférieur au bac 🗖	Bac+1 □ Bac+2 □				
supérieur au niveau d'entrée)	Bac+3 □ Bac+ 4 □	Bac+5 □ Bac+6 ⊠				
Public concerné	Formation initiale 🗆 F	ormation continue ⊠ Poursuite d'études □				
	Gestion UF	R □ Gestion FC ⊠				
Droits d'inscription						
Le droit d'inscription	n des diplômes d'université est décomp	posé en deux droits :				
-		droit de base national équivalent licence. se national équivalent licence ou master en ersités partenaires.				
	Si DIU, cocher le droit national défin	i:  □ Licence  □ Master				
	fique. Le droit spécifique est déter Il doit permettre l'auto-financement de	miné par la composante à l'aide de la fiche e la formation.				
Veuillez préci	ser, le montant du droit spécifique de v	rotre diplôme :				
Tarifs formation co	ntinue (Frais FC+ Droits d'inscription)					
Stagiaire financé:	1 200 euros					

Stagiaire non financé : 1 200 euros

### **Objectifs**

- Concevoir implanter et évaluer une formation dans le cadre d'une approche par compétences (paramédicaux, 1er et 2e cycle, 3e cycle et FMC)
- Appliquer les principes d'une pédagogie active :
  - Communiquer efficacement avec les étudiants,
  - Ancrer les apprentissages sur les connaissances antérieures des étudiants
  - Développer le raisonnement clinique des étudiants,
  - Favoriser le transfert des apprentissages de la salle d'enseignement à la salle de soins
- Motiver les stagiaires et les impliquer activement dans leur formation

### **Originalité**

Contexte : les universitaires et les professionnels de la santé intervenant dans la formation médicale initiale et dans la formation médicale continue doivent pouvoir bénéficier d'une formation adaptée à leur rôle d'enseignant et de formateur dans le domaine médical.

### Capacité d'accueil

### Maximum 24

Minimum : 4 par université pour les 4 universités partenaires, soit 16 + au moins 6 pour Tours qui doit supporter le coût de son centre de simulation

### Conditions d'inscription

Le public concerné sera représenté par les docteurs en médecine : médecin assistant universitaire (chef de clinique assistant, assistant hospitalo-universitaire), professeur des universités-praticien hospitalier, maître de conférences des universités-praticien hospitalier ou praticien hospitalier, médecin généraliste maître de stage ou enseignant dans le 3è cycle de médecine générale ou spécialiste libéraux intervenant dans la formation médicale continue.

Dans tous les cas, l'inscription est soumise à l'autorisation de l'enseignant responsable du diplôme dans chaque UFR sur dossier comportant une lettre de motivation et un projet pédagogique.

### Durée totale de la formation

CM:	1 an ⊠
TD: 77 heures	2 ans □

Total heures: (TD+CM+TP+Stage): 77 h

Stage ☐ Pratique professionnelle ☐ Mémoire : oui ☒ non ☐ (Volume pédagogique minimal de la formation : 200 heures )

Durée du stage : Durée Pratique professionnelle :

### Observations particulières:

### Modalités d'évaluation :

- un mémoire noté sur 20 points (Coefficient 1)
- la soutenance du mémoire, d'une durée de 30 minutes (20 minutes de présentation du travail et 10 minutes d'échanges avec le jury, notée sur 20 points (Coefficient 1)

Pour être admis, les stagiaires doivent obtenir une note au moins égale à la moyenne (soit 10 sur 20 points) dans chacune des épreuves. Aucune compensation ne peut être réalisée entre les épreuves).

### Université de TOURS

# MAQUETTES et MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

UFR: Médecine Filière:

Diplôme : DIU Pédagogie Médicale Nom du responsable : Pr Denis ANGOULVANT

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	ECTS	CM	TD	ТР		CC <sup>*</sup> GENERAL	MC REGIME D'ET	
							Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Séminaire 1 : NANTES 2 jours - Octobre	<ul> <li>Bases théoriques de l'apprentissage</li> <li>Conceptions de l'enseignement</li> </ul>				14 h		QP		QP	
Séminaire 2 : ANGERS - NANTES En alternance 3 jours - Novembre	<ul> <li>Enseignement interprofessionnel</li> <li>Outils numériques d'interactivité</li> <li>Recherche en pédagogie</li> </ul>				21 h		QP		QP	
Séminaire 3 : RENNES 2 jours - Janvier	<ul> <li>Apports de la technologie à l'acquisition de compétence</li> </ul>				14 h		QP		QP	
Séminaire 4 : BREST 2 jours - Mars	- L'évaluation pédagogique				14 h		QP		QP	
Séminaire 5 : TOURS 2 jours - Avril	- La simulation en pédagogie				14 h		QP		QP	
Mémoire et soutenance							E/O		E/O	
Total 77h/étudiant (CM+TD+TP)					77 h					

<sup>\*</sup> Préciser : CC contrôle continu - ET examen terminal - O oral - E écrit. QP : quitus de présence

### FICHE ENSEIGNANTS

Intitulé : Diplôme inter universitaire de Pédagogie Médicale

Nom, statut et discipline	Coordonnées (adresse électronique, UFR de rattachement pour les enseignants)
Denis ANGOULVANT	Professeur à l'université de Tours - Praticien Hospitalier au CHRU de Tours (denis.angoulvant@univ-tours.fr)
C REVOLLE	Maître de Conférences à l'université de Tours - Praticien Hospitalier au CHRU de Tours (camille.revolle@univ-tours.fr)
P POTTIER	Professeur à l'université de Nantes - Praticien Hospitalier au CHRU de Nantes (pierre.pottier@univ-nantes.fr)
N LEROLLE	Professeur à l'université d'Angers - Praticien Hospitalier au CHU d'Angers (nicolas.lerolle@chu-angers.fr)
P PLADYS	Professeur à l'université de Rennes - Praticien Hospitalier du CHRU de Rennes (patrick.pladys@chu-rennes.fr)
P DE VRIES	Maître de Conférences à l'université de Brest - Praticien Hospitalier au CHRU de Brest (philine.devries@chu-brest.fr)

### BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum) AU - CU - DU - DIU Formation Initiale

U	FR de rattachement				Début	00/01/1900
	Type de formation				Fin	00/01/1900
	Intitulé					
Respo	nsable pédagogique					
·						
Recettes pré	visionnelles					
			Effectif			
			minimum	Recettes		
	Droit de base			- €		
	Droit spécifique			- €		
				- €		
		Total re	ecettes prévisio	nnelles	- €	
		Total rec	ettes droits spe	écifiques	- €	
Dépenses pro						
	Le droit spécifique	doit couvrir l'e	nsemble des dé	penses prévisi	onnelles.	
Rémunération						
	Statut	Heures / Eq TD	Taux			
Enseignants ti			42,96 €	- €		
Enseignants v	acataires		51,35€	- €		
Non enseignar	nts		15,17 €	- €		
		Total	rémunérations	- €		
Autres frais d	irects					
		Total autres	frais directs	- €		
Pilotage et ge	estion de l'action					
			% recettes	TOTAL		
Université	droit de base + 21%du d'inscription	total des droits	21%	- €		
Composante	recettes prévisionnelle prélèvement de l'univer		22%	- €		
		Total pilotage et gestion FI - €				
		Total dé	penses prévisi	- €		
			ettes droits spe	- €		

### BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum) AU - CU - DU - DIU Formation Continue

	UFR de	e rattachement	Médecine			Dél	but	18/10/2018
			Diplôme inter-					
	Тур	e de formation		Fin		26/04/2018		
			Pédagogie méd					
	Responsabl	e pédagogique	Pr Denis Ango	oulvant				
	Recettes prév	/isionnelles						
			Candidats acceptés	Recettes				
	Tarif Financé	1 200,00 €	6	7 200 €				
	Tarif Réduit	- €	0	- €				
	Autre tarif	- €	0	- €				
			6	7 200 €				
	Dépenses pré	visionnelles						
1-	Rémunération							
_		atut	Heures / Eq TD	Taux				
	Enseignants tit		0 h			€		
	Enseignants va		0 h	,	_	€		
	Non enseignan		0 h	-	-	€		
				,	055			
	Indemnité de re	esponsabilite pe	edagogique		255	€		
			Total	rémunérations	255	€		
2-	Autres frais di	rects						
	CRESIS avec rém	unérations	Total autres	frais directs	3 664	€		
	des enseignant		Total dati co	naio an coto	0 00 1			
3-	Pilotage de la		n de l'action					
	<b>3</b>			Par stagiaire	TOTAL			
	Pilotage FCU	Normal (Formation	on Diplômante)	330 €	1 980	€		
	Gestion action	Pourcentage des	recettes	15%	1 080	€		
			Total pilotage	et gestion FC	3 060	€		
		Total dé	penses prévisi	onnelles	6 979	€		
			Fait à Tours, le	e 03/09/2018 de la Formation	Continue			
			V S	ac ia i oimauoii	Johnnie			
			Mme Christelle	e Pragnon				

POUR COMPLETER CE DOCUMENT, MERCI DE PRENDRE OBLIGATOIREMENT CONTACT AVEC LE SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE.

### FICHE D'EXECUTION

### 1°) DROITS:

Effectif	
Droit de base (Equivalent licence pour les DU/Equivalent licence ou master pour les DIU selon niveau diplôme)	
Droit spécifique	
Total	
R	épartition
UFR	
Université (droit de base + 21% du total)	

### 2°) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :

Nombre d'heures	
Taux heures T. D.	
Total	

### **BILAN D'ACTIVITES**

A titre informatif, les effectifs ci-dessous correspondent à ceux du DIU Pédagogie médicale précédemment organisé avec les universités de Limoges et de Poitiers.

	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nombre d'inscrits	6	9	8
% de réussite	100 %	88,9 %	100 %
Nombre d'heures de formation			
(H totales maquette)			
Montant du budget			
pédagogique (dépenses)			
Montant des droits			
d'inscriptions (recettes)			
Coût total de la formation			

Fait à	Le	

Signature du/des Responsable (s)

### CFVU du jeudi 20 septembre 2018



### Modifications MAQUETTE 2018/2019

Année	UE / EP	Nom	Avant	Après	Commentaires
	UE 2.1.3	Règnes Végétal et Fongique	Madame Courtois	Gaëlle Glévarec	Modification du responsable au vu du départ de Martine Courtois
	UEL 2.6.1.2	Introduction au Macromycètes	Martine Courtois	Arnaud Lanoue	Modification du responsable au vu du départ de Martine Courtois
2ème année		Stage Officinal	6 semaines	4 semaines	Modifications des modalités d'évaluation cf. document annexe
	A noter :	Au vu de la semestrialisation, revo Projet d'Orientation Professionnel			emestres (UE 2.1, UE 2.2; UE 2.5, UEL 2.6) r, point à l'ordre du jour.
	I				
	UE 3.3	Diabétologie & Endocrinologie	51,5 h CM	50 h CM	≥ 1,5 h est transformé en TD
	UE 3.3	Diabétologie & Endocrinologie	1,5 h TD	3 h TD	
3ème année	UEL 3.6.2	UEL Botanique Appliquée	Martine Courtois	Gaëlle Glévarec	Modification du responsable au vu du départ de Martine Courtois
	A noter :	Au vu de la semestrialisation, revo Projet d'Orientation Professionnel	_		
	UEL IND 4.24	UEL Stratégie vaccinale de la recherche au développement	4ème année - Filière Industrie	4ème année - Filières Industrie & Officine	A la demande d'Isabelle Dimier-Poisson
	UE INT 4.30	Exercices d'application	40 h TD	50 h TD	20 h TD + 30 h kholles
4ème année	UE INT 4.31	Dossiers Cliniques & Biologiques	40 h TD	60 h TD	20 h CM + 40 h Kholles
	A noter :	Mise en place du FSU (nouveau se Appel à candidature pour un nouv Domenech en 2019/2020).	· ·	ır l'UE 4.9 : Traitement d	es Cancers et Hémopathies (Départ de Jorge
	UE OFF 5.1	Dispensation des médicaments et autres produits de santé (II)	Daniel Antier	Laura Foucault	Modification du responsable de l'UE
<b>5</b> }	UE OFF 5.2	Activités Spé.	23 h CM	24 h CM	
5ème année Filière Officine	UE OFF 5.4	Pharmacien & Environnement	Joël Crèche	Gaëlle Glévarec	Modification du responsable au vu du départ de Joël Crèche
	UE OFF 5.7	Prise en charge du patient	21 h CM	21 h 30 CM	
	UE OFF 5.7	Prise en charge du patient	23 h TD	25 h TD	
	UE OFF 5.8	Management de la Qualité	10 h TD Distanciel	5 h TD Distanciel 5 h TD Présentiel	/
5ème année	UE IND 5.2	Production, distribution et valorisation des produits de santé	80 h CM	60 h CM	☐ des heures de CM
ilière Industrie	UE IND 5.2	Production, distribution et valorisation des produits de santé	/	10 h TD	Création d'heures de TD
5ème année Filière Internat					Rappel : Création de la filière
	A noter :	Mise en place du SESA			
		Change de montée et e	siannelle en effect		No. differential distribution
Chara = /	LIE OFF	Stage de pratique profes	ssionnelle en officine	C L TD	Modification de la validation
6ème année Filière Officine	UE OFF	Création	/	6 h TP	Reconnaissances
	A noter :		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	<u> </u>	agnement en Oncologie + Soins Palliatifs (Départ de
6ème année ilière Industrie		nnie, Contrôle, Affaires Technico-Ré		•	n des Produits de Santé - Parcours B : e - Filière Industrie a été revue.

### Modifications REGLEMENT 2018/2019

Année	UE / EP		Avant	Après	Commentaires
2ème année	UE 2.5	Formulation & Fabrication (S3 & S4)	Durée ET S2 1h20	Durée ET S2 1h30	Demande faite suite à la suppression de l'EP Cycle de vie du Médicament
4ème année Filière Internat	UE INT 4.31	Dossiers Cliniques & Biologiques	Coef. 2	Coef. 4	/
5ème année Filière Industrie	UE IND 5.2	Production, distribution et valorisation des produits de santé	Sessions 1 & 2 Ecrit 100 %	Sessions 1 : Ecrit 80 % + CC 20 % Session 2 : Ecrit 100 %	/



### A – REGLEMENT RELATIF AU STAGE OFFICINAL (2ème ANNEE)

### Article 27 : Règles générales

Les étudiants doivent suivre un stage d'initiation officinal d'une durée conforme à celle de l'arrêté des études en vigueur à temps complet, de manière continue, dans une même officine agréée. Ce stage s'effectue en fin de 2<sup>ème</sup> année.

### Article 28 : Lieu de stage

Le stage officinal doit être effectué dans l'officine d'un maître de stage agréé, dans l'un des six départements de la Région Centre - Val de Loire. Chaque stagiaire est visité par un conseiller de stage universitaire ou officinal. Toute demande de dérogation hors Région Centre - Val de Loire devra être très soigneusement motivée. Elle peut être accordée par le doyen de l'U.F.R. de Sciences Pharmaceutiques de Tours puis transmise pour avis du doyen de la faculté dont relève la région de stage choisie.

Le lieu de stage doit être communiqué aux dates demandées par le responsable des stages et le service de la Scolarité.

#### **Article 29 : Assiduité**

Le stage est à temps complet. Toute absence doit faire l'objet d'un justificatif adressé au service de Scolarité de l'U.F.R. Si l'absence est supérieure à 8 jours, la validation du stage sera examinée par le jury qui prendra des mesures éventuelles pour une durée de stage complémentaire, éventuellement dans une autre officine.

#### Article 30 : Organisation des stages

L'organisation des stages officinaux d'initiation est placée sous la responsabilité d'un enseignant de l'U.F.R., proposé par le Doyen ou l'assesseur chargé de la pédagogie.

### Article 31 : Programme de stage

Le stage d'initiation doit permettre à l'étudiant de découvrir l'étendue de l'exercice officinal.

Les objectifs du stage d'initiation sont :

- 1. Découvrir la profession pharmaceutique officinale :
  - la pharmacie dans la chaîne de santé
  - l'officine de pharmacie
  - <mark>- la vie de l'officine</mark>

- l'équipe officinale et l'organigramme
- le rôle du pharmacien (titulaire et adjoint)
- l'organisation de l'entreprise officinale

### 2. Le médicament :

- s'initier à la connaissance du médicament
- connaître le circuit du médicament
- s'initier à la préparation du médicament
- s'initier à la documentation pharmaceutique

### 3. La dispensation :

- prendre conscience de l'importance du dialogue à l'officine et du rôle du pharmacien en matière d'éducation pour la santé
- s'initier à la lecture de l'ordonnance
- s'initier à la dispensation du médicament
- prendre connaissance des nombreuses activités de l'officine (orthopédie, MAD, dermo-cosmétique, phytothérapie,...)

### 4. Spécificités de l'exercice officinal

S'initier à : - la déontologie et l'éthique professionnelle

- l'aspect libéral et commercial

- la confidentialité et le secret professionnel

- la relation avec les autres professionnels de santé

- au devoir de formation continue

- aux vigilances

### 5. L'organisation interne d'une officine

S'initier à : - l'agencement

- Les vitrines

- La gestion

- Le logiciel informatique professionnel

Pour son stage l'étudiant s'aidera du guide de stage rédigé par le Collège des Pharmaciens Conseillers et Maitres de Stage.

La liste des posologies à connaître (doses maximales pour adultes, doses usuelles pour enfants y compris de 0 à 1 mois) est celle de la liste du "Guide du stage d'initiation officinale 2ème année", avec éventuellement des compléments proposés par l'enseignant responsable du stage officinal d'initiation.

Les listes de reconnaissances (produits chimiques, produits galéniques, plantes médicinales) et de posologies (doses maximales pour adultes, doses usuelles pour enfants y compris de 0 à 1 mois) sont celles de la liste fournie par le responsable de stage à partir du "Guide du stage d'initiation officinale 2ème année" diffusé par le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens, avec éventuellement des compléments proposés par l'enseignant responsable du stage officinal d'initiation.

### <u>Article 32 : Validation du stage - 2 ème année : </u>

Article 32.1 : La validation est prononcée par le Doyen de l'U.F.R. de Sciences Pharmaceutiques de Tours après consultation d'une commission constituée au minimum :

- d'un responsable de la filière officine (représentant le Doyen), président du jury,
- de deux pharmaciens agréés maîtres de stage.

### Article 32.2 : La validation du stage comporte :

### 1) Une note proposée par le maitre de stage.

La note proposée par le maitre de stage tient en compte d'une évaluation des connaissances/compétences acquises par le stagiaire au cours de son stage. La grille d'évaluation est fournie par l'UFR au maître de stage. La note tient compte également de l'évaluation du ou des thème(s) développé(s) par l'étudiant sur demande du maitre de stage.

Le maître de stage propose une note /20 (note A)

### 2) Une note d'examen de fin de stage

A l'issue du stage l'étudiant passera une épreuve écrite à l'UFR. Il sera interrogé sur les posologies ainsi que sur des questions générales proposées à partir des thématiques développées dans le guide de stage.

La note d'examen de fin de stage est une note/20 (note B)

La validation du stage nécessite :

- Une note du maître de stage (note A) supérieure ou égale à 10/20 et une note d'examen de fin de stage (note B) supérieure ou égale à 10/20
- Il n'y a pas de compensation entre les notes A et B.

En cas de non validation du stage :

- Si la note A est inférieure à 10 : le stage est à refaire. La durée est fixée par le jury.
- Si la note B est inférieure à 10 : l'étudiant repassera une épreuve de rattrapage (même format).

Remarque : En cas de redoublement ou triplement la validation du stage reste acquise. Les étudiants redoublants qui n'auront pas validé leur stage seront dans l'obligation de le refaire et de le valider.

### Filière INTERNAT S10 (2ème semestre - 5ème année) - Rentrée 2018

Filière INTERNAT		Répartition des volumes horaires Semestres d'enseignements			ECTS	Modalités de contrôles des épreuves théoriques et pratique				Coefficients				
Unité d'enseignement		Semestre	СМ	ED	TP		Nature session1	Durée	Contrôle continu	Nature session 2	Durée	Total UE	Théorie	Pratique
UE 1	Préparation à la prise de fonction interne	S10		60		6	1			idem session 1				
UE 2	Stage recherche	S10		60		6	2			3				
UE 3	UE libre" Préparation kholle"	S10		26		3	4		écrit : préparation des kholles/réalisation des kholles					
A noter que l'UEL libre peut être également choisie parmi celles proposées en Filière officine														
	Total Semestre			146										

- 1) écrit : lecture critique article : réalisation du résume de l'article et proposition de titre (40 %)/ oral : présentation d'un dossier + réponse aux questions sur sujet présenté ou annexe (60 %). La validation du thème par les responsables de la filière (programme CNCI) est un pré-requis
- 2) note implication étudiant (40 %)/ note présentation orale aux responsables filière internat (60 %). Les lieux et thèmes de stage recherche devront être validés par les responsables de la filière. La listes des équipes tourangelles labellisées est disponible sur le site de l'Université

La notation de cette UE se fera par l'encadrant avec 2 éléments

- 3) conservation note implication étudiant (40 %)/ présentation orale aux responsables filière internat (60 %)
- 4) UE Préparation kholle : Elle est réservée aux étudiants ayant été reçus au concours de l'internat. Ceux-ci devront préparer les kholles (validation auprès des enseignants de la discipline) puis réaliser ces kholles avec un groupe de 2 à 3 étudiants de 4ème année filière Internat

L'évaluation se fera par un contrôle continu :

- -note de préparations des documents des kholles : évaluation des documents par les enseignants (50 % de la note)
- -note de réalisation des kholles : validation de la présence par fiche de présence signée par l'étudiant kholleur et les étudiants khollés (50%).

Le stage hospitalier s'effectuera selon les modalités suivantes : un ½ temps de début Septembre à fin Octobre, un arrêt de stage de 5 à 6 semaines, un 1/2 temps dès la fin du concours à fin Juin, un plein temps en Juillet et Aout afin de compenser l'arrêt de stage. Les dates seront précisée annuellement en fonction du calendrier et du positionnement du Concours de l'Internat.



# <u>6ème FILIERE INDUSTRIE</u> <u>QUALITE ET GESTION DES RISQUES EN SANTE</u>

PROPOSITION DE MAQUETTE A partir de 2018 / 2019

### Maquette des enseignements :

Semestre/UE	ECTS	Coef.	СМ	TD	TP	Durée totale h/étudiant
UE 1 les risques en santé : maîtrise et gestion		3	39	17		56
UE 2 Les outils de la qualité en santé		4	30	33		63
UE 4 Evaluation, audit	5	2	33	12		45
UE 5 Management, ressources humaines	6	3	39	16		55
UE 7 Cadre Règlementaire – Anglais	5	1	40	17		57
UE8 Projet professionnel et technique de recherche d'emploi	2	2,5		10		10
Stage professionnel – 6 mois		1				
Total du semestre	30		181	105	0	286

### Modalités de contrôle des connaissances :

 $\label{thm:control} \mbox{Type de contrôle : CC : contrôle continu - ET : examen terminal} \qquad \qquad \mbox{Type d'épreuve : E : écrit - O : oral}$ 

Semestre/UE	Туре со	ontrôle	Coeff	Durée	
3ème semestre (S9)	Session 1	Session2		Sessions 1	Sessions 2
UE 1 les risques en santé : maîtrise et gestion	ET / E	ET / E	3	2h	1h30
UE 2 Les outils de la qualité en santé	ET / E	ET / E	4	2h	1h30
UE 4 Evaluation, audit	ET / E	ET / E	2	1h30	1h
UE 5 Management, ressources humaines	ET / E	ET / E	3	2h	1h30
UE 6 Qualité en recherche biomédicale	ET / E	ET / E	1	1h	1h
UE 7 Cadre Règlementaire – Anglais	ET / E + CC	ET	2,5	1h	1h
UE 8 Projet professionnel et technique de recherche d'emploi	CC/O	ET/O	1	30 min	30 min

1ère session : fin janvier et 2ème session : début septembre

#### TITRE III- REGLEMENT RELATIF AU STAGE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

### A - REGLEMENT RELATIF AU STAGE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN OFFICINE - 6ème année –

Les stages ne pourront pas être effectués dans une officine où un membre de la famille (conjoint, parents, grands-parents ou alliés jusqu'au degré de cousin germain) est titulaire, a une participation financière ou travaille comme adjoint.

### Article 12: Règles générales

Conformément à l'article 13 de l'arrêté du 29 octobre 1992, les étudiants inscrits en 6ème année dans la filière Officine doivent accomplir un stage de 6 mois, à temps complet, dans une officine ou à titre exceptionnel dans une pharmacie hospitalière.

### Article 13 : Lieu de stage

Le stage s'effectue dans une officine dont le titulaire est agréé (conformément à l'article 24 de l'arrêté du 29 octobre 1992) ou à titre exceptionnel, dans l'un des établissements prévus par l'article 26 du susdit arrêté.

Le stage devra être accompli dans un des 6 départements de la Région Centre sauf dérogation exceptionnelle. Dans le cas d'un stage dans une officine agréée hors région Centre, la demande de dérogation devra être adressée à la Directrice de la Faculté de Pharmacie au cours de la 5ème année d'études et ne pourra être accordée que sur présentation d'un certificat de concubinage, de PACS, de mariage ou d'une lettre de promesse d'embauche ; ou rapprochement familial pour les territoires ultra-marins.

Un stage dans le Service médical d'Assurance Maladie de la Région Centre est organisé (dans les différents départements de la Région) pendant le stage de 6ème année. Il comprend au minimum deux journées auprès d'un pharmacien conseil tuteur dans ses fonctions habituelles au service médical.

Une visite du stagiaire par un Conseiller de stage se déroulera début avril après l'évaluation à miparcours effectuée par le stagiaire et le maitre de stage.

#### **Article 14 : Organisation**

L'organisation des stages de pratique officinale de 6ème année est placée sous la responsabilité d'un enseignant nommé par le Conseil de la Faculté de Pharmacie sur proposition de la Directrice ou de l'assesseur, chargé de la pédagogie.

### Article 15 : Assiduité

Le stage est de 6 mois à temps complet.

Toute absence doit être justifiée (certificat médical...) et les autorisations d'absence ne peuvent être accordées par le maître de stage qu'à titre exceptionnel.

Toute absence du stagiaire, d'une durée inférieure à 15 jours, même avec justification, devra être compensée avant la fin du stage.

Pour toute absence du stagiaire d'une durée supérieure à 15 jours, le stage devra être prolongé d'une durée équivalente à l'absence considérée.

Toute absence, autorisée ou non, supérieure à 48 h, doit être signalée à la Faculté de Pharmacie (Service de Scolarité) par le Maître de stage.

### **Article 16 : Programme de stage**

Les listes de reconnaissances (produits chimiques, produits galéniques, plantes médicinales) et de posologies (doses maximales et usuelles adultes, doses usuelles enfants y compris de 0 à 1 mois) sont celles du guide de stage édité par le Conseil de l'Ordre avec éventuellement des compléments proposés par l'enseignant responsable des stages de pratique officinale de 6ème année.

### **Article 17: Validation du stage**

Les stages de pratique officinale de 6ème année sont validés par le Doyen après avis des commissions de validation, chacune étant composée d'au moins :

- 2 pharmaciens agréés Maîtres de stage,
- un enseignant de la Faculté de Pharmacie titulaire du diplôme de pharmacien.

Un des membres devra être conseiller de stage.

Les épreuves de validation comportent :

**UE 1** (sur 40) Une interrogation orale sous forme d'un entretien avec le jury, comportant notamment l'analyse d'une prescription médicale, un cas de conseil officinal, une discussion autour du thème imposé et des thèmes libres du stage. <del>le commentaire d'une prescription médicale et la réponse à une demande de conseil.</del> A cet effet, l'étudiant disposera d'une documentation de base. Au cours de cet entretien, il pourra être demandé à l'étudiant des éléments de culture générale professionnelle, et de rédiger une « intervention pharmaceutique » (sur 40).

### **UE 2** (sur 50)

- l'appréciation du stage est effectuée à l'aide d'une fiche simple fournie par la scolarité. Le maître de stage propose une note /20. Ce document est adressé sous pli cacheté à la Faculté de Pharmacie (service de Scolarité).
- une notation par la commission du carnet du stagiaire (sur 30)

### **UE 3** (sur 30)

- une épreuve de posologie
- une épreuve de reconnaissances anticipée (à la fin des TP de reconnaissance du 1er semestre)
- une préparation à réaliser

Il faut avoir 10/20 à une UE pour la valider. Elles ne se compensent pas entre elles.

Les épreuves de posologie et de reconnaissances sont organisées par le laboratoire de Galénique, avec la participation du laboratoire de Pharmacognosie pour ce qui concerne les reconnaissances des drogues végétales et le laboratoire de Chimie Thérapeutique pour les produits chimiques.

Les épreuves de préparations sont organisées par le laboratoire de Galénique.

Les enseignants de Galénique proposeront une note au jury.

Le choix des prescriptions médicales est effectué par l'enseignant responsable du stage officinal de 6ème année qui peut se faire aider dans son choix par des maîtres de stage.

### 1ère session :

Elle a lieu dans la deuxième quinzaine du mois de juin de l'année en cours.

La présence à l'ensemble des épreuves est obligatoire. La note 0 à l'une de ces épreuves est éliminatoire après confirmation et délibération du jury. La validation du stage nécessite un minimum de 60 points sans note éliminatoire. En cas d'échec, le jury peut éventuellement fixer une durée et un lieu du stage à refaire.

### 2ème session :

Elle a lieu avant le 30 septembre de l'année en cours. La date précise est fixée par l'enseignant responsable des stages de pratique en officine.

Elle porte sur les épreuves où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne à la 1ère session. La validation est prononcée après réunion du jury.

### CFVU du 20 septembre 2018

### PROPOSITIONS DE MODIFICATON DU PARCOURS RECHERCHE

### Stage SIR: 2A

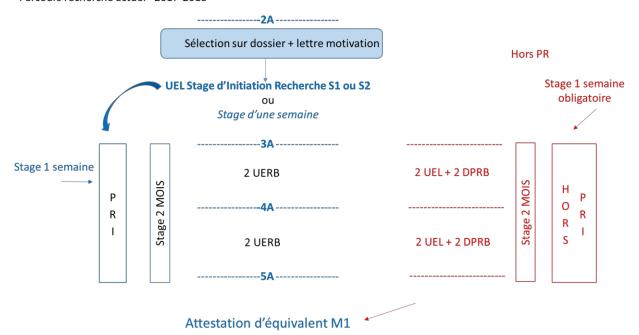
- Le stage SIR (stage d'initiation Recherche) en 2A inclura une présentation devant les assesseurs, les maîtres de stage (s'ils le souhaitent) et les étudiants de l'UEL.

Le Parcours Recherche (PR) débute en 3A. L'entrée en PR permet de choisir un UERB en tant qu'UEL en 3A et 4A.

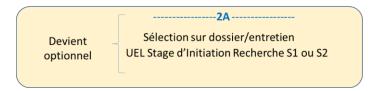
- L'entrée en PR est de fait pour les étudiants ayant suivi le SIR.
- Pour ceux qui n'ont pas effectué le SIR, l'entrée en PR se fait sur dossier, lettre de motivation et entretien.

### Conditions d'obtention d'une attestation d'équivalent M1

- Avoir validé 4 UERB au cours de leur cursus (cycle 1 et cycle 2)
- Dans le cas particulier des étudiants ayant obtenu l'internat : 3 UERB uniquement sont alors requis
- Avoir réalisé un stage de 6 semaines minimum (4 semaines présentiels minimum dans un laboratoire et 2 semaines de rédaction) dans un laboratoire de recherche. Ce stage ne peut être réalisé qu'à partir de la 3A.
- Le stage donne lieu à un rapport écrit et une soutenance orale devant un jury (assesseurs et référents Recherche). La note doit être supérieure à 10. Une deuxième session pourra être organisée.



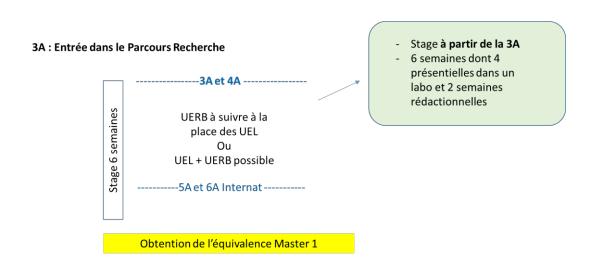
### Proposition Parcours recherche RENTREE 2018



### 3A : Entrée dans le Parcours Recherche

→ Stage SIR effectué

Sinon Sélection sur dossier, lettre de motivation et entretien



- 4 UERB ou 3 UERB si réalisation Internat
- Stage + mémoire + soutenance



Reçu le : XXXXXX
Dossier complet : oui □ non □

A.U. □	C.U.□	
D.U. X	D.I.U.□	
CREATION X	RENOUVELLEMENT	

### INTITULE DU DIPLOME

Reconversion à la Pratique de l'Exercice Officinal

omposante de rattachement : S omposante ou Université associ		tiques	
omposante ou omversite associ	ee . 		
bservations :			

Favorable

Favorable

Favorable 🗖

Date:

Date:

Date:

Avis de la CFVU

Avis de la commission

des moyens

Décision du CA

Enseignant(s) responsable(s)	Nom: Matthieu JUSTE  UFR de rattachement: Sc Téléphone: 02.47.36.71.  Mail: matthieu.juste@un	ciences Pharmaceutiqu 87	de conférence (Sectionues	n CNU : 87)
Niveau de recrutement	Inférieur au bac 🗖	Bac+1 □	Bac+2 □	
(Niveau d'entrée)	Bac+3 □	Bac+ 4 □	Bac+5 □	Bac+6 ■
Niveau de sortie	Inférieur au bac □	Bac+1 □	Bac+2 □	
(ne peut être supérieur au niveau d'entrée)	Bac+3 □	Bac+ 4 □	Bac+5 □	Bac+6 ■
Public concerné	Formation initiale   G		inue ■ Poursu	uite d'études 🗖
<ul> <li>droit de base</li> <li>- F</li> <li>- F</li> <li>S</li> <li>droit spécif</li> </ul>	n des diplômes d'université e se fixé par l'établissement : Pour les AU, CU et DU, application du d'onction des tarifs définis avec i DIU, cocher le niveau pédag ique. Le droit spécifique est cettre l'auto-financement de l	cation du droit de base lroit de base national e c les universités parter ogique du DIU : déterminé par la comp	e national équivalent l' équivalent licence ou l naires.  □ Licence □ M	master en aster
	ser, le montant du droit spéci		e:	
Tarifs formation con	ntinue (Frais FC + Droits d'in	scription)		
Stagiaire financé : 2	100 euros	Stage: 270 euros	s (tarif pour le stage se effectué sur deux ar	
Stagiaire non finance	é : 1000 euros			

Objectifs	Permettre à des pharmaciens quel que soit leur secteur d'activité de remettre à jour leurs connaissances afin d'exercer en officine avec toute la compétence requise et d'effectuer un stage conventionné en officine de 6 mois.
Originalité	
Capacité d'accueil	Jusqu'à 20 participants par an Admission sur dossier (diplôme, CV, lettre de motivation) et/ou entretien avec le responsable du DU
Conditions d'inscription	Pharmaciens titulaires du Diplôme français d'Etat de Docteur en Pharmacie ou de pharmacien titulaire d'un diplôme de pharmacie ouvrant droit à l'exercice de la pharmacie en France.
Durée totale de la formation	Au minimum 100 h d'enseignement (CM/ TP/TD) (120h maximum) à choisir dans les unités d'enseignement de 5ème ou 6ème année officine. Un entretien de positionnement aura lieu avec le candidat au cours duquel le responsable de la formation validera son parcours de formation. Ainsi le choix des UE se fera en fonction de son parcours professionnel. La formation peut être commencée à tout moment et être effectuée sur 2 années universitaires selon l'accord du responsable de la formation CM:
	TP: 2 ans: ⊠ TD:
	Stage  Pratique professionnelle  Mémoire: oui  non  Volume pédagogique minimal de la formation: 200 heures
	Durée du stage : 6 mois Durée Pratique professionnelle :
	Total heures (TD + CM + TP + Stage):
	Le stage doit être effectué chez un pharmacien maître de stage agréé par l'Université de

Tours et le Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens Centre Val de Loire. Une

possibilité de dérogation pourra être envisagée chez un Maître de stage hors région Centre

(Six mois de stage correspond à la durée minimum d'expérience professionnelle exigée

par l'Ordre National des Pharmaciens pour une inscription au tableau de l'ordre.)

**Observations** 

particulières

Val de Loire.

### Université François-Rabelais de TOURS

# MAQUETTES et MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

UFR : Sciences Pharmaceutiques Filière : Diplôme : DU Reconversion à la Pratique de l'Exercice Officinal

Nom du responsable : UNIVERSITAIRES : Matthieu JUSTE

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	ECTS	CM	TD	ТР	MCC* REGIME GENERAL		REGIME	CC <sup>*</sup> SPECIAL TUDES
							Session 1	Session 2	Session 1 ш	Session 2 2 = 5 5
Selon les choix des stagiaires dans les Unités d'enseignement de 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> année officine		L'ac éval effe offic - quo - mi	quisitio uée ora ctuée p cinaux e estions se en s	n des alement oar un j et unive sur l'ex	connais . Ainsi, ury déc rsitaires ercice c de dis	sances l'évalu lié au D (au mir officinal pensatio	théoriques Jation oral U, composé nimum un u en lien ave	e présence ( (UE) et pr e (d'enviror é au minimu niversitaire) c les UE suiv alyse de pre	atiques (stant 45 min à min de 3 pha avec : vies	1h) sera armaciens
Total Xh/étudiant										

<sup>\*</sup> Préciser : CC contrôle continu - ET examen terminal - O oral - E écrit. QP : quitus de présence

(CM+TD+TP)

# FICHE ENSEIGNANTS

#### Intitulé:

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation						
Nom, statut et discipline	Coordonnées (adresse, téléphone, adresse électronique, fax, UFR de rattachement pour les enseignants)					
Selon les unités d'enseignement choisie en 5 <sup>ème</sup> ou 6 <sup>ème</sup> année de pharmacie						
Service formation des sociétés						
:						

### BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum) AU - CU - DU - DIU Formation Initiale

	UFR de	e rattachement	Sciences Pha	rmaceutiques			Début	Septembre	
		e de formation					Fin	Juin	
	- J P		Reconversion		e l'exercice off			00	
	Responsab	le pédagogique							
		pedageg.que							
	Recettes prév	risionnelles							
	-			E.C. 11C					
				Effectif minimum	Recettes				
		Tarif étudiant	- €	0	- €				
		Tarif Normal FC	2 100,00 €	1	2 100 €				
		Droits inscr°	- €	0	- €				
			- €	0	- €				
				1	2 100 €				
			Total re	cettes prévisio	nnelles		2 100 €		
	Dépenses pré	visionnelles							
1-	Rémunération	is							
	Sta	atut	Heures / Eq TD	Taux					
	Enseignants tit	ulaires	1,5 h	42,96€	64 €				
	Enseignants va	acataires	0 h	51,35€	- €				
	Non enseignan	ts	0 h	15,17€	- €				
			Total r	rémunérations	64 €				
2-	Autres frais di	rects							
			Frais de g	oction EC	470€				
				oilotage + 140€ fi					
3-	Pilotage et ge	stion de l'actio		c.ago · 110c11	uo goonon				
	J ge			% recettes	TOTAL				
	Université			21%	441 €				
	Composante			53%	1 113 €				
			Total pilotage	et gestion FI	1 554 €				
			Total dé	penses prévisi	onnelles		2 088 €		

<u>EN CAS DE DIFFICULTE</u> pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

# FICHE D'EXECUTION

# 1°) DROITS:

Effectif		
Droit de base (Equivalent licence pour les DU/Equivalent licence ou master pour les DIU selon niveau diplôme)		
Droit spécifique		
Total		
Ré	épartition :	
UFR 78%		
Université (droits de base + 21% du total)		

# 2°) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :

Nombre d'heures	
Taux heures T. D.	
Total	

# **BILAN D'ACTIVITES**

	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nombre d'inscrits			
% de réussite			
Nombre d'heures de formation (H totales maquette)			
Montant du budget pédagogique (dépenses)			
Montant des droits d'inscriptions (recettes)			
Coût total de la formation			



Reçu le :
Dossier complet : oui □ non □

DIPLOME D'UNIVERSITE							
A.U. □		C.U.□					
D.U. x		D.I.U.□					
CREATION	☐ REN	OUVELLEM	ENT x				
	INTITULE DU DIPLOME						
Diplôm	Diplôme Universitaire de Management						
Composante de rattachement : UFR DROIT Composante ou Université associée :  Observations :							
			<u> </u>				
Avis du Conseil d'UFR *	Favorable 🗖	Défavorable 🗖	Date :				
Avis de la CFVU	Favorable 🗖	Défavorable 🗖	Date:				
Avis de la commission des moyens	Favorable 🗖	Défavorable 🗖	Date:				
Décision du CA	Favorable 🗖	Défavorable 🗖	Date:				

	Nom: COUTELLE Patricia	Statut : PU			
	UFR de rattachement UFR DROIT	Téléphone 02.47.36.10.10 Mail :coutelle@univ-tours.fr			
Enseignant(s) responsable(s)	Nom : DES GARETS Véronique	Statut : PU			
	UFR de rattachement UFR DROIT	Téléphone 02.47.36.10.10 Mail :garets@univ-tours.fr			
Niveau minimum de recrutement	Inférieur au bac □ Ba	ac+1 ■ Bac+2 □			
(Niveau d'entrée)	Bac+3 ☐ Bac+ 4 ☐ Bac+5	Bac+6 □			
Niveau de sortie (ne peut être		c+1 ■ Bac+2 □			
supérieur au niveau d'entrée)	Bac+3 □ Bac+ 4 □ Bac+5	□ Bac+6 □			
Public concerné	Formation initiale x Formation co	ontinue x Poursuite d'études x			
	Gestion UFR x	Gestion FC □			
Droits d'inscription  Le droit d'inscription	des diplômes d'université est décomposé en de	ux droits :			
• <u>droit de bas</u> - P - P	<u>e</u> fixé par l'établissement : our les AU, CU et DU, application du droit de ba our les DIU, application du droit de base nationa onction des tarifs définis avec les universités pa	ase national équivalent licence. al équivalent licence ou master en			
	Si DIU, cocher le droit national défini :	☐ Licence ☐ Master			
	<u>que</u> . Le droit spécifique est déterminé par la cor ettre l'auto-financement de la formation.	mposante à l'aide de la fiche financière.			
Veuillez précis	er, le montant du droit spécifique de votre diplô	me: 1100 euros			
Tarifs formation cor Commission moyens	ntinue (Frais FC+ Droits d'inscription) à définir octobre	avec le service formation continue			
Stagiaire financé :					

#### **Objectifs**

Le DUM, Diplôme Universitaire de Management est une formation courte, à vocation professionnelle. Il vise à donner à des salariés d'entreprise (ou d'un organisme public) une formation générale en gestion leur permettant de valider leur expérience et d'acquérir de nouvelles compétences. Il permet également à des étudiants (et notamment à des étudiants étrangers en séjours linguistiques) de se former aux principales techniques de gestion.

#### Originalité

L'IAE et l'UFR DESS de Tours sont souvent sollicités, par des salariés ou par des entreprises tourangelles, pour des formations de courte durée en Gestion des Entreprises. Le DUM est la seule formation existante à l'IAE qui permet de répondre à ces sollicitations.

Ce diplôme se compose d'un module général « Initiation à la gestion » et d'un module optionnel.

Le module général se compose de 3 unités d'enseignement :

- Economie d'entreprise
- Théories et concepts fondamentaux de gestion
- Outils et techniques de gestion

Le DUM est organisé à la demande des partenaires (entreprises, organismes publics, universités étrangères,...) avec une option correspondant aux grandes disciplines de gestion ; cette option est donc au choix.

La liste des options susceptibles d'être enseignées est la suivante (liste non exhaustive) :

- Comptabilité
- gestion financière
- vente
- entrepreneuriat
- informatique de gestion
- gestion des ressources humaines
- marketing
- politique générale et stratégie d'entreprise
- management public

Il est ouvert à des groupes d'étudiants étrangers en séjour linguistique souhaitant une formation diplômante en gestion.

Capacité d'accueil	20 personnes			
Conditions d'inscription	Peuvent présenter leur candidat formation continue, les candidat (salarié, demandeur d'emploi) L'admission est prononcée sur d	s doivent justifier de ).	quelques années d'exp	érience
	CM: 100 TP:	1 an x		
	TD : 6h/étudiant de su	ivi individualisé	2 ans 🗖	
Durée totale de la formation	Stage  Pratique pro (Volume pédagogique minimal de la formation: 200 heures )	ofessionnelle 🗖	Mémoire : oui □	non x
	Durée du stage :	Durée Prati	ique professionnelle :	
	Total heures : (TD+CM+TP+Sta	age) :106 H		

#### Observations particulières

La formation n'a pas été ouverte depuis la dernière habilitation mais peut être mobilisée à la demande d'entreprises ou d'universités partenaires sous contrainte de disponibilités des enseignants-chercheurs.

Elle permet l'accès au DUMS (éventuellement par VAP)

# MAQUETTES et MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

UFR: DROIT Filière:

Diplôme: DUM Nom du responsable: COUTELLE Patricia

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP		CC <sup>*</sup> GENERAL	MCC* REGIME SPECIAL D'ETUDES	
							Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
TRONC COMMUN	Economie d'entreprise	1		20			ET /E ou O	ET /E ou O		
	Théorie et concepts fondamentaux de gestion	1		20			ET /E ou O	ET /E ou O		
	Outils et techniques de gestion	1		20			ET /E ou O	ET /E ou O		
OPTION	OPTION AU CHOIX	1		40			ET /E ou O	ET /E ou O		
	<ul> <li>Comptabilité</li> <li>gestion financière</li> <li>vente</li> <li>entrepreneuriat</li> <li>informatique de gestion</li> <li>gestion des ressources humaines</li> <li>marketing</li> <li>politique générale et stratégie d'entreprise</li> <li>management public</li> </ul>									
Suivi individualisé					6					
Total Xh/étudiant (CM+TD+TP)				100	6					

<sup>\*</sup> Préciser : CC contrôle continu - ET examen terminal - O oral - E écrit. QP : quitus de présence

Une seule session d'examen est organisée et consiste en un examen écrit d'une durée de 2 heures pour chaque module de cours « module général » et « option ». Le DUM est attribué aux candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 au tronc commun et à l'option.

Est donc délivré le Diplôme Universitaire de Management Option « X ». Il est possible d'obtenir ensuite le DUM option « Y » en ne suivant que les enseignements de cette dernière option. En effet, toute personne ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à l'examen du « module général » en garde le bénéfice.

# FICHE ENSEIGNANTS

Intitulé: DUM

om, statut et discipline	Coordonnées (adresse électronique, UFR de rattachement pour les enseignants)
BRAHAM Jocelyne MCF	UFR DESS section 6
OURLIATAUX Stéphane MCF	UFR DESS section 6
ALME Isabelle MCF	UFR DESS section 6
OUTELLE Patricia PU	UFR DESS section 6
EMARET Julie MCF	UFR DESS section 6
ES GARETS Véronique PU	UFR DESS section 6
ALLITRE Cyril	Consultant informatique
ATARD Thierry	Avocat
ULIN Annabelle PU	UFR DESS section 6
AUBISSON Laurent MCF	UFR DESS section 6
GUYEN Duc Qui ICHEREAU Fabien	Expert-comptable RMA
	Responsable RH UFR DESS section 6
UERVEL Angélique PAST	Consultante RH
ABONE Françoise OUKOUA Eric-Alain MCF	UFR DESS section 6
OUROUA EFIC-Alaiff MCF	OFR DE33 Section 6

### BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum) AU - CU - DU - DIU Formation Initiale

U	JFR de rattachement	Droit Economi	ie Sciences So	ciales (D)	Début	01/09/2017
	Type de formation			` ,	Fin	21/08/2021
	+ *.		ersitaire de mar	nagement		
Respo	nsable pédagogique	COUTELLE P	atricia			
Recettes pré	visionnelles	,				
			Effectif			
			minimum	Recettes		
	Droit de base	184,00 €	13	2 392 €		
	Droit spécifique	1 100,00 €	13	14 300 €		
			13	16 692 €		
		Total re	cettes prévisio	nnelles	16 692 €	
Dépenses pr	évisionnelles	Ť				
Rémunératio	ns					
	Statut	Heures / Eq TD	Taux			
Enseignants ti	tulaires	172 h	42,96 €	7 389 €		
Enseignants v	acataires	50 h	51,35€	2 568 €		
Non enseignar	nts	0 h	15,17€	- €		
		Total	cáno un árationa	9 957 €		
		Totali	rémunérations	9 957 €		
Autres frais d	lirects					
		Total autres	fraia directa	838€		
		Total autres	irais directs	030 €		
Pilotage et ge	estion de l'action					
3 3			% recettes	TOTAL		
Université	droit de base + 21%du d'inscription	total des droits	21%	5 897 €		
Composante			à préciser			
Composante			a prodicti			
		Total pilotage	et gestion FI	5 897 €		
		Total dé	penses prévisi	onnelles	16 692 €	

<u>EN CAS DE DIFFICULTE</u> pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

### BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum) AU - CU - DU - DIU Formation Continue

	Enseignants tit	ulaires				
	Enseignants va					
	Non enseignan					
	Indemnité de re	esponsabilité pé	edagogique			
			Total	rémunérations	-	€
2-	Autres frais di	rects				
			Total autres	frais directs		
3-	Pilotage de la	FCU et gestio	n de l'action			
				Par stagiaire	TOTAL	
	Pilotage FCU	Normal (Formatio	on Diplômante)	330 €	-	€
	Gestion action	Pourcentage des	recettes			
	-					
			Total pilotage	et gestion FC	-	€
		Total dá	penses prévisi		-	€
		Total de	periodo previor	OTH ICHES	<u>-</u>	_
			Fait à Tours, le	e		
				de la Formation	Continue	
			Mme Christell	e Pragnon		
						-

# FICHE D'EXECUTION

# 1°) DROITS:

Effectif	13
Droit de base (Equivalent licence pour les DU/Equivalent licence ou master pour les DIU selon niveau diplôme)	2392
Droit spécifique	14300
Total	16692
ı	Répartition
UFR	10795
Université (droit de base + 21% du total)	5897

# 2°) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :

Nombre d'heures	
Taux heures T. D.	
Total	

# **BILAN D'ACTIVITES**

	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nombre d'inscrits	Pas d'inscrits (validation VAP)	Pas d'inscrits (validation VAP)	Pas d'inscrits (validation VAP)
% de réussite			
Nombre d'heures de formation (H totales maquette)  Montant du budget pédagogique (dépenses)  Montant des droits d'inscriptions (recettes)			
Coût total de la formation			



Reçu le :	
Dossier complet : oui □ non □	

DIPI	LOME D'U	NIVERSITE								
A.U. □	C.U.□									
D.U. x	I.U.□									
CREATION	I ☐ REN	IOUVELLEME	ENT x							
r	INTITULE DU DIPLOME									
Diplôme Univer	rsitaire de Mar	nagement Spécia	alisé- DUMS							
Composante de rattachement : UFF Composante ou Université associée  Observations : la maquette a été mod des professionnels qui voudraient s'ins à une demande croissante. Si le nombre d'étudiants est inférieur a avec les autres formations de l'IAE. Ser réalisée ces dernières années. Les autre enseignants-chercheurs, à répondre à ces	ifiée pour proposer u crire en thèse sans av au seuil minimum, les ule l'option « dévelop res options étaient de	coir suivi un parcours rec cours pourront faire l'o pement personnel et pro stinées prioritairement,	cherche et répondre ainsi bjet d'une mutualisation ofessionnel » a été							
	Υ									
Avis du Conseil d'UFR *	Favorable 🗖	Défavorable 🗖	Date :							
Avis de la CFVU	Favorable 🗖	Défavorable 🗖	Date:							
Avis de la commission des moyens	Favorable 🗖	Défavorable 🗖	Date :							
Décision du CA	Favorable 🗖	Défavorable 🗖	Date :							

	Nom: COUTELLE Patricia	Statut : PU
	UFR de rattachement UFR DROIT	Téléphone 02.47.36.10.10 Mail :coutelle@univ-tours.fr
Enseignant(s) responsable(s)	Nom: DES GARETS Véronique	Statut : PU
	UFR de rattachement UFR DROIT	Téléphone 02.47.36.10.10 Mail :garets@univ-tours.fr
Niveau minimum de recrutement	Inférieur au bac 🗖	Bac+1 ■ Bac+2 □
(Niveau d'entrée)	Bac+3 □ Bac+ 4 □ Bac+5	□ Bac+6 □
Niveau de sortie	Inférieur au bac □ Ba	c+1 ■ Bac+2 x
(ne peut être supérieur au niveau d'entrée)	Bac+3 🗆 Bac+ 4 🗖 Bac+5	□ Bac+6 □
Public concerné	Formation initiale x Formation co	ntinue x Poursuite d'études x
	Gestion UFR x	Gestion FC □
Droits d'inscription		
Le droit d'inscription	des diplômes d'université est décomposé en de	ux droits :
- P	e fixé par l'établissement : our les AU, CU et DU, application du droit de ba our les DIU, application du droit de base nationa onction des tarifs définis avec les universités par	l équivalent licence ou master en
	Si DIU, cocher le droit national défini :	☐ Licence ☐ Master
	que. Le droit spécifique est déterminé par la con ttre l'auto-financement de la formation.	nposante à l'aide de la fiche financière.
Veuillez précise	er, le montant du droit spécifique de votre diplô	me: 650 euros
Tarifs formation con commission moyens	tinue (Frais FC+ Droits d'inscription) : à défini	r avec le service formation continue -
Stagiaire financé :		

#### **Objectifs**

Plusieurs objectifs ont soutenu la création de ce diplôme et motivent la demande de son renouvellement :

- Permettre à des étudiants ou stagiaires de la formation professionnelle continue ayant déjà eu des enseignements en sciences de gestion d'acquérir, dans un court laps de temps, une spécialisation facilitant ainsi leur insertion professionnelle
- 2) Permettre à des étudiants déjà engagés dans la filière de gestion de réaliser un projet personnel ou professionnel et d'approfondir leur savoir- faire en France ou à l'étranger, avant de poursuivre leurs études en gestion.

#### Originalité

Le DUMS est composé d'un tronc commun de 100h obtenu éventuellement par VAP du DUM (Diplôme Universitaire de Management) et d'une option de 60 heures (3 modules d'enseignement de 20h chacun correspondant à la spécialisation). Ce tronc commun est validé par équivalence aux étudiants ayant déjà suivi des enseignements de gestion. Ainsi dans un délai rapide, ces étudiants bénéficiant par équivalence de ce tronc commun, auront simplement à suivre les enseignements correspondant à la spécialisation retenue.

#### 7 options sont proposées :

- Gestion des organisations
- Management des ressources humaines
- Développement personnel et professionnel
- Marketing communication
- Management international (international management)
- Santé et qualité de vie au travail
- Recherche

Le diplôme se décompose donc en modules d'enseignement de 20 h chacun qui peuvent être suivis dans le cadre de la formation continue.

Si des personnes quittent prématurément la formation, à l'issue des enseignements du tronc commun, il leur sera délivré le DUM (Diplôme Universitaire de Management).

Les candidats s'acquittent des droits d'inscription à l'université, l'année du diplôme.

Capacité 10-15 étudiants par option en groupes spécifiques d'accueil Pour de petits effectifs, la formation sera personnalisée et pourra conduire à une mutualisation avec des cours dispensés en licence ou master **Conditions** Peuvent présenter leur candidature les étudiants issus de la filière gestion ou ayant déjà suivi des enseignements de gestion et souhaitant se perfectionner dans l'une des 7 d'inscription options proposées (pour les titulaires d'un diplôme de sciences de gestion de niveau au moins Bac+2, le tronc commun sera accordé en équivalence CM: DUM +60H 1 an x TP: 10H/étudiant de suivi individualisé 2 ans 🗖 TD: Durée totale de la formation Pratique professionnelle Mémoire : oui □ Stage □ non x (Volume pédagogique minimal de la formation : 200 heures ) Durée Pratique professionnelle: Durée du stage :

Total heures: (TD+CM+TP+Stage):170 H (100h DUM + 70h DUMS)

Observations particulières

# MAQUETTES et MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

UFR: DROIT Filière: Gestion (IAE)

Diplôme : DUMS Nom du responsable : COUTELLE Patricia

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	ECTS	CM	TD	ТР		CC <sup>*</sup> GENERAL	REGIME	MCC <sup>*</sup> GIME SPECIAL D'ETUDES	
							Session 1	Session 2	Session 1	Session 2	
TRONC COMMUN	Validé par équivalence ou réalisé dans le cadre du DUM										
OPTIONS											
Option 1 gestion des organisations	Gestion financière	1		20			ET /E ou O	ET /E ou O			
-	Fiscalité des entreprises	1		20			ET /E ou O	ET /E ou O			
	Gestion commerciale	1		20			ET /E ou O	ET /E ou O			
Option 2 management des ressources humaines	Management et valorisation des compétences	1		20			ET /E ou O	ET /E ou O			
	Développement personnel et professionnel	1		20			ET /E ou O	ET /E ou O			
	Gestion stratégique des RH	1		20			ET /E ou O	ET /E ou O			
Option 3	Développement	1		20							
développement personnel et professionnel	personnel						ET /E ou	ET /E ou O			
	Accompagnement méthodologique	1		20			0	2172343			
	Développement professionnel	1		20							
Option 4 marketing	Stratégies de	1		20							
communication	développement et de valorisation						ET /E ou O	ET /E ou O			
	Diagnostic des entreprises	1		20			ET /E ou O	ET /E ou O			
	Gestion de la relation client et de la fidélisation	1		20			ET /E ou O	ET /E ou O			

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficie nt	ECTS	CM	TD	TP	MCC* REGIME GENERAL	MCC* REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Option 5 management international	Culture et organisations	1		20			ET /E ou O	ET /E ou O		
	Spécificités du management international	1		20			ET /E ou O	ET /E ou O		
	Stratégie et valorisations des hommes	1		20			ET /E ou O	ET /E ou O		
Option 6 santé et qualité de vie au travail	Gestion du bien-être au travail	1		20			ET /E ou O	ET /E ou O		
	Gestion des hommes et des équipes	1		20			ET /E ou O	ET /E ou O		
	Gestion et management par projets	1		20			ET /E ou O	ET /E ou O		
7.0		4		4.5			ET /E ou			
Option 7 Recherche	Epistémologie	1		15			0	ET /E ou O		
	Méthodologie de recherche	1		30			ET /E ou O	ET /E ou O		
	Théorie des organisations	1		15			ET /E ou O	ET /E ou O		
Suivi individualisé					10					
Total Xh/étudiant (CM+TD+TP)				60	10					

<sup>\*</sup> Préciser : CC contrôle continu - ET examen terminal - O oral - E écrit. QP : quitus de présence

# FICHE ENSEIGNANTS

Intitulé: DUMS

loms et coordonnées des ens	eignants ou professionnels participant à la formation	
lom, statut et discipline	Coordonnées (adresse électronique, UFR de rattachement pour	
	les enseignants)	
ABRAHAM Jocelyne MCF	UFR DESS section 6	
BONNEVEUX Elise MCF	UFR DESS section 6	
BOURLIATAUX Stéphane MCF	UFR DESS section 6	
CALME Isabelle MCF	UFR DESS section 6	
OUTELLE Patricia PU	UFR DESS section 6	
OLOMBAT Philippe PU	UFR MEDECINE	
OAVID Mickaël MCF	UFR DESS section 6	
DES GARETS Véronique PU	UFR DESS section 6	
OUQUEREAU Evelyne PU	UFR Arts et sciences humaines	
IULIN Annabelle PU	UFR DESS section 6	
EROY Daniel PU	UFR DESS section 6	
MAUBISSON Laurent MCF	UFR DESS section 6	
NDIAYE Adama MCF	UFR DESS section 6	
QUERVEL Angélique PAST	UFR DESS section 6	
RIVIERE Arnaud PU	UFR DESS section 6	
TABONE Françoise	Consultante RH	
OUKOUA Eric-Alain MCF	UFR DESS section 6	

### BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum) AU - CU - DU - DIU Formation Initiale

l	_ JFR de rattachement	Droit Econom	ie Sciences So	ciales (D)	Début	01/09/2017
	Type de formation			(2)	Fin	21/08/2021
			ersitaire de mar	nagement spé		
Respo	onsable pédagogique			iagomoni opo		
Теоре	briodbie pedagogique	OOOTELLET	atriola			
Recettes pré	évisionnelles					
•						
			Effectif minimum	Recettes		
	Droit de base	184,00 €	10	1 840 €		
	Droit spécifique	650,00€	10	6 500 €		
			10	8 340 €		
		Total re	ecettes prévisio	nnelles	8 340 €	
Dépenses pi	révisionnelles					
- Rémunératio	ons					
	Statut		Taux			
Enseignants t	titulaires	90 h	42,96 €	3 866 €		
Enseignants v		10 h	51,35€	514€		
Non enseigna	ints	0 h	15,17€	- €		
		Total	rémunérations	4 380 €		
- Autres frais	directs					
		<b>-</b>	c : !: (	200.5		
		I otal autres	frais directs	369€		
B- Pilotage et g	estion de l'action					
			% recettes	TOTAL		
Université	droit de base + 21%du d'inscription	total des droits	21%	3 591 €		
Composante			à préciser	- €		
		Total pilotage	e et gestion FI	3 591 €		
		Total dé	penses prévisi	onnelles	8 340 €	

<u>EN CAS DE DIFFICULTE</u> pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

### BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum) AU - CU - DU - DIU Formation Continue

	UFR de	e rattachement					Début	
	Тур	oe de formation					Fin	
		Intitulé						
	Responsabl	le pédagogique						
	Recettes prév	/isionnelles						
			Candidats					
			acceptés	Recettes				
	Tarif Financé		ассерісз					
	Tarif Réduit							
	Autre tarif							
	, ide o tain		0	- €				
	Dépenses pré	visionnelles						
1-	Rémunération			_				
		atut	Heures / Eq TD	Taux				
	Enseignants tit							
	Enseignants va							
	Non enseignan	ts T						
	Indemnité de re	esponsabilité pé	dagogique					
			Total	rémunérations	-	€		
2-	Autres frais di	irects						
			Total autres	frais directs				
3-	Pilotage de la	FCU et gestio	n de l'action					
				Par stagiaire	TOTAL			
	Pilotage FCU	Normal (Formation	n Diplâmanta)	J		€		
	Filolage FCO	Nomiai (Formatic				€		
	Gestion action	Pourcentage des	recettes					
	CCCIIOTI GCIIOTI	r ourcentage acs	receites					
			Total pilotage	et gestion FC	_	€		
		Total dé <sub>l</sub>	penses prévisi	onnelles	-	€		
			Fait à Tours, l		_			
			La Directrice o	de la Formation	Continue			
			Mme Christell	e Pragnon				

# FICHE D'EXECUTION

# 1°) DROITS:

Effectif	10
Droit de base (Equivalent licence pour les DU/Equivalent licence ou master pour les DIU selon niveau diplôme)	1840
Droit spécifique	6500
Total	8340
	Répartition
UFR	4580
Université (droit de base + 21% du total)	3591

# 2°) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :

Nombre d'heures	
Taux heures T. D.	
Total	

# **BILAN D'ACTIVITES**

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre d'inscrits	5	6	0	4
% de réussite	5	5	0	3
Nombre d'heures de formation (H totales maquette)	90	90	90	90
Montant du budget pédagogique (dépenses)	1933 €	2577.33 €	0 €	1933 €
Montant des droits d'inscriptions (recettes)	2440 €	2928 €	0 €	1952 €
Coût total de la formation	1933 €	2577.33 €	0€	1933 €



Reçu le :		
Dossier complet : oui $\Box$	non 🗖	

Certificat d'aptitue	de au développement professionnel
IN	TITULE DU DIPLOME
CREATION X	RENOUVELLEMENT
D.U. □	D.I.U.□
A.U. □	C.U. <u>X</u>
DIPLON	ME D'UNIVERSITE

Composante de rattachement : UFI Composante ou Université associée	R droit, économie et sciences sociales	
Observations:		
Avis du Conseil d'UFR *	Favorable 🗖 Défavorable 🗖	Date :
Avis de la CFVU	Favorable Défavorable	Date:

Favorable

Favorable

Date:

Date:

Avis de la commission

des moyens

Décision du CA

	Nom: COUTELLE Patricia	Statut : PR
	UFR de rattachement	Téléphone :0247361038
Enseignant(s) responsable(s)	UFR DESS	Mail: patricia.coutelle@univ-tours.fr
	Nom : David Mickaël State	ut : MCF
	UFR de rattachement DESS	Téléphone Mail :mickaël.david@univ-tours.fr
Niveau minimum de recrutement	Inférieur au bac 🗖	Bac+1 X Bac+2 □
(Niveau d'entrée)	Bac+3 □ Bac+ 4 □ Bac+	-5 □ Bac+6 □
Niveau de sortie (ne peut être supérieur au niveau d'entrée)	Inférieur au bac □ Bac+3 □ Bac+ 4 □ Bac+5	
Public concerné	Formation initiale $\underline{X}$ Formation contains	ontinue  Poursuite d'études
Tublic concerne	Gestion UFR □	Gestion FC □
Droits d'inscription	des diplômes d'université est décomposé en d	louv droits :
• <u>droit de bas</u> - P - P	e fixé par l'établissement :  our les AU, CU et DU, application du droit de bour les DIU, application du droit de bour les DIU, application du droit de base nation du des tarifs définis avec les universités par	oase national équivalent licence. nal équivalent licence ou master en
	Si DIU, cocher le droit national défini :	☐ Licence ☐ Master
	<u>que</u> . Le droit spécifique est déterminé par la co ettre l'auto-financement de la formation.	omposante à l'aide de la fiche financière.
Veuillez précis	er, le montant du droit spécifique de votre dipl	lôme : 0 euros
Tarifs formation cor	tinue (Frais FC+ Droits d'inscription)	
Stagiaire financé :	euros	
Stagiaire non financé	:euros	

Le CU d'aptitude à l'insertion professionnelle est adossé aux parcours de formation pour les étudiants de la licence 2 mention gestion inscrits dans les parcours expérience en entreprise et **Objectifs** international. L'objectif de ce certificat est de leur donner la possibilité de réaliser un stage en France ou à l'étranger à la suite de leur formation de licence 2 et faciliter ainsi leur intégration Cette formation vise à mieux préparer les étudiants au suivi des parcours spécifiques de la licence 3 mention gestion. Les deux parcours concernés demandent une préparation complémentaire afin de pouvoir réaliser leur année d'apprentissage pour le parcours expérience en entreprise ou leur année à l'international pour le parcours international dans de bonnes conditions. Originalité Ce certificat est un préalable important à la recherche d'une entreprise pour réaliser son apprentissage l'année suivante (parcours entreprise). Il est également important que l'étudiant puisse bénéficier d'une expérience à l'étranger avant de partir pour une année d'études (parcours international). Il peut également être un complément de formation pour les étudiants du parcours classique. Tous les enseignements sont mutualisés avec la licence 2 mention gestion 60 étudiants maximum Capacité d'accueil L'inscription à ce certificat est ouverte à tous les étudiants inscrits dans les deux parcours expérience en entreprise et international de la licence 2 mention gestion et peut être ouverte **Conditions** aux étudiants de la licence 2 parcours sciences de gestion qui souhaiteraient également d'inscription compléter leur formation par un stage après un entretien avec le responsable de la licence. CM: 88 H 1 an <u>X</u> TP: TD: 120 H 2 ans Durée totale de Pratique professionnelle Mémoire : oui 🗖 non 🗖 Stage X (Volume pédagogique minimal de la formation : la formation

#### Observations particulières

La totalité des heures de cours et TD de la maquette sont mutualisées avec les enseignements de la licence 2 de gestion. Les droits d'inscription sont donc équivalents à 0 euros pour les étudiants inscrits dans les parcours de la licence 2 mention gestion.

Durée Pratique professionnelle :

Le stage devra se dérouler en dehors des périodes d'enseignement de la dite-formation.

Durée du stage :8 semaines

Total heures: (TD+CM+TP+Stage): 200 H

200 heures )

### Université François-Rabelais de TOURS

# **MAQUETTES** MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

UFR: DESS Filière : Droit, Economie et Gestion

Diplôme : Certificat d'aptitude au développement professionnel Nom du responsable : P. Coutelle et M. David

	Coefficient	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Etudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Module 1	3	200	Approche transversale de la gestion	68	0	0	68
	2	75	Stratégie d'entreprise	24	0	0	24
	2	75	Théorie des organisations 2	20	0	0	20
	1	50	Performance des organisations	24	0	0	24
Module 2	3	200	Politique et environnement international des organisations	72	0	0	72
	2	50	Economie internationale	21	0	0	21
	2	50	Politique économique et monétaire	18	0	0	18
	1	50	Institutions et politiques internationales	21	0	0	21
	1	50	Méthodologie projet professionnel ou international Démarches professionnelles de stage	12	0	0	12
Module 3	2	150	Stage de 8 semaines				
Module 4	2		Compétences transversales et gestion de projets	22	38		60
	1		Compétences transversales (L2) Module commun UFR (voir annexe 2)	20	28		48
	1	50	Projets et gestion de projets	2	10		12
Total S4	10	_		162	38	0	200

		REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
MODULES		9	Session	1	Session 2		Session 1		Session 2		
Détailler éléments pédagogiques		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Module 1		CC et/o u ET	Ecrit ou oral	3	ET	Ecrit ou oral	3	Ecrit ou oral	3	Ecrit ou oral	3
Stratégie d'entreprise		ET	Ecrit ou oral	2	ET	Ecrit ou oral	2	Ecrit ou oral	2	Ecrit ou oral	2
Théorie des organisations 2		ET	Ecrit ou oral	2	ET	Ecrit ou oral	2	Ecrit ou oral	2	Ecrit ou oral	2
Performance des organisations		ET	Ecrit ou oral	1	ET	Ecrit ou oral	1	Ecrit ou oral	1	Ecrit ou oral	1
Module 2		CC et/o u ET	Ecrit ou oral	3	ET	Ecrit ou oral	3	Ecrit ou oral	3	Ecrit ou oral	3
Economie internationale		ET	Ecrit ou oral	2	ET	Ecrit ou oral	2	Ecrit ou oral	2	Ecrit ou oral	2
Politique économique et monétaire		ET	Ecrit ou oral	2	ET	Ecrit ou oral	2	Ecrit ou oral	2	Ecrit ou oral	2
Institutions et politiques internationales		ET	Ecrit ou oral	1	ET	Ecrit ou oral	1	Ecrit ou oral	1	Ecrit ou oral	1
Méthodologie projet professionnel ou international Démarches professionnelles de stage		СС	Ecrit ou oral	1	ET	Ecrit ou oral	1	Ecrit ou oral	1	Ecrit ou oral	1
Module 3		CC et/o u ET	Ecrit ou oral	2	ET	Ecrit ou oral	2	Ecrit ou oral	2	Ecrit ou oral	2
Stage de 8 semaines		ET	Ecrit ou oral	2	ET	Ecrit ou oral	2	Ecrit ou oral	ET	Ecrit ou oral	2
Module 4		CC et/o u ET	Ecrit ou oral	2	ET	Ecrit ou oral	2	Ecrit ou oral	2	Ecrit ou oral	2
Compétences transversales (L2) Module commun UFR (voir annexe 2)		CC ou ET	Ecrit ou oral	1	ET	Ecrit ou oral	1	Ecrit ou oral	1	Ecrit ou oral	1
Projets et gestion de projets		CC	Ecrit ou oral	1	ET	Ecrit ou oral	1	Ecrit ou oral	1	Ecrit ou oral	1

<sup>\*</sup> Préciser : CC contrôle continu - ET examen terminal - O oral - E écrit. QP : quitus de présence

# FICHE ENSEIGNANTS

Intitulé : Certificat d'aptitude au développement professionnel

Noms et coordonnées des ens	eignants ou professionnels participant à la formation	
Nom, statut et discipline	Coordonnées (adresse électronique, UFR de rattachement pour les enseignants)	
Coutelle Patricia, PR, gestion	patricia.coutelle@univ-tours.fr	
Rivière Arnaud, PR, gestion	arnaud.riviere@univ-tours.fr	
Des Garets Véronique	veronique.desgarets@univ-tours.fr	
David Mickaël, MCF, gestion	mickael.david@univ-tours.fr	
Bonneveux Elise, MCF, gestion	elise.bonneveux@univ-tours.fr	
Gerbaud Fabien, PRAG, Gestion	fabien.gerbaud@univ-tours.fr	

### BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum) AU - CU - DU - DIU Formation Initiale

Sans objet : pas de recette et cours mutualisés à 100% avec la licence 2 mention gestion

<u>EN CAS DE DIFFICULTE</u> pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

### BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum) AU - CU - DU - DIU Formation Continue

1/1900 1/1900
1/1900

# FICHE D'EXECUTION

# 1°) DROITS:

Effectif	60
Droit de base (Equivalent licence pour les DU/Equivalent licence ou master pour les DIU selon niveau diplôme)	0
Droit spécifique	0
Total	0
UFR	
Université (droit de base + 21% du total) + DRI	

# 2°) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :

Nombre d'heures	0
Taux heures T. D.	
Total	0